PLACING THE ELECTOR AT THE CENTRE OF THE PROCESS:

ELECTIONS ONTARIO'S REPORT ON THE 39TH GENERAL ELECTION IN THE PROVINCE OF ONTARIO

JUNE 2008

Elections Ontario

51 Rolark Drive
Toronto, Ontario
M1R 3B1

Telephone: 416-326-6300
Toll Free: 1-888-668-8683
Fax: 416-326-6200

www.elections.on.ca
info@elections.on.ca
ISBN 978-1-4249-6889-3

Office of the
Chief Electoral Officer
of Ontario

Bureau du directeur
général des élections
de l'Ontario

The Honourable Steve Peters
Speaker of the Legislative Assembly
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1A2

Dear Mr. Speaker:

It is with great pleasure that I submit my Report on the preparation and delivery of the 39th Provincial General Election, ***Placing the Elector at the Centre of the Process.***

The successful administration of the 2007 election and referendum could not have been achieved without the dedication and commitment of the 107 returning officers, 7,910 returning office personnel and 73,775 Election Day workers. In addition, the twelve registered political parties and the 599 Ontario citizens who offered themselves as candidates for election ensured the continuing vitality of our electoral processes. I extend my thanks and appreciation to all of these people for their participation.

Special thanks are extended to staff at Elections Ontario for completing this report four months early to coincide with my retirement.

This Report presents an overview of activities conducted by the Office of the Chief Electoral Officer over the past four years, and addresses critical topics relating to electoral administration and legislation for consideration by the Members of the Legislative Assembly.

Respectfully submitted,

John L. Hollins
Chief Electoral Officer

Table of Contents

Executive Summary 4

Introduction 7

Event Readiness and Deployment 8
- The Permanent Register of Electors for Ontario 8
- Electoral Boundaries – 107 Redistribution 8
- Election Management System 9
- CEO Liaison Officers and Assistant Liaison Officers 9
- Returning Officers 10
- Returning Officer Assessment Process 10
- Polling Divisions and Voting Locations 10
- Orientation Training and Spring Work Exercise 11
- Pre-Writ Assignments and Activities 12
- Regional Training 12
- PREO: Innovation, Evolution and Updates 13
- Tripartite Organization 14
- E-Confirmation 14
- Targeted Registration 14

From Writs to the Polls 16
- A Fixed-Date Election 16
- Issue of the Writs 16
- Technology Deployment & Installation 17
- Identification Requirements 17
- Municipal Partnership Opportunity 18
- Target Revision Program 19
- Field Audit Program 19
- Recruiting 20
- Poll Official Training 20
- E-learning Reinforcement Training Program 21
- Fly-in Community Training 21
- Notice of Registration Cards 21
- Voting Locations 23
- Advertising Campaign 24
- Outreach 25
- Student Vote 27
- Contact Centre 27
- Website 28
- Nominations and Ballot Printing 30
- Advance Polls 32
- Polls Open – October 10, 2007 33
- Results Reporting 34
- Voter Turnout 35

Post-Event 36
- Recount in Thunder Bay-Atikokan 36
- Comprehensive Contingency and Disaster Recovery Planning 36
- Closing Down the Event 36
- Ipsos Reid Post-Event Survey 37

Election Costs 37
From Election to Reflection 39

Observations and Future Directions 40

APPENDIX A – Elections Ontario's 2007 Post-Event Research Project 46
General Electors 46
Electors with Special Needs 47
Candidates and CFO's 48

APPENDIX B – Voter Turnout by Age 49

PLACING THE ELECTOR AT THE CENTRE OF THE PROCESS: Elections Ontario's Report on the 39th General Election in the Province of Ontario

Executive Summary

Serving the elector is the reason that Elections Ontario exists.

Protecting the elector's constitutional right to vote, preserving the integrity of the process and ensuring that the elector's access to the process is guaranteed, can be considered the hallmarks of an effective electoral administration.

In the days following October 10, 2007, electors across the province answered a range of questions posed by Ipsos Reid's interviewers working on behalf of Elections Ontario. Electors told the interviewers that they were very satisfied, on the whole, with their experiences in the 39th Provincial General Election and Referendum on electoral system reform. They also told them that they were convinced of the importance of elections and that they felt that each vote counts.

When they visited their polling places, 92% of voters told us that they had no problems. This level of satisfaction is up from 85% at the last general election in 2003. As well, 93% of voters (up from 83% in 2003) said that they did not have problems with the Voters List and 87% of them reported that they had received their Notice of Registration card with the correct information. This is an improvement of 9% over 2003.

The newly introduced identification requirement at the polls was also well received and 98% of voters had no problems providing their identification documents.

Perhaps the most telling statistic is the 99% of voters who told Ipsos Reid that they did not experience any problems when casting their ballots.

The satisfaction expressed by voters with the procedures used in the first fixed-date election and the first provincial referendum since 1924, speaks to the effectiveness of a range of activities undertaken by Elections Ontario in preparation for the event.

A significant challenge in the preparatory stages of the election was the redistribution of electoral districts. Legislative changes in 2005 required Elections Ontario to put in place new boundaries and support structures for the107 districts that came into effect for the 2007 general election.

In late August and early September, revising agents throughout the province knocked on over one million doors to locate electors and update the Voters List. Over the course of the event, electors experienced a range of activities and initiatives aimed at increasing their awareness and meeting their needs for information about the referendum and election. Traditional communications were enhanced by outreach activities at the local level and extensive multilingual communications. Printed materials were provided in 33 languages, radio advertising was presented in 48 languages and callers had access to over 100 languages through the Elections Ontario contact centre.

Employing innovative methods to reach electors, Elections Ontario had a much greater presence on the Internet. In addition to web-based advertising, social media sites were deployed to reach electors in the younger demographics. Elections Ontario also launched a greatly improved and redesigned website to serve the segment of the population that increasingly relies on the Internet to acquire information. The new site is compliant with the requirements of the *Ontarians with Disabilities Act, 2001* (ODA).

The introduction of the newly legislated "E-Confirmation" offered electors a different channel to use to verify their inclusion in the Permanent Register of Electors for Ontario (PREO) through the Internet. This initiative, in conjunction with a new technology environment at Elections Ontario, sets the stage for further elector-focused technology enhancements, such as E-Registration.

Since the last general election, Elections Ontario has undertaken a range of pilot initiatives aimed at improving its internal processes and procedures. The success of these initiatives has resulted in enhanced levels of service and support being provided to electors, both centrally and through local returning offices.

More importantly, electors were served by greatly expanded opportunities to participate in the general election and referendum. To make voting more convenient and accessible, significant changes were made in the location and distribution of voting locations. For the first time, community centres were specifically targeted as locations for polling places, and dedicated voting locations were established in condominiums and apartments with over 100 units. In total, there were 9,090 voting locations used in 2007, an increase of 30% over 2003.

Considering how electors might be affected by the inclusion of a referendum with the general election required a complete review of polling division boundaries. There were concerns that the additional time to administer an election and a referendum ballot at the same time might cause a bottleneck and delay for electors. To prevent this from happening, existing plans to improve service to electors by increasing the number of polling divisions were further expanded to reduce the average number of electors per poll to 350. As a result, on Election Day, Ontario's 107 electoral districts were divided into 27,596 Election Day polling places.

The total cost for the 39th Provincial General Election, the Referendum and the Referendum Education Program was $94,503,000.

Just as electors are not a static group, Elections Ontario must keep moving forward and adapting to change. Analyses and reviews following the election have supported the development of strategic and operational plans that will give focus to activities and guarantee the success and effectiveness of Ontario's next general election, expected in October of 2011.

The full implementation of new technology-enabled processes will bring to completion those systems used in managing and improving the Permanent Register of Electors and will streamline the applications deployed to support the preparations for and delivery of the next election. However, the technical environment is only a tool to help make working with electors and other clients more effective.

We have learned much from the 2003 general election, the array of legislative change over the past four years, and the experiences of October 10, 2007, but we still find ourselves unable to place the elector firmly at the centre of the process.

Amendments to the *Election Act* have improved aspects of the electoral process in many ways but have also created discrepancies and an overall lack of consistency in the legislative framework. True value for Ontario electors will come only if energy can be dedicated to a wide-ranging review of the election process in the province.

In the conclusion of this report, we highlight some of the continuing areas of inconsistency and concern. For example, as long as returning officers are appointed by the Lieutenant Governor in Council, in some cases only a few weeks before an election, there is a direct impact on the effective management and delivery of the election; staff cannot be selected and trained, and the required preparations cannot be put in place in those districts. Local service provided to local electors is critical to a successful process. There is a significantly greater probability of this happening if Ontario's Chief Electoral Officer were to have the authority to hire returning officers, as do a majority of his Canadian counterparts.

Over 73,000 people work on Election Day in Ontario and it is no longer possible to staff each poll with deputy returning officers and poll clerks nominated by local candidates for political parties, particularly when the legislation allows candidates to wait until ten days before the election to provide their lists. The recent amendment to the Act that expanded the number of advance polling days has made this even more problematic, since the list deadline now falls in the middle of the advance poll period.

We have opportunities to enhance the management of the data that makes up the

Register, and much of the work of the past three years is close to completion. A definitive address is at the very root of an effective Register, but while we can come close for most electors, they cannot be assured of consistent placement in the correct poll. Without a provincial authority responsible for setting the rules for addressing, we can never complete the job.

Elections Ontario cannot complete its tasks without making the electors the focus of the electoral process. New outreach mandates will help electors to stay in contact and to keep their register information up to date and accurate. New technical systems will offer more channels to provide information, but without authorized security systems, using what is known as a "shared secret," the circuits will be incomplete. Legislation needs to be expanded to permit Elections Ontario to share parts of common identifiers, such as driver's licence and health card numbers with electors to create the required security that will add integrity to the elector register.

Our future is in our youth, yet we do little to smooth their entry into the electoral process and provide them with registration support as they come close to the age of qualification. There is a new mandate placed on Elections Ontario to educate "soon-to-be" electors - meeting this mandate and developing a sense of electoral commitment or habit in the minds of these young citizens would be simpler if we could identify who these "soon-to-be" electors are and where they can be reached.

Electors usually vote on Thursdays. In 2007, they voted on a Wednesday. Why should they not vote on a Saturday or a Sunday? Why shouldn't schools be available for elections on a province-wide Professional Development day? Security and disruption to the teaching environment are very real concerns when the community uses a school site for an event such as an election, but these issues are not without solutions.

Why are there three different jurisdictions in Ontario preparing three different lists of electors and managing elections with three different sets of staff using many different procedures and processes? It is time to take a fresh look at these issues. Not since the late 1960s has there been a thorough review of the structure of electoral legislation in Ontario.

Now is the time.

Introduction

The 39th Provincial General Election was an historic event in the province of Ontario. On October 10, 2007, electors went to the polls to exercise their democratic right to vote in the first general election in the province held on a fixed-date and, at the same time, to vote in the first provincial referendum held since 1924.

Innovation and change also characterized this election. New electoral boundaries were in place, resulting in 107 electoral districts and, for the first time, electors were required to provide identification to receive a ballot. Using a newly developed online tool provided on a redesigned website, electors could confirm that they were registered to vote. As well, the electoral process was made more accessible to electors through increased voting hours on Election Day and an extended 13-day advance poll voting period.

Administering a referendum in parallel with the general election proved to be a positive experience, particularly from an event management viewpoint. Modifications to poll procedure and training, additional ballot production, and adjustments to staffing and support were readily accommodated during preparatory activities and during the event. As a result, when electors went to the polls, they were greeted with an effective and efficient process. Voters received two ballots – one to elect a member of the Legislative Assembly and one to determine the results of a referendum on electoral reform - and they were able to cast both ballots in a supportive environment.

Since differences between election and referendum calendars and poll administration procedures were not significant, shared initiatives and budgetary efficiencies were achieved that would not have been possible in a separate referendum event.

For example, by pairing voter information mailings and Notice of Registration cards with referendum education materials, Elections Ontario was able to inform voters about both events at a significantly lower cost than would have been required if they had been separate activities.[1]

The successful delivery of the event on October 10, 2007 depended on integrated planning and delivery of many separate but related activities including staffing, training, communications, procurement, technology, supplies production and logistical support. In the following pages, we describe how these activities came together and resulted in increased elector satisfaction in most areas when compared with the general election of 2003.

[1] For more information on the referendum education campaign, please refer to the Chief Electoral Officer's report entitled "Provincial Referendum on Electoral System Reform, October 10, 2007, Report of the Chief Electoral Officer."

Event Readiness and Deployment

It takes a mere moment to cast a ballot but the preparations that enable that moment are years in the making. In the four years between general elections, Elections Ontario engages in a complex cycle of development and testing, strengthening and refining its existing processes and adding innovations and new systems. Event readiness preparations ensure that Elections Ontario is primed and equipped, well in advance of the issue of the writs, to administer all stages of the electoral event. The introduction of a fixed-date, four year electoral cycle has added certainty to these preparatory activities.

The Permanent Register of Electors for Ontario

Continued development of the Permanent Register of Electors for Ontario, has become one of the cornerstones of event readiness preparation in advance of an election. PREO is a database comprised of the names, addresses, birthdates and genders of more than 8.5 million electors residing in the province of Ontario. With approximately 20% of elector information changing each year as Ontarians move, die, become citizens and reach their eighteenth birthday, it is essential not only to draw upon the data-sharing partnerships with federal, provincial and municipal information sources, but also to continue to reinforce the importance of registration with all electors and stakeholders.

Once the writ is issued for an election, the Register is used to produce a preliminary List of Electors. Every elector on the preliminary List – that is, every elector who is on the Register and who is at least 18 years of age, a Canadian citizen and a resident of the Province of Ontario on Election Day – is sent a Notice of Registration card which provides valuable information on when and where to vote. This preliminary List also serves as the foundation for the List of Electors used on Election Day which includes all of the additions, deletions and changes recorded during the targeted registration and target revision activities undertaken prior to and during the event period.

All of the map products, lists and database files provided to returning officers, municipal clerks, registered political parties and candidates are derived from the Permanent Register of Electors. The Register is also the basis for many of the databases used during an event to provide information to the public and to support the Elections Ontario website and field information technology systems. Consequently, ensuring the Register is current and reflective of the electorate is a major focus of Elections Ontario.

Electoral Boundaries – 107 Redistribution

The passage of the *Representation Act, 2005* on December 13, 2005, resulted in the replacement of the previous 103 electoral districts with 107 new districts upon dissolution of the Legislature for the next general election. The creation of the new electoral districts means that Ontario's electoral boundaries are no longer identical to federal electoral district boundaries. The 107 districts will remain in place until new redistribution legislation is passed.

The 107 electoral districts consist of 11 northern electoral districts that are identical (except for a minor boundary adjustment) to those in existence during the provincial general election in 2003, and 96 southern electoral districts that match the federal electoral district boundaries in place on September 1, 2004. Changes to the names of southern electoral districts, made at the federal level after September 1, 2004, were adopted at the provincial level.

Once the new electoral district boundaries were in place, Elections Ontario created a new set of electoral district overview maps that illustrated major geographical features and reflected the relationship between the new boundaries and the geography of the province of Ontario. An atlas of the new electoral districts was also produced.

Election Management System

In the period following the 2003 general election, Elections Ontario began developing a new and innovative technology strategy, recognizing that, as the needs and expectations of electors evolve, so too must the technology utilized in advance of and during events. This technology strategy formed the basis for a larger system-development tactical plan that ultimately resulted in the development of the Election Management System (EMS).

EMS was designed to provide a full event management solution, combining a scope of functionality previously accessed in 16 separate applications in one centralized platform. Intended to evolve and adapt through multiple electoral cycles and any future electoral reforms, EMS integrates all aspects of election administration in one service-oriented architecture, providing:

- Election information and geographic products and services to electors;
- Election management software tools and processes specifically for returning office teams and poll officials, supported by integrated and effective training;
- A newly redesigned website;
- PREO products and services specifically for candidates, municipal clerks and political parties;
- Election Finances' products and services exclusive to the parties, candidates and constituency associations;
- A gateway for sharing information with data and strategic partners;
- Reliable and secure web-based access to all of the above.

The drive to design and build EMS spanned the entire four year period between general events. Beginning in 2003, planning and analysis continued through to procurement and the award of a contract in the spring of 2005. The active development of the system commenced in July of 2005 with extensive systems testing and simulated elections occurring in the spring and summer of 2007.

By the spring of 2007, development of EMS was 95% complete. The final development and testing phases, however, coincided with the addition of a referendum and substantial legislative change in advance of the provincial election. Thus, Elections Ontario chose only to utilize select components of EMS during the election. The preliminary List of Electors and all geography products were generated by EMS. Additional components, namely the public website, the "Am I Registered/on the List?" applications, elector and field communication management tools were also used. All performed very well during the event and generated much excitement and anticipation for the full system to come.

The progress of EMS continues to be of interest to electoral agencies in jurisdictions across Canada, promising significant new insights and partnering opportunities. Built to adapt to change and with the potential to integrate new developments in technology and digital security, EMS is clearly only at the beginning of its life cycle.

CEO Liaison Officers and Assistant Liaison Officers

Building on the successful initiative introduced during the general election in 2003, 11 CEO liaison officers were hired one year in advance of the event.

Each CEO liaison officer was assigned responsibility for a geographic region made up of six to 12 electoral districts, and worked closely with the returning officers in that region.

Acting as a communication bridge between the returning officers and Elections Ontario, the CEO liaison officers are the Chief Electoral Officer's representatives in the field and provide training, advice, issues management assistance and technical support to returning officers and their staff. CEO liaison officers also facilitated specific operational and technical training for returning officer teams during the spring and summer of 2007 which further strengthened the networks that could be drawn upon for support during the event.

In 2003, Elections Ontario had initiated a remote telephone-based technical support program. While successful, feedback following the event indicated that a more personalized grade of technical assistance would have been beneficial. Consequently, Elections Ontario chose to increase the technical support options offered to returning office staff.

In July, 2007, 11 assistant liaison officers were hired to provide additional assistance to the technical support officer in the returning offices. Throughout the event period, assistant liaison officers made regular visits to returning offices and provided site-specific technical assistance as necessary.

Returning Officers

Responsible for all activities pertaining to the general election in their electoral district, returning officers play a critical role in ensuring that the registration and voting process is fair and accessible for all electors and that candidates have the necessary products and information throughout the event.

Returning officers are appointed by the Lieutenant Governor in Council and are then trained, provisioned and supported by Elections Ontario. These key team members are responsible, under the direction of the Chief Electoral Officer, for the organization and conduct of the election in each of the 107 electoral districts and, as such, are required to quickly and energetically adapt to new processes and tasks in a demanding environment within a very limited period of time.

In 2003, the majority of returning officers remained in the positions that they had held in the previous general election and were, therefore, familiar with the scope and responsibilities of the role.

In 2007, however, due to redistribution, 80% of returning officers were new to the position. This, understandably, required a close, supportive working relationship with CEO liaison officers, and also provided Elections Ontario with a valuable opportunity to test and hone the strength of its training programs.

The influx of new returning officers also brought fresh perspectives and unique solutions to common event hurdles, such as last minute recruiting of poll officials. These new practices are being reviewed for possible inclusion in our training materials.

Returning Officer Assessment Process

As the technology and systems employed in the field become even more comprehensive, it is important to ensure that the returning officers and their staff not only have a thorough understanding of all their duties as set out in the *Election Act,* but also possess the skills to effectively utilize all of their technical tools. It is for this reason that Elections Ontario developed and launched a returning officer assessment process.

Designed to both encourage legislative compliance by returning officers and to assess the operational, financial, technical and event management skill sets of each potential returning officer, the online assessment replaces the formal introductory interview process of the past.

The returning officer assessment process proved to be a success with 127 assessments completed and more than 96% of all returning officer candidates reaching the required threshold. Feedback from returning officers, the majority of whom were new to the role, indicates that they found the assessment to be a good introduction to what would be expected of them as a returning officer.

Polling Divisions and Voting Locations

In advance of an election, the polling divisions within each electoral district must be carefully reviewed and adjusted, as necessary, to account for any variations in population size. Furthermore, planning for the redistribution of electoral districts required that the polling divisions in place for the 2003 election be reviewed and adjusted where necessary, to fit into the new electoral districts.

Elections Ontario developed transposition tables of votes and elector counts that mapped

the results from 2003 against the electoral district boundaries of 2007. About 135 polling divisions established for the 2003 election were split by the new electoral district boundaries.

A review of the size of polling divisions then commenced, with the goal of ascertaining the optimum number of electors per polling division in order to create an efficient and expedient voting experience for the elector. The possibility of a referendum, as yet unconfirmed in the spring of 2006, also influenced the size of each polling division – the requirement to mark two ballots would increase an elector's time in the voting location, and poll officials would also have to count double the number of ballots at the end of Election Day, thus increasing the length of an already considerable workday. Taking both factors into account, Elections Ontario determined that the optimum number of electors per polling division would be approximately 350 and set about creating new polling divisions.

In order to make voting as accessible as possible for electors, apartment and condominium buildings with 100 units or more were designated as separate polling divisions. In accordance with section 14 of the *Election Act*, nursing homes, long-term care facilities with 20 beds or more and retirement facilities with 50 beds or more were designated as polling divisions. On Election Day, where possible, each of these polling divisions were secured as voting locations for their residents.

Elections Ontario completed the polling division exercise in March of 2007, creating 25,327 polling divisions.

In conjunction with the polling division exercise, Elections Ontario also compiled a corresponding inventory of potential voting locations. Whenever possible, accessible sites, easily recognized by the public, such as schools and community centres, were selected. Locations used in the 2003 general election and in federal and municipal elections were utilized in order to reinforce the consistency of voting locations between electoral events. All applicable nursing homes, retirement homes, long-term care facilities and apartment and condominium buildings with more than 100 units, designated as separate polling divisions were identified, as well.

Upon completion, the voting location inventory was distributed to the returning officers for evaluation as part of their pre-writ preparatory activities.

Orientation Training and Spring Work Exercise

Between April 10 and April 16, 2007, returning officers and election clerks gathered for orientation training on the fundamentals of administering a general election in their electoral districts. Orientation training included *Election Act* workshops and seminars introducing all planned electoral administration processes and programs. The orientation was structured to foster team-building based on geographically similar needs. To achieve this, returning officers and election clerks were grouped together with counterparts from their respective regions. A combined total of 204 returning officers and election clerks participated in the week-long exercise.

During this time, the returning officers and election clerks were also introduced to the tools to be used in the spring work exercise. Elections Ontario, with the assistance of returning office teams, periodically undertakes focused field exercises to improve the quality of PREO data by reviewing and updating information contained in the Register. These exercises are also used to familiarize returning officers with the electoral geography tools and products that will be used in the general election.

Using the newly designed EMS mapping tools, the returning officers were asked to confirm polling division information, primarily to designate long-term care facilities, as well as to confirm street names, civic addresses and voting locations.

In less than three weeks – from April 16, 2007 until the completion of the spring work exercise on May 1, 2007, returning officers across the province confirmed 25,327 polling divisions, added an additional 342 and identified 1,490 special polling divisions for a total of 27,159.

Pre-Writ Assignments and Activities

Following the spring work exercise, returning officers were asked to undertake a number of pre-writ confirmation and planning exercises. Returning officers were first asked to evaluate the inventory of potential voting locations to ensure that the most appropriate locations were selected for use. With the advantage of a fixed-date election, returning officers could secure voting locations in advance as well as document all relevant contact information which considerably reduced the number of last-minute voting location changes during the election period.

During this time, returning officers were also required to begin building their core returning office team for the upcoming election. Securing individuals to staff the positions essential to the proper administration of the event – namely the human resources officer, the revision supervisor, technical support officer and training officer – well in advance of the election period not only resulted in stronger returning office teams but also allowed each returning office core team to attend the pre-writ regional training exercise. Both of these activities were completed by May 18, 2007.

The next pre-writ assignment required returning officers to identify and inspect possible sites for returning office and satellite office locations. Being able to secure a returning office location well in advance of the event period was an obvious advantage in a fixed-date election and, as such, Elections Ontario was able to employ a different office selection strategy than had been used in the past.

The objective of this strategy was to lease 107 offices across the province with an additional 800 square feet to accommodate the increase in field staff training, while keeping the average square footage cost stable relative to 2003. Elections Ontario worked with centralized real estate professionals to secure a list of potential sites and then asked the returning officers to inspect possible office sites and to report upon their preferences. The bulk of these inspections occurred in June and July of 2007.

The final pre-writ assignment required returning officers to identify area advance poll voting locations. An amendment to the *Election Act*, passed on June 4, 2007, modified the criteria that governed the selection of voting locations, in particular emphasizing that consideration be given to locations that were both convenient and familiar to electors. Consequently, Elections Ontario determined that area advance poll voting locations should be strategically situated in areas of the community thought to have high volumes of pedestrian traffic flow. As a result, 'area' advance polls were placed in lobbies of community centres, libraries, malls, plazas and even grocery stores.

Returning officers were asked to complete the identification of area advance poll voting locations by August 25, 2007. With the period for advance polls having increased from six to 13 days, and ten of those days requiring area advance polls in locations outside of the returning office, returning officers encountered a number of challenges in trying to secure lease sites for the length of time required. Typical obstacles included sites that were not available for the full ten day period or their own hours of operation, particularly on Sunday, conflicted with the legislated advance polling hours. Elections Ontario worked with returning officers to provide solutions to these and other challenges in establishing locations for advance polls.

Regional Training

Regional training of returning office business processes took place during a three week period in the summer preceding the election. Returning office teams, arranged into three regional groups, each received a week of intense and comprehensive training on all of the responsibilities of the returning office during an electoral event.

In 2007, the regional training included revision supervisors and technical support officer in addition to the returning officers and election clerks. Because the majority of returning officers were new to the role in 2007, it was particularly necessary that the supporting office teams be strong. In attending training concurrently, the four-person team from each

returning office learned how to use shared knowledge collectively to plan and execute efficient operations in the returning office and at voting locations on polling day.

In total, 457 returning officers, election clerks, revision supervisors and technical support officers attended regional training.

PREO: Innovation, Evolution and Updates

Following the 2003 event, Elections Ontario embarked upon a new vision for the Register to be comprised of integrated databases containing elector, address and geographic information. These would function as "living" databases, integrating and managing multiple data sources rather than simply adding new extracts from Elections Canada's National Register of Electors. A key component of this vision was the creation of the Ontario Address Register (OAR), the first to be loaded into the integrated databases.

The decision to build the OAR reflected a paradigm shift from the traditional thinking governing register maintenance. Designed to identify each fixed physical location where electors could be found, the OAR was built upon the fundamental premise that while electors move from one address to another, addresses themselves are generally stationary. Serving as a fixed point, an address provides a demonstrable link between the elector and their electoral district and polling division; essentially providing a stable foundation for the Register.

Elections Ontario commenced building the OAR in October of 2004, drawing and matching assessment parcel data from the Municipal Property Assessment Corporation (MPAC) and ownership parcel data and addresses from the Ontario Parcel Alliance (OPA) over an 18-month period. MPAC is responsible for assembling the property assessment roll for every municipality in the province. The OPA, a joint initiative of the Ministry of Natural Resources, MPAC and Teranet Enterprises Inc., is responsible for a shared, standardized digital database comprised of information on Ontario's land parcels. Once the design and structure of the OAR was complete, Elections Ontario then engaged in data quality improvement exercises to refine the address data in advance of integrating the OAR database into EMS and linking it with the elector data. By the end of 2006, this work was completed and the new PREO database was launched.

During this period, Elections Ontario also refined its map products, ensuring that the products not only reflected the electoral boundary redistribution but also incorporated many of the changes suggested by the public, returning officers, political parties and candidates.

In the months leading up to the event, Elections Ontario integrated a number of data updates from the National Register of Electors. The first extract, incorporating updates from the Canada Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Ontario Vital Statistics and Ontario Registrar of Motor Vehicles was received in April 2007, and included 8,609,574 active elector records and 5,712,717 addresses.

Two more updates from the National Register of Electors were integrated, in July and August respectively, resulting in the addition of 534,514 updated records. During the final weeks before the returning offices opened, Elections Ontario continued to verify and update data, removing duplicate records and deceased electors while incorporating extracts from MPAC and the National Change of Address Database maintained by Canada Post. The last updates to the Register were complete on August 15, 2007.

Focus on PREO was still intense as Elections Ontario began flagging the 1,588,528 addresses to be visited during the targeted registration and revision exercises. More than 29,000 polling division maps were created in a three day period for immediate distribution to returning officers, political parties and candidates. On August 23, 2007, the preliminary List of Electors extract was created and delivered to returning officers for use in the pre-writ targeted registration program.

Tripartite Organization

The efforts to maintain and improve a constantly evolving "living list" would not be possible without the data-sharing agreements in place with federal and municipal counterparts. The Tripartite Organization, a cooperative partnership between Elections Ontario, Elections Canada and MPAC in place since 2002, was formed to advance the shared pursuit of register accuracy and efficient elector identification for all three levels of government.

In December 2004, the Tripartite Organization agreed to participate in a joint data sharing and matching project focusing on the identification and registration of electors with the aim of creating a virtual single list of Ontario electors. The goal of this single list, to be built on the data held in the Permanent Register of Electors for Ontario, the National Register of Electors and the MPAC database of municipal electors, was pursued via a phased process.

Building on earlier success with matching Elections Canada and MPAC data in advance of the 2000 and 2003 municipal elections, in early 2005, the Tripartite Organization developed a set of business rules matching protocols and common data standards on which future data matches would be based. This phase concluded in the spring of 2006 upon the completion of an MPAC enumeration form mail-out which achieved a higher than anticipated match rate with the National Register of Electors, resulting in reduced enumeration costs for MPAC.

The next phase of Tripartite activity commenced in the summer of 2006. As the drive towards a functional Ontario Address Register was well underway at Elections Ontario at this point, efforts focused upon developing and implementing an OAR data-sharing relationship between Elections Ontario and Elections Canada. A number of key data quality and sharing activities were undertaken during this phase.

With new initiatives contemplated in the short-term future, the Tripartite partnership has already done much to advance the move towards a single list of Ontario electors. Elections Ontario is committed to continued cooperation with the Tripartite partners in the months and years to come.

E-Confirmation

Included in the 2007 amendments to the *Election Act* was a requirement for the Chief Electoral Officer to establish "an electronic system to allow electors to verify and confirm information about themselves in the Permanent Register of Electors." Activated on August 1, 2007, as required by legislation, the "Am I Registered?" tool was available through the Elections Ontario website.

With this online application, electors were able to enter their first name, last name, date of birth and residential address and submit it in order to confirm that they were registered to vote. Due to the need to protect the private and personal information of electors, the electronic search required an exact match of details entered.

Electors who were unable to confirm their registration were given the option to either contact Elections Ontario for more information or to complete an *Application for Addition to the Permanent Register of Electors for Ontario* form and submit it with appropriate identification by September 9, 2007. Electors were also given information on how to add themselves to the Voters List at local returning offices or at advance poll and Election Day voting locations.

A total of 85,255 electors visited the "Am I Registered?" application between August 1 and September 9, 2007. Following the election call on September 10, 2007 and the issuance of the preliminary List of Electors, the tool was relaunched as an "Am I on the List?" application and was visited by 44,876 electors.

Targeted Registration

In late August, immediately in advance of the issue of the writs of election, Elections Ontario undertook an extensive, province-wide targeted registration initiative. Differing from the traditional door-to-door enumeration programs

of the past, targeted registration programs focus on well-defined targets, such as specific addresses and buildings, to improve elector registration and the currency of existing elector records.

Section 17.14 of the *Election Act*, requires that the Chief Electoral Officer conduct a targeted registration program for the purpose of improving the accuracy of the Register. Elections Ontario commenced the targeted registration program on August 23, 2007, when 7,977 revising agents began visiting specifically selected addresses across the province.

The goal of the targeted registration program was to improve elector and address information in the following three key areas:

- High-Density Addresses – visiting buildings with than seven or more units in order to capture the highest percentage of high-density addresses;

- New Development Areas – as identified through the OAR and returning officer local knowledge; and

- Quality Control Polls – a new initiative in 2007 to collect information on the quality of the Register, focusing on rural areas where address data could be improved.

Revising agent teams were instructed to visit each address listed on the targeted registration "walk sheets" and to leave notification on how to contact Elections Ontario if the resident electors were not available. All additions, deletions, moves and confirmations to the Register were tracked and then entered by returning office teams to improve the accuracy and currency of PREO in advance of the event.

During this period, all electors were able to confirm that they were on the Register by visiting the "Am I Registered?" application on the Elections Ontario website. They were, as well, able to obtain information on how to add themselves to the Register by telephoning the Elections Ontario contact centre.

The targeted registration program was completed on September 9, 2007, in advance of the issue of the writs of election, as stipulated by the *Election Act*.

The preliminary List of Electors was produced on September 10, 2007, immediately following the election call, establishing a starting point for the Voters Lists that were used by over 28,000 deputy returning officers in the 39th Provincial General Election.

From Writs to the Polls

Traditionally, the issue of the writs signifies the beginning of a highly intense period of activity. Knowing the date of the election in advance, however, provided some flexibility and allowed for the commencement of those tasks not governed by precise timelines set in the *Election Act*. Thus, Elections Ontario, the returning officers and the field staff were able to undertake some duties at a more measured pace.

A Fixed-Date Election

The 2003 general election was called in September of that year. While the election was called in the last year of the government's mandate, the precise timing was not certain until the Premier had asked the Lieutenant Governor to dissolve the Legislature.

In contrast, the "first Thursday in October" date for the 2007 general election was decided in December 2005 with the enactment of changes to the *Election Act*. As permitted by the legislation, the Lieutenant Governor in Council ordered in February 2007 that Election Day be moved from Thursday, October 4, 2007, to the following Wednesday (October 10). This change was made on the recommendation of the Chief Electoral Officer that October 4 fell on a day of cultural or religious significance that was unsuitable for polling.

Before recommending this change, the Chief Electoral Officer sent surveys to 278 organizations (representing 56 cultural communities in the ten major religious communities) and posted the survey on the Elections Ontario website to invite responses from the general public. Respondents were asked to identify two things: (1) if they observed any days of cultural or religious significance between October 4 and 11; and, (2) if yes, on those days would they not be able to visit their poll between 9 a.m. and 8 p.m. There was a good response rate to the survey. Members of the public participated, as did 89 organizations representing 21 different communities. Based on the information received, the Chief Electoral Officer recommended October 10, 2007, as a more suitable day for polling.

The *Election Act* was further amended in March 2007[2] to provide that the writs for the October 2007 general election would be issued on Monday, September 10, 2007, allowing for 29 clear days for campaigning before Election Day on October 10, 2007.

Issue of the Writs

Unlike events in the past where Elections Ontario had to wait for the issue of the writs to fully secure voting locations and returning office rental space, some advance preparation was possible in 2007. Stronger, united teams and more comprehensive training were in place in all electoral districts. Elections Ontario was also able to capitalize upon the fixed-date by securing prime advertising space well in advance of the event and fully developing outreach activities and products.

When the official election period began on September 10, 2007, the following personnel, systems and processes were operational:

- 107 returning offices and 29 satellite offices were fully stocked, furnished and had been open for three weeks;
- 7,977 revising agents had been hired and trained and had already completed the pre-writ targeted registration exercise;
- 824 tonnes of election supplies had been shipped from Elections Ontario's central warehouse to all 107 returning offices and 29 satellite offices;
- 107 wireless, configured Local Area Networks comprised of over 1,800 components were in use;
- 1,862 telecom components, including Centrex and analog voice lines, high

[2] Bill 187, *Budget Measures and Interim Appropriation Act, 2007*, Schedule 10, section 1 (enacted March 22, 2007).

speed Internet lines and 1-800 numbers were installed and fully functional;

- Geography products, including wall maps, new polling division lists, poll keys and map books had been made available to returning officers, candidates, clerks and political parties in hard and soft copy formats;

- One centralized and fully-staffed contact centre had been providing service to electors for more than three weeks;

- Four different advertisements for each of the 107 electoral districts, coinciding with the event calendar and customized with local times and locations were ready for printing in 78 daily or weekly publications.

Technology Deployment & Installation

While select components of EMS were utilized in 2007 for the general election, Elections Ontario deployed an updated version of the 2003 suite of field management applications for use during the event.

Elections Ontario built in system modifications to address electoral district boundary and legislative changes in the months preceding the event and then imaged, tested, packaged, shipped and installed 107 Local Area Network systems throughout the entire province. Key features of the 2007 returning office set-up included the enhanced flexibility of laptop workstations and the transition to secure wireless Local Area Networks in each office.

Installation support and any other needed assistance were provided through a dedicated help desk comprised of 25 technical support experts. Telecom services were installed and supported by external suppliers.

Telecom	Centrex Voice Lines & Sets	1,344
	High Speed Data/Internet Lines	244
	Analog Voice Lines	137
	1-800 Services	137
Computer	Servers	107
	Work Stations (Laptop)	1,070
	Routers	107
	Local Area Networks	107
	Printers	258
Back Up	Back Up Equipment (equipment for six full office replacements configured and packaged)	220
Total		**3,731**

Identification Requirements

It is the mission of Elections Ontario to protect the integrity of the electoral process. The legislation requiring proof of the identity and place of residence of each elector is one tool that helps us to meet that goal.

To vote in the 2007 general election and referendum, new measures were introduced in the *Election Act* requiring each elector to show proof of identity to obtain a ballot. Electors who were unable to show this documentary proof were instead permitted by the statute to make a statutory declaration to obtain their ballots, if they were on the List of Electors.

The *Election Act* now also requires the Chief Electoral Officer to determine what specific documents, or class of documents, may serve as acceptable proof of identity and place of residence. When this change was enacted, Elections Ontario immediately set about creating a comprehensive identification (ID) policy.

A survey, sent to approximately 400 community organizations and groups representing a wide range of interests, asked respondents to identify

speed Internet lines and 1-800 numbers were installed and fully functional;

- Geography products, including wall maps, new polling division lists, poll keys and map books had been made available to returning officers, candidates, clerks and political parties in hard and soft copy formats;

- One centralized and fully-staffed contact centre had been providing service to electors for more than three weeks;

- Four different advertisements for each of the 107 electoral districts, coinciding with the event calendar and customized with local times and locations were ready for printing in 78 daily or weekly publications.

Technology Deployment & Installation

While select components of EMS were utilized in 2007 for the general election, Elections Ontario deployed an updated version of the 2003 suite of field management applications for use during the event.

Elections Ontario built in system modifications to address electoral district boundary and legislative changes in the months preceding the event and then imaged, tested, packaged, shipped and installed 107 Local Area Network systems throughout the entire province. Key features of the 2007 returning office set-up included the enhanced flexibility of laptop workstations and the transition to secure wireless Local Area Networks in each office.

Installation support and any other needed assistance were provided through a dedicated help desk comprised of 25 technical support experts. Telecom services were installed and supported by external suppliers.

Service	Equipment	Volume
Telecom	Centrex Voice Lines & Sets	1,344
	High Speed Data/Internet Lines	244
	Analog Voice Lines	137
	1-800 Services	137
Computer	Servers	107
	Work Stations (Laptop)	1,070
	Routers	107
	Local Area Networks	107
	Printers	258
Back Up	Back Up Equipment (equipment for six full office replacements configured and packaged)	220
Total		3,731

Identification Requirements

It is the mission of Elections Ontario to protect the integrity of the electoral process. The legislation requiring proof of the identity and place of residence of each elector is one tool that helps us to meet that goal.

To vote in the 2007 general election and referendum, new measures were introduced in the *Election Act* requiring each elector to show proof of identity to obtain a ballot. Electors who were unable to show this documentary proof were instead permitted by the statute to make a statutory declaration to obtain their ballots, if they were on the List of Electors.

The *Election Act* now also requires the Chief Electoral Officer to determine what specific documents, or class of documents, may serve as acceptable proof of identity and place of residence. When this change was enacted, Elections Ontario immediately set about creating a comprehensive identification (ID) policy.

A survey, sent to approximately 400 community organizations and groups representing a wide range of interests, asked respondents to identify

what identification members of their community were likely to possess and the challenges members of their communities faced in producing those documents. The survey had an unexpectedly high response rate for a mail-out survey (20%) and provided constructive feedback.

In advance of developing the identification policy, Elections Ontario reviewed ID requirements used in the application processes to access provincial government programs and benefits as well as identification requirements put in place by other levels of government.

In general, the Chief Electoral Officer determined that:

- Where proof of identity and proof of residence are required, one piece of ID showing an elector's **name**, **address**, **and signature** is acceptable (e.g. a driver's licence); or, two pieces of ID, one showing **name and signature,** the second document showing **name and address** is likewise acceptable;

- Where proof of identity is required, one piece of ID showing an elector's **name and signature** is acceptable;

- Where proof of residence is required, one piece of ID showing an elector's **name and address** is acceptable.

A comprehensive list of the documents that would be accepted as proof was developed, posted on the website, made available at polling places in 33 languages, including English and French, and referenced on the Notice of Registration cards and householder mailings.

Provisions were also made for hospitals and other such institutions populated by electors who would need to vote at their bedsides. It was sufficient proof of identity for these electors to display their hospital identification bracelets.

Elections Ontario accepted letters from university residence administrators as proof of residence, as well, and made allowance for voters with change of name certificates and marriage certificates in the documentary requirements.

Past experience, reinforced in public consultation, has shown that there are some communities where requiring electors to present ID poses specific challenges. In particular, homeless persons, residents in women's shelters and members of Aboriginal reserve communities may not have the specified ID. For these reasons, the Chief Electoral Officer developed a special "Certification of Identity and Residence" form to serve as documentary proof. This form had to be signed by the elector and by the administrator of a shelter, drop-in centre, or by a representative of a Band Council.

Elections Ontario added an ID requirements component to poll official training in order to ensure that all officials working in advance polls and on Election Day were advised of this change in voting procedure. As well, all voting locations were supplied with reference materials that clearly explained and illustrated the new ID requirements.

Municipal Partnership Opportunity

A pilot project with the municipal election authorities presented itself in late 2006 through discussions with the City of Toronto. Elections Ontario subsequently brought this opportunity forward to the government during the returning officer appointment phase in the spring of 2007. Having secured the approval of government, a member of the City of Toronto staff was appointed as a returning officer and the partnership with the City of Toronto was forged.

The City of Toronto agreed to manage and operate one of the 107 provincial returning offices from their municipal elections office located in the Beaches-East York electoral district. In addition to providing a building and an office infrastructure, the partnership provided an opportunity to assess the efficiencies of employing municipal election staff with local knowledge and expertise in all aspects of operating a returning office.

Target Revision Program

Once an electoral event is underway, the first critical undertaking is the target revision program. This initiative serves the immediate purpose of increasing the accuracy of the List of Electors. Revising agents are no longer updating the Register but are instead revising the preliminary List of Electors. As with the targeted registration program, the additions, deletions and confirmations gathered during this time serve to strengthen the Register as a whole, a benefit which persists well beyond Election Day.

Following the completion of the targeted registration program on September 9, returning officers once again dispatched revising agents and commenced the nine day target revision program on September 10, 2007.

Having visited high-density polls, areas of new development and quality control polls during the targeted registration period, the target revision program focused specifically on five key areas in order to maximize the number of eligible electors on the List of Electors:

- Special Polls – polls placed in "an institution for the reception, treatment or vocational training of persons who have served or are serving in the Canadian Forces or who are disabled, a hospital, a psychiatric facility, a home for the aged, a nursing home or other institution of twenty beds or more, in which chronically ill or infirm persons reside or where a retirement home of fifty beds or more is situate in an electoral district"[3]. Confirmation of resident electors is often accomplished by working with the staff of the facility;
- Universities and colleges;
- Homeless electors;
- Aboriginal electors;
- Discretionary areas as identified by the returning officer – added for any reason that, in the estimation of the returning officer, would improve the List of Electors.

[3] Subsection 14 (1), *Election Act, R.S.O. 1990, c.E.6.*

Overall, Elections Ontario selected 1,581,839 addresses, in total, for both the targeted registration and target revision programs. Revising agents left notices with Elections Ontario contact information at 529,852 residences. In a new feature of this activity for 2007, Elections Ontario confirmed 1,152,237 addresses and identified a further 12,454 new addresses across the province.

The following chart details the more than 1.09million transactions generated by the Targeted Registration and Target Revision Programs.

Confirmations*	668,979
Additions	222,419
Deletions	141,996**
Changes	61,992
Transactions	**1,095,386**

* New 2007 initiative

** Includes moved and deceased electors.

Field Audit Program

Elections Ontario spends considerable time developing and testing the tools and processes that will be used by returning officers during the election. Once the event is underway, however, the magnitude of tasks to complete and the sheer size of the province make it difficult for Elections Ontario to capture the valuable day-to-day suggestions and responses of the returning office teams.

Recognizing that, Elections Ontario invited four experienced election officials – two from Canada, one from the United States and one from Scotland – to conduct a thorough, independent and impartial audit through a series of visits to all 107 returning offices across Ontario during a five week period. The field audit program provided an opportunity to capture the recommendations and comments of the returning office teams as they were actively living the event. At various points throughout the event period, field auditors visited each of

Target Revision Program

Once an electoral event is underway, the first critical undertaking is the target revision program. This initiative serves the immediate purpose of increasing the accuracy of the List of Electors. Revising agents are no longer updating the Register but are instead revising the preliminary List of Electors. As with the targeted registration program, the additions, deletions and confirmations gathered during this time serve to strengthen the Register as a whole, a benefit which persists well beyond Election Day.

Following the completion of the targeted registration program on September 9, returning officers once again dispatched revising agents and commenced the nine day target revision program on September 10, 2007.

Having visited high-density polls, areas of new development and quality control polls during the targeted registration period, the target revision program focused specifically on five key areas in order to maximize the number of eligible electors on the List of Electors:

- Special Polls – polls placed in "an institution for the reception, treatment or vocational training of persons who have served or are serving in the Canadian Forces or who are disabled, a hospital, a psychiatric facility, a home for the aged, a nursing home or other institution of twenty beds or more, in which chronically ill or infirm persons reside or where a retirement home of fifty beds or more is situate in an electoral district"[1]. Confirmation of resident electors is often accomplished by working with the staff of the facility;
- Universities and colleges;
- Homeless electors;
- Aboriginal electors;
- Discretionary areas as identified by the returning officer – added for any reason that, in the estimation of the returning officer, would improve the List of Electors.

[1] Subsection 14 (1), *Election Act, R.S.O. 1990, c.E.6.*

Overall, Elections Ontario selected 1,581,839 addresses, in total, for both the targeted registration and target revision programs. Revising agents left notices with Elections Ontario contact information at 529,852 residences. In a new feature of this activity for 2007, Elections Ontario confirmed 1,152,237 addresses and identified a further 12,454 new addresses across the province.

The following chart details the more than 1.09million transactions generated by the Targeted Registration and Target Revision Programs.

Targeted Registration and Target Revision Programs	
Confirmations*	668,979
Additions	222,419
Deletions	141,996**
Changes	61,992
Transactions	**1,095,386**

* New 2007 initiative

** Includes moved and deceased electors.

Field Audit Program

Elections Ontario spends considerable time developing and testing the tools and processes that will be used by returning officers during the election. Once the event is underway, however, the magnitude of tasks to complete and the sheer size of the province make it difficult for Elections Ontario to capture the valuable day-to-day suggestions and responses of the returning office teams.

Recognizing that, Elections Ontario invited four experienced election officials – two from Canada, one from the United States and one from Scotland – to conduct a thorough, independent and impartial audit through a series of visits to all 107 returning offices across Ontario during a five week period. The field audit program provided an opportunity to capture the recommendations and comments of the returning office teams as they were actively living the event. At various points throughout the event period, field auditors visited each of

the 107 returning offices and interviewed the key staff. The auditors also engaged in poll-to-poll visits on Election Day.

The findings of the program, the results of more than 200 completed questionnaires and the key recommendations of the field audit team, provide valuable insight into the realities of administering an event throughout the province. The Returning Officer Advisory Committee, one of the key suggestions stemming from the field audit exercise, was implemented immediately following the election.

Recruiting

One of the greatest challenges in administering an electoral event lies in the need to hire a massive temporary workforce, the bulk of which only work on Election Day. On average, returning officers hire 700-800 people per electoral district in order to conduct an election. Hiring and training such a substantial group of employees within a 28-day timeframe presents significant challenges. While the *Election Act* prescribes specific rules for the appointment of poll officials, including instruction to draw from lists provided by candidates, it is often difficult to fill all of the required poll official positions by drawing on the sources as stipulated in the Act.

Moreover, the increased length of the advance poll period and Election Day, as well as the double ballot counting as a result of the referendum, amplified the recruiting challenges in the 2007 event. Returning officers worked diligently, drawing on a number of sources including political party referrals, on-line job applications and lists of previous federal, municipal and provincial election poll officials to meet their staffing targets and training deadlines.

The recruiting efforts, however, did not end when all polls had been staffed. Historically, approximately 15% of all recruited poll officials who have completed training quit on or before Election Day. In order to guarantee a trained team of officials at each poll, Elections Ontario instituted a 30% over-hiring and training strategy. Post-event research indicates that the stand-by resource pool provided the returning office teams with an appropriate number of replacement poll officials.

Positions filled*	2003	2007
Revising Agents	4,130	7,977
Returning Office	3,193	7,910
Election Day	59,625	73,775
Total	66,948	89,662

*The number of positions for 2007 reflects an increased number of electoral districts, more voting locations and polling places, new positions to provide enhanced customer service and data entry in the returning office and staffing efficiencies resulting from the assignment of individual employees to different responsibilities at various stages of the election.

Poll Official Training

Once the poll officials have been recruited, they must be trained. Instruction in proper procedure and practice is a task of the utmost importance in a well-administered election. However, this necessity must be balanced with the realities of the event; namely that poll officials come from a wide variety of backgrounds and experience and there is limited time available for training. As a result, the poll official training program must be accessible and easily consumed by the trainees while still uniformly conveying the important specifications and obligations of administering an election.

Research undertaken following the 2003 general election indicated that a video-based and facilitator-led interactive training program of roughly one hour in length would provide the optimum method for delivering poll official training. Elections Ontario developed the video and training materials in accordance with that model and supplemented the poll official training with an on-line e-learning reinforcement program. Particular emphasis was placed on identification requirements and referendum instruction as these items were new to the poll official training program in 2007.

the 107 returning offices and interviewed the key staff. The auditors also engaged in poll-to-poll visits on Election Day.

The findings of the program, the results of more than 200 completed questionnaires and the key recommendations of the field audit team, provide valuable insight into the realities of administering an event throughout the province. The Returning Officer Advisory Committee, one of the key suggestions stemming from the field audit exercise, was implemented immediately following the election.

Recruiting

One of the greatest challenges in administering an electoral event lies in the need to hire a massive temporary workforce, the bulk of which only work on Election Day. On average, returning officers hire 700-800 people per electoral district in order to conduct an election. Hiring and training such a substantial group of employees within a 28-day timeframe presents significant challenges. While the *Election Act* prescribes specific rules for the appointment of poll officials, including instruction to draw from lists provided by candidates, it is often difficult to fill all of the required poll official positions by drawing on the sources as stipulated in the Act.

Moreover, the increased length of the advance poll period and Election Day, as well as the double ballot counting as a result of the referendum, amplified the recruiting challenges in the 2007 event. Returning officers worked diligently, drawing on a number of sources including political party referrals, on-line job applications and lists of previous federal, municipal and provincial election poll officials to meet their staffing targets and training deadlines.

The recruiting efforts, however, did not end when all polls had been staffed. Historically, approximately 15% of all recruited poll officials who have completed training quit on or before Election Day. In order to guarantee a trained team of officials at each poll, Elections Ontario instituted a 30% over-hiring and training strategy. Post-event research indicates that the stand-by resource pool provided the returning office teams with an appropriate number of replacement poll officials.

Revising Agents	4,130	7,977
Returning Office	3,193	7,910
Election Day	59,625	73,775
Total	66,948	89,662

*The number of positions for 2007 reflects an increased number of electoral districts, more voting locations and polling places, new positions to provide enhanced customer service and data entry in the returning office and staffing efficiencies resulting from the assignment of individual employees to different responsibilities at various stages of the election.

Poll Official Training

Once the poll officials have been recruited, they must be trained. Instruction in proper procedure and practice is a task of the utmost importance in a well-administered election. However, this necessity must be balanced with the realities of the event; namely that poll officials come from a wide variety of backgrounds and experience and there is limited time available for training. As a result, the poll official training program must be accessible and easily consumed by the trainees while still uniformly conveying the important specifications and obligations of administering an election.

Research undertaken following the 2003 general election indicated that a video-based and facilitator-led interactive training program of roughly one hour in length would provide the optimum method for delivering poll official training. Elections Ontario developed the video and training materials in accordance with that model and supplemented the poll official training with an on-line e-learning reinforcement program. Particular emphasis was placed on identification requirements and referendum instruction as these items were new to the poll official training program in 2007.

The poll official training program and video were very well received with 95% of post-event poll official survey respondents stating that the video helped them to understand most or all of the situations that they faced on Election Day.

Each returning office facilitated between 190 and 230 hours of training, conducting three classes per day within a 14-day period that ran from September 25 to October 9, 2007.

E-learning Reinforcement Training Program

While poll officials may feel confident and prepared for polling day duties upon leaving a training session, it is understandable that they may develop questions or concerns as Election Day approaches.

As a result, Elections Ontario developed a web-based reinforcement training program for poll officials intended to supplement the training received in the returning office prior to Election Day. It also provided an opportunity to test e-learning as a vehicle for administering poll official training in future events.

Instructions on how to access and use the voluntary e-learning reinforcement training program were distributed to poll officials by trainers during the classroom sessions. The daily rate of access increased slowly leading up to Election Day, with the greatest spike of activity appearing on October 9, 2007, indicating that the system was, in fact, used for reinforcement training immediately prior to the event.

Results from those poll officials who responded to the post-event online survey indicated that 76% of them would encourage others to use the e-learning program. Furthermore, the majority of respondents were appreciative of the speed of the functionality and the user-centred navigation.

A contact centre was set up to support the users of the program during the event. The low volume of calls received suggests that poll officials who accessed the e-learning site were able to navigate their way through the system easily.

Fly-in Community Training

Administering an election in an isolated northern community presents certain challenges; nowhere is that more evident than in the 21 fly-in communities located in the Electoral District of Kenora-Rainy River. While poll officials can be recruited from the local population and election supplies can be flown in to communities, there still remains the issue of how to train poll officials.

Elections Ontario capitalized on advances in technology in the isolated communities and launched an on-line real-time training program whereby the training officer located in the returning office was able to digitally administer an interactive training program while communicating via the Internet with the poll officials in the remote communities. This new initiative proved to be both well-received and cost effective. Elections Ontario is currently exploring the possibility of administering training to larger audiences via this method.

Notice of Registration Cards

The receipt of a Notice of Registration card (NRC) has become the unofficial starting point for electoral events for a large portion of the electorate. Information received from focus groups indicates that this piece of mail is one of the most recognizable items received during an electoral event and that electors rely upon it not just to advise them of registration but also for information on when and where to vote and who to contact for answers to their questions.

Recognizing the importance of the NRC as a communication tool, Elections Ontario redesigned it for the 2007 event with the goal of making it easier to read. The NRC clearly listed the voting location, voting location hours and poll number and, as well, reinforced the new ID requirements by instructing electors to bring both the card and identification to the polling place when voting. The 2007 NRC was 33.6% larger than the card used in the previous event and, accompanied by a separate referendum education information brochure, was distributed in an envelope. Feedback from electors indicates that the new NRC was well received.

Apart from redesigning the card, Elections Ontario also implemented a single-supplier printing strategy. Unlike the past event where the NRCs had been printed by two suppliers, the cards were generated centrally by one contracted printer. This new initiative proved to be successful as it alleviated a number of the logistical challenges faced in past events and allowed for a uniform distribution of cards across the province.

Between September 18 and September 21, 2007, 8,206,005 NRCs were mailed to electors in the province. An additional 940,533 cards were generated to reflect updates collected through targeted registration and target revision and transactions at the returning office for new additions and changes. These cards were mailed to electors between September 24 and September 26, 2007. Where necessary, those cards were clearly marked as "REVISED" in order to lessen any potential elector confusion.

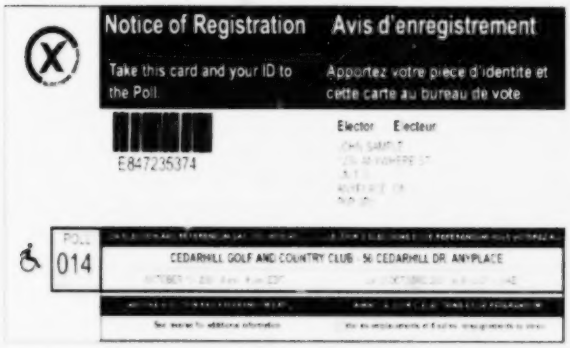

Data for the Notice of Registration cards is derived from the elector and mailing address information contained in the preliminary List of Electors extract from the Register. In most cases, an elector's mailing address is the same as his or her residential address. However, in rural regions, this is often not the case as a result of electors having Rural Route, post office box and general delivery mailing addresses.

In order to increase the likelihood that each NRC gets to the intended destination, the NRC data file is processed through Canada Post approved standardization software which validates each mailing address against current Canada Post mailing address data. If the resultant accuracy rate exceeds 95%, incentive reduced mailing rates are available.

The 2007 NRC data file exceeded this requirement, which provided a definite measure of certainty that each card would reach its intended destination. Achieving this accuracy rate also allowed Elections Ontario to take advantage of a reduced mailing rate, accordingly reducing the costs associated with NRC distribution.

Apart from redesigning the card, Elections Ontario also implemented a single-supplier printing strategy. Unlike the past event where the NRCs had been printed by two suppliers, the cards were generated centrally by one contracted printer. This new initiative proved to be successful as it alleviated a number of the logistical challenges faced in past events and allowed for a uniform distribution of cards across the province.

Between September 18 and September 21, 2007, 8,206,005 NRCs were mailed to electors in the province. An additional 940,533 cards were generated to reflect updates collected through targeted registration and target revision and transactions at the returning office for new additions and changes. These cards were mailed to electors between September 24 and September 26, 2007. Where necessary, those cards were clearly marked as "REVISED" in order to lessen any potential elector confusion.

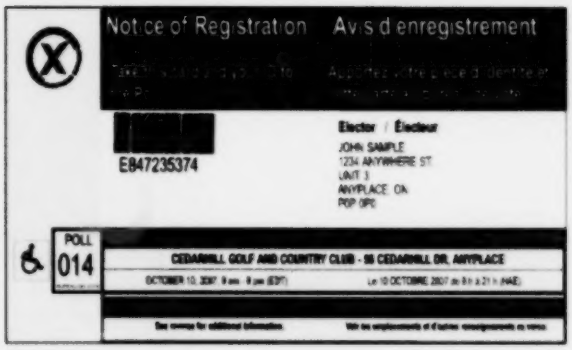

Data for the Notice of Registration cards is derived from the elector and mailing address information contained in the preliminary List of Electors extract from the Register. In most cases, an elector's mailing address is the same as his or her residential address. However, in rural regions, this is often not the case as a result of electors having Rural Route, post office box and general delivery mailing addresses.

In order to increase the likelihood that each NRC gets to the intended destination, the NRC data file is processed through Canada Post approved standardization software which validates each mailing address against current Canada Post mailing address data. If the resultant accuracy rate exceeds 95%, incentive reduced mailing rates are available.

The 2007 NRC data file exceeded this requirement, which provided a definite measure of certainty that each card would reach its intended destination. Achieving this accuracy rate also allowed Elections Ontario to take advantage of a reduced mailing rate, accordingly reducing the costs associated with NRC distribution.

Voting Locations

Voting locations must be confirmed early in the election period for inclusion on the Notice of Registration cards for electors.

Following the pre-writ evaluation of potential voting locations by returning officers, Elections Ontario incorporated the recommendations into a record of potential locations. In the weeks before the issue of the writs, returning officers worked quickly to visit and confirm locations and to ensure accessibility and availability of each site in advance of that deadline.

Roughly 30% of the voting locations used during the 2007 electoral event were situated within schools. Centrally located and traditionally used in electoral events, schools are often the only suitable public locations available for use.

In recent years, however, school administrators have been increasingly hesitant to grant access to their buildings, primarily citing security concerns.

Elections Ontario worked with administrators to alleviate these concerns, reinforcing the importance of security during training, increasing the number of poll officials in voting locations within schools and, in some cases, providing professional security guards on Election Day.

In total, returning officers set up 648 advance polls and 27,596 Election Day polling places, totaling 28,244, in 9,090 voting locations throughout the province. This represents an increase of 4,868 polling places and 2,073 voting locations over the previous election – in effect, a 20% increase in the overall number of polling places and a 30% increase in the number of voting locations in comparison with the 2003 election.

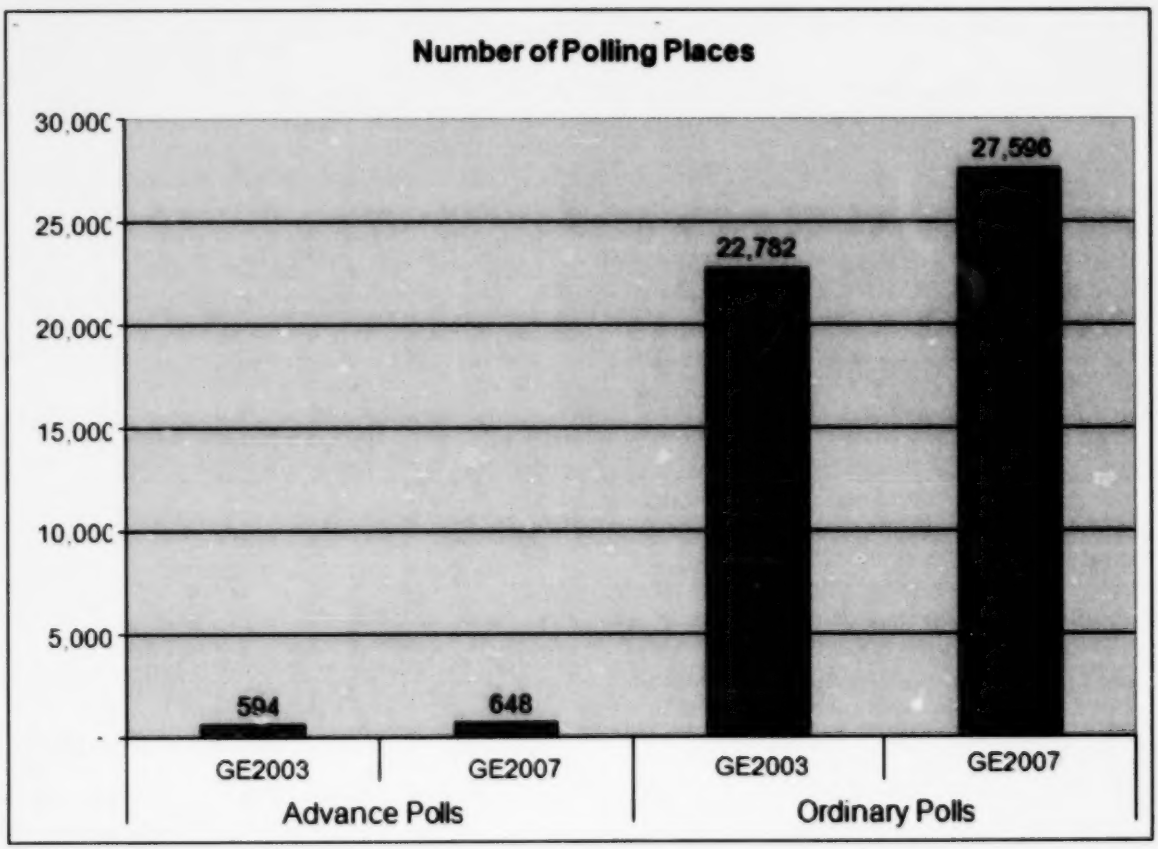

Voting locations were closer to the elector, located in familiar sites within their communities. With the goal of creating a more convenient and efficient voting experience for the elector, Elections Ontario increased voting locations in apartment and condominium buildings with more than 100 units, by 261% over the 2003 election. Similarly, the use of community centres as voting locations increased by 159% over the previous event.

Advertising Campaign

Building on the successes of the award-winning advertising campaign of 2003, Elections Ontario ran a multi-staged and highly visual campaign which sought to meet two distinct objectives: to "inform" and to "engage" electors.

The engage component was designed to encourage eligible electors to exercise their right to vote whereas the inform element was designed to provide details about the electoral process and ensure that voting was as accessible as possible. The 2007 advertising campaign was comprised of 828 individual items produced for distribution during the event.

Both the "inform" and "engage" objectives were united under the shared event theme of "Don't let others speak for you. Vote."

Elections Ontario conducted focus groups across the province and across multiple socio-economic groups to test the 2007 theme and concepts. The evaluation showed that the campaign concepts and creative samples were received positively by respondents across all markets and segments of the polled population. The message was deemed to be clear, relevant and motivating.

Working with a media buy plan developed to achieve a 99% reach – meaning 99% of the Ontario electors would see or hear an Elections Ontario advertisement at least once – Elections Ontario placed a variety of print, radio and television ads as well as transit shelter and resto-bar pieces and banner ads on high traffic websites.

In addition to print, radio, television and online materials, Elections Ontario also produced two "householder" brochures, each distributed to 4.8 million households. Delivered during the week

of August 14 – 17, the first householder was designed to inform electors of all that was new for the 2007 election. It included information regarding the new identification requirements, the referendum, services for electors with special needs and general advice on voting procedures and how to confirm registration or work in the election. It also advised electors that revising agents were to be expected to visit in the coming weeks.

The second householder, delivered during the week of September 10 – 14, again emphasized the referendum, new identification requirements and included information on advance poll voting locations, NRCs and voter eligibility.

Response from electors following the electoral event indicates that more than 96% of electors specifically recalled seeing, reading or hearing a component of the Elections Ontario advertising campaign. Eight out of ten Ontarians gave positive ratings to the information that was available to them prior to and on Election Day regarding the voting process and where to vote.

DIRECT MAIL	
Householders (x2)	4,797,000
Number of NRC centrally mailed (including revised cards)	9,146,538
ADVERTISING	
Daily Newspapers	45 (4 stages)
Weekly Community Newspapers	11
French-Language Newspapers	20
Ethnic and Aboriginal Daily/Weekly Newspapers	31 print and corresponding on-line publications
Television Stations - English and French	16 major television markets (800 Gross Rating Points for 3 flights*)
Radio Stations - English and French	All available Ontario radio stations (300+)
Radio Ethnic	4 inform scripts produced and delivered in 46 languages
Transit Shelters	80 locations
Resto-Bar	1,525 locations
On-line	4,000,000 impressions on 9 sites
LANGUAGES	
Print	33
Television	2
Radio	48

* Gross Rating Points – an advertising industry measure of the intensity and estimated audience for a campaign

Outreach

Elections Ontario is committed to protecting the accessibility of the electoral process. Implicit in this pledge is the understanding that Ontario has a very diverse population of electors who may require specialized assistance in order to exercise their right to vote. It is through the outreach program that we provide the necessary tools and materials to support that accessibility.

Through its outreach activities, Elections Ontario not only sought to convey electoral process information to the diverse communities making up the province but also to effectively promote the products, services and partnerships available to electors who may face barriers to the electoral process.

The 2007 outreach program built upon relationships with more than 500 stakeholder organizations and, by extension, the electors that those organizations represent. The following are some of the key enhancements to products and services available for the 2007 electoral event:

- New Braille ballot template, developed in consultation with the CNIB;
- Larger font on ballot for electors who are visually impaired;
- Increased TTY services for hearing impaired electors;
- Downloadable large print and Braille householder on the website;
- Pictograph poster to aid electors with low literacy skills in understanding voting procedures;

- An expanded web presence providing information in 35 languages;
- A third party translation service to assist callers in over 100 languages;
- Language guides for use in polls, provided in 35 languages.

Apart from the multi-language print and radio advertising campaign, Elections Ontario encouraged involvement in the electoral process and addressed the new identification requirements by providing the following resources throughout the province:

- 23 Aboriginal liaison officers to work with Chiefs and key Aboriginal leaders and to distribute information kits to over 200 communities throughout the province;

- 61 community liaison officers to work with various ethno-cultural organizations and communities;

- Eight liaison officers for the homeless to provide voting information to shelters and to distribute election information kits to homeless electors;

- 60 student liaison officers to facilitate partnerships with student organizations and to participate in campus registration initiatives.

In order to drive awareness of the general election and referendum on university and college campuses across the province, Elections Ontario formed strategic alliances with the Canadian Federation of Students and the College Student Alliance. With the assistance of more than 200 representatives on 50 campuses, Elections Ontario launched an extensive media campaign aimed at promoting the advertising campaign messaging and information in 29 campus publications, on campus radio and on popular online platforms such as Facebook and Campus Life.

As well, on September 17 and 18, 2007, Elections Ontario hosted on-campus registration days.

In addition, Elections Ontario distributed information kits to more than 1,000 women living in temporary shelters and retained the services of a literacy consultant to create materials for electors with low literacy levels.

Post-election surveys conducted by Ipsos Reid show that the experience of electors with special needs generally mirrors that of other electors when it comes to electoral event awareness and obtaining information at different stages in the election calendar. Overall, the vast majority reported having no problems casting their ballots and, while some respondents reported a lower level of awareness regarding the new identification requirements, they indicated that they had no difficulty producing acceptable identification when required to do so.

The majority of electors with disabilities surveyed also stated that they experienced no problems when casting their ballots. However, a key finding of the survey is that, when compared to other electors, voters with disabilities report a higher level of problems or barriers at voting locations. Elections Ontario is committed to removing such barriers and will continue to improve products, services and support for these electors.

The fact that Ontarians with disabilities are among the electors more likely to rely directly upon Elections Ontario for voting and accessibility information, using either our website or our toll-free numbers, again confirms the importance of Elections Ontario's commitment to effective communications materials, accessible information and responsiveness to electors.

Student Vote

As in 2003, Elections Ontario again partnered with Student Vote to encourage active and educated citizenship in students under the voting age with the goal of establishing and reinforcing the habit of electoral participation in young Ontarians. First launched during the 2003 Provincial General Election, Student Vote provides students with the opportunity to take part in a parallel election experience, during an official event period. In total, 2,177 schools, located in every electoral district in the province, registered to participate.

Student Vote distributed suggested action plans and actual event advertising, information materials and sample poll kits, as supplied by Elections Ontario, in order to represent the voting experience as accurately as possible at all involved schools. Students studied the electoral process, learned of the referendum on electoral reform and interacted, in some cases, with local candidates. The process culminated in the participation of 1,704 schools and 269,311 votes cast by elementary and secondary school students on October 10, 2007 in the parallel Student Vote election. The parallel referendum consisted of 188,656 valid votes submitted by 1,238 schools.

Contact Centre

Expanding upon the centralized framework that was piloted in the 2003 electoral event, Elections Ontario activated its 125-seat capacity contact centre at the beginning of the writ period. In total, 239 agents were trained to provide services in English and French with contact centre agents available to callers in shifts, for a total of 78-hours each week.

The contact centre provided a single point of contact for all elector inquiries, a fact that was reinforced in all communications and advertising materials. In addition to the 239 agents staffing the contact centre, more than 300 agents located in the returning offices received calls pertaining to local election issues throughout the writ period, such as hiring, target revision and voting location confirmation.

In order to ensure that electors contacting Elections Ontario received professional and efficient responses to their queries, Elections Ontario set performance targets using industry standard or better Key Performance Indicator measures, committing to answer 85% of all calls within 15 seconds and to resolve an elector's query on the initial call 90% of the time.

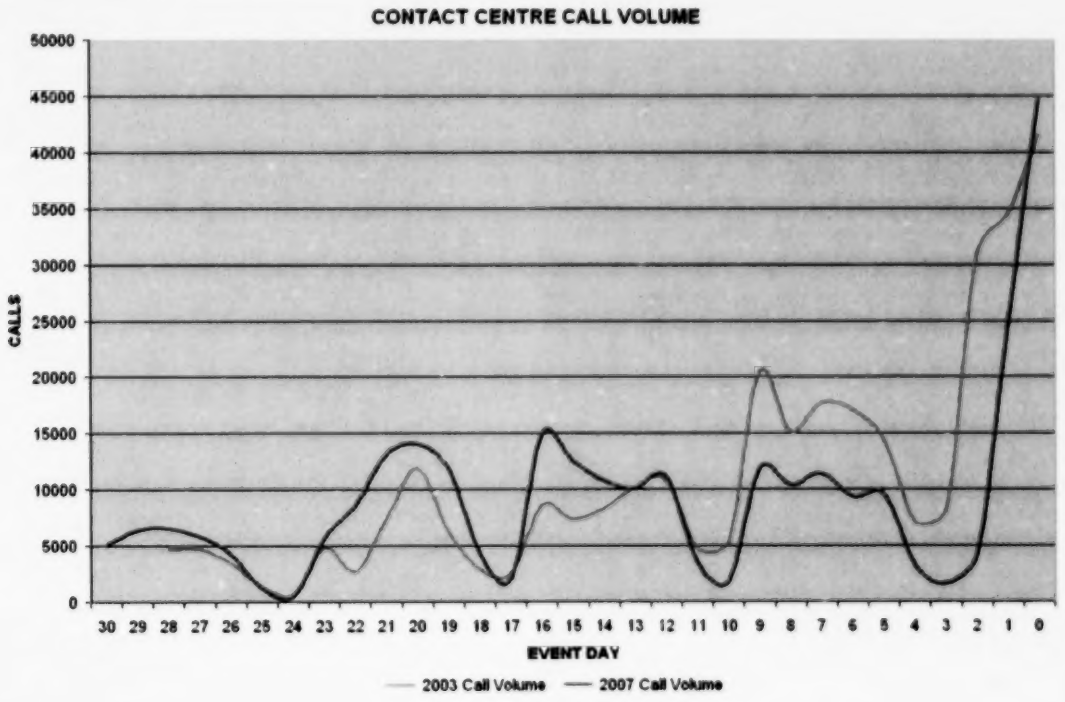

During the event, Elections Ontario's agents responded to a total of 286,610 telephone calls, receiving 177,266 at the centralized contact centre and an additional 109,344 in the returning offices themselves. The contact centre exceeded its Key Performance Indicator standards, achieving over 94% for both English and French-language services.

As with the election in 2003, separate toll-free support lines were provided specifically for use by returning office staff, electors with special needs, candidates and the media.

Website

The Elections Ontario website provided electors with another link to information, support and assistance during the event.

In 2003, the website had been a well-accessed point of contact, with more than 200,000 unique visitors accessing the site during the 28-day writ period. In the four years since the last event, however, Ontarians have become more reliant upon the Internet as a means of gathering information and technology has, understandably, evolved. Consequently, Elections Ontario launched a redesigned website for the 2007 general election expanding on the functionality of the previous website and offering new, innovative tools as well as enhanced user-centered navigation.

In an effort to increase the ease of navigation, a header and footer were added to the website making key links accessible from anywhere on the website. These links allowed users to quickly view the most commonly accessed content and applications on the Elections Ontario website, to search for key words on the site or to toggle page content between English and French.

One of the key drivers while designing the site was to ensure accessibility for all users of the website. The Accessibility Directorate of Ontario, an office of the Ministry of Community and Social Services, endorses the W3C Web Accessibility Initiative Guidelines for website developers to follow to ensure that persons with disabilities receive the same user experience as other users. The Elections Ontario website was compared against the W3C Web Content Accessibilities guidelines to ensure compliance with Priority 1 checkpoints. Using an on-line accessibility review tool, Elections Ontario confirmed that all Priority 1 checkpoints were met. Elections Ontario continues to monitor the accessibility of the site by using on-line accessibility review tools on a periodic basis to ensure that all new content conforms to Priority 1 checkpoints.

The website also proved to be a useful recruiting tool. In total, 13,846 individuals visited the online job application page between September 10 and October 10, 2007 and submitted an application to work in an electoral district on Election Day.

During the election, over 434,000 "Where Do I Vote" FAQ inquiries were responded to on the website. Most of this activity occurred during the last week of the event and focused on the following queries:

- Where do I vote?
- Who are the candidates in my electoral district and how can I get in contact with them?
- Where are my Advance Poll Voting Locations? When are they open?
- Who are the candidates in Ontario?
- Who is my returning officer and how can I contact him/her?

In accordance with the new legislative requirements, the "Am I Registered?" elector registration confirmation was transitioned to the "Am I on the List?" application on September 10, 2007. Accessed by 44,876 electors, the application was offered until early October when its value became diminished as a result of the number of updates to the list being generated in 107 electoral districts.

The website was accessed by 401,147 unique visitors during the election period, with 105,455 of those visiting the site on Election Day for last minute voting information or election and referendum results. Roughly double the number of unique visitors accessed the Elections Ontario website in comparison with the previous provincial electoral event.

Post-event research conducted by Ipsos Reid indicates an unexpected three-fold increase in the number of electors making use of our web services over the 2003 event. With usage growing at such a significant rate, it is clear that the continued advancement of our web services is a key and necessary deliverable. Elections Ontario is committed to exploring online innovations and opportunities in order to provide the best possible support to electors via web services.

Web Activity

Election Day	**7,155,263**	**105,455**
Event Total	**26,914,866**	**401,147**
Daily Avg.	**868,221**	**12,940**

Unique Visitors

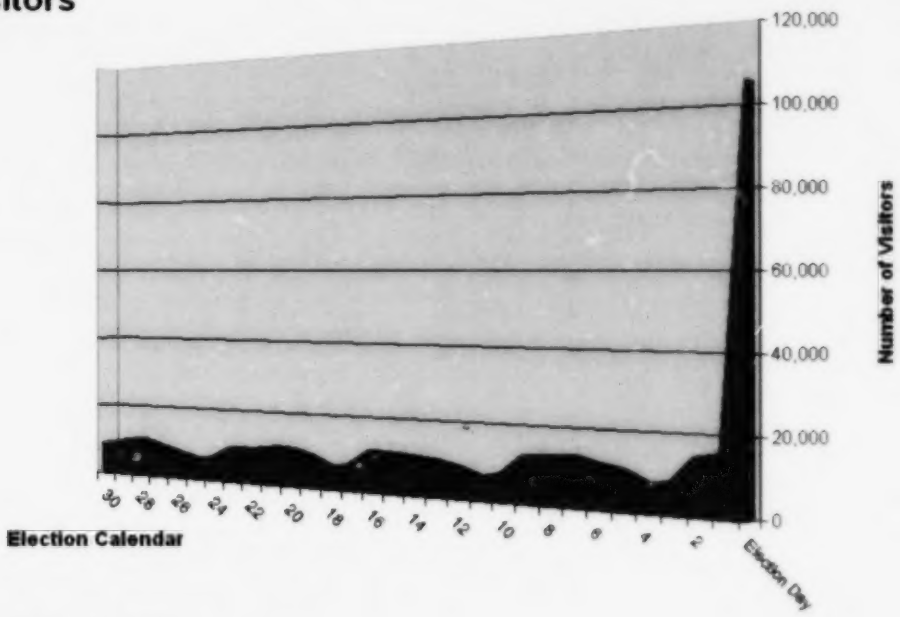

FAQ Applications

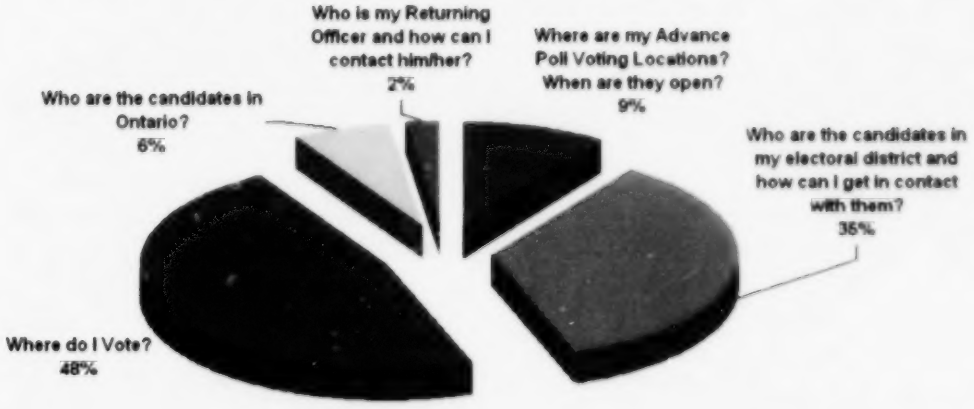

Post-event research conducted by Ipsos Reid indicates an unexpected three-fold increase in the number of electors making use of our web services over the 2003 event. With usage growing at such a significant rate, it is clear that the continued advancement of our web services is a key and necessary deliverable. Elections Ontario is committed to exploring online innovations and opportunities in order to provide the best possible support to electors via web services.

Web Activity

	Total Hits	Unique Visitors
Election Day	7,155,263	105,455
Event Total	26,914,866	401,147
Daily Avg.	868,221	12,940

Unique Visitors

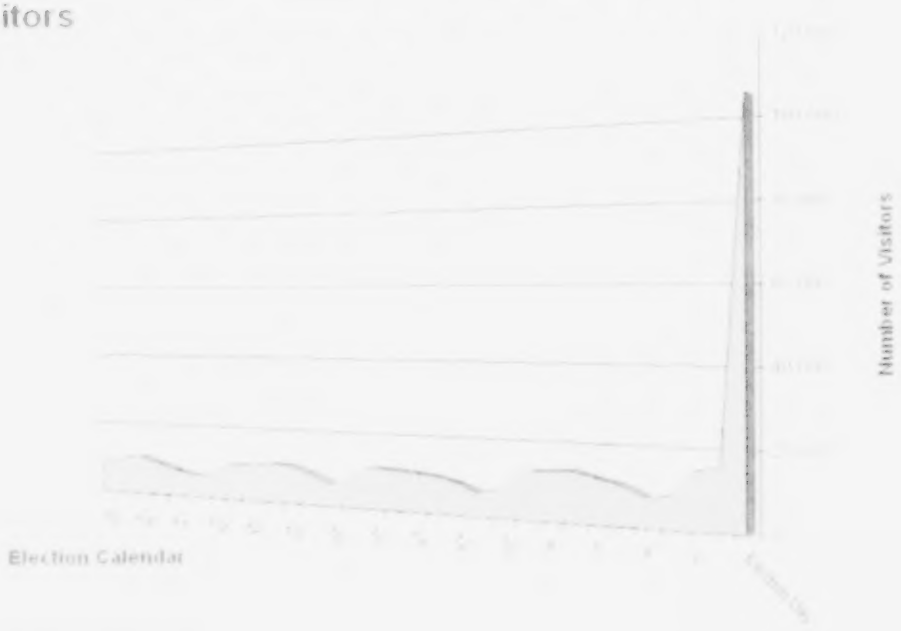

FAQ Applications

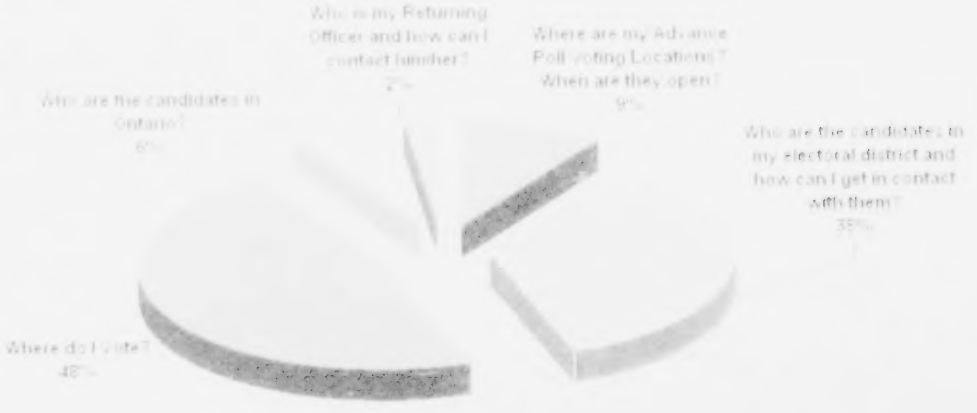

Nominations and Ballot Printing

Nomination Day signals the commencement of a period of great activity during an event. With less than four full days separating the end of the nomination period and the first day of advance polls, there is much to be done in order to ensure the efficient printing and shipping of more than 10.5 million election ballots.

Nominations closed at 2pm on September 18, 2007. One of the recent amendments to the *Election Act* allowed for the inclusion of political party affiliation on the ballot with the name of the candidate, if a statement of endorsement had been signed by the leader of that political party and then submitted to the Chief Electoral Officer on or before the close of nominations.

Of the 599 candidates nominated in the 39th Provincial General Election, 565 candidates were endorsed by 12 registered political parties, thereby allowing for the name of the political party to appear below the candidate name on the ballot. The majority of those candidates who were not endorsed by a party chose to be identified as "independent" and were listed as such on the ballot.

The three new political parties were able to obtain their registration by meeting the threshold of nominating two candidates for election as permitted by an amendment to the *Election Finances Act* made in March 2007.

While two types of ballots were produced for use in the 2007 electoral event - election ballots and referendum ballots - they were generated using vastly different methods.

The election ballots, newly designed and featuring the political party name, a voting circle double the size of that appearing on the ballot used in 2003, and a 33% increase in ballot width to permit a larger font size and improve legibility for visually impaired voters, were produced for each of the electoral districts as they had been in past electoral events. Returning officers were required to identify a local ballot printing supplier in advance of the writ period so that the ballot specifications and security-encoded paper used in election ballot printing could be shipped in advance. Following the close of nominations, approximately 70 local printing houses across the province worked with returning officers and Elections Ontario to produce and ship 10,529,950 election ballots for use in advance polls and on Election Day.

Communist Party of Canada (Ontario)	6	8
Family Coalition Party of Ontario	51	83
Freedom Party of Ontario	24	15
New Democratic Party of Ontario	103	107
Ontario Liberal Party	103	107
Ontario Libertarian Party	5	25
Ontario Provincial Confederation of Regions	1	2
Party for People with Special Needs *	n/a	2
Progressive Conservative Party of Ontario	103	107
Reform Party of Ontario *	n/a	2
Republican Party of Ontario *	n/a	2
The Green Party of Ontario	102	107
Independent Candidates	24	32
Total Number of Candidates	**522**	**599**
Total Number of Parties	**9**	**12**

* Registered in 2007

Sample Election Ballot: Ottawa-Orléans 2007

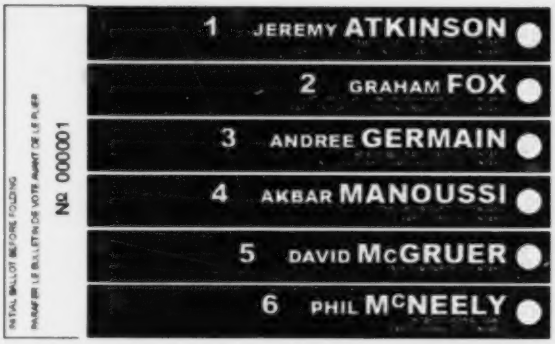

Unlike the election ballot, the referendum ballot was not dependant upon an electoral district specific candidate list and thus could be produced centrally by a single printer in advance of Nomination Day. In total, 9,020,000 referendum ballots were produced and shipped for use in advance polls and on Election Day.

Sample Referendum Ballot

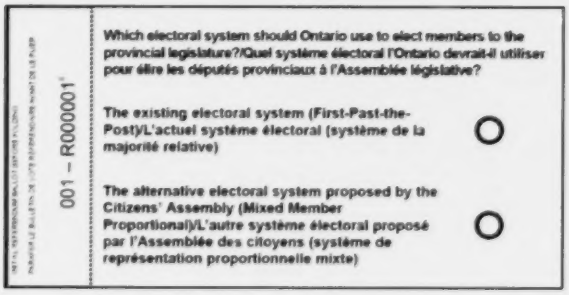

Nominations and Ballot Printing

Nomination Day signals the commencement of a period of great activity during an event. With less than four full days separating the end of the nomination period and the first day of advance polls, there is much to be done in order to ensure the efficient printing and shipping of more than 10.5 million election ballots.

Nominations closed at 2pm on September 18, 2007. One of the recent amendments to the *Election Act* allowed for the inclusion of political party affiliation on the ballot with the name of the candidate, if a statement of endorsement had been signed by the leader of that political party and then submitted to the Chief Electoral Officer on or before the close of nominations.

Of the 599 candidates nominated in the 39th Provincial General Election, 565 candidates were endorsed by 12 registered political parties, thereby allowing for the name of the political party to appear below the candidate name on the ballot. The majority of those candidates who were not endorsed by a party chose to be identified as "independent" and were listed as such on the ballot.

The three new political parties were able to obtain their registration by meeting the threshold of nominating two candidates for election as permitted by an amendment to the *Election Finances Act* made in March 2007.

While two types of ballots were produced for use in the 2007 electoral event - election ballots and referendum ballots - they were generated using vastly different methods.

The election ballots, newly designed and featuring the political party name, a voting circle double the size of that appearing on the ballot used in 2003, and a 33% increase in ballot width to permit a larger font size and improve legibility for visually impaired voters, were produced for each of the electoral districts as they had been in past electoral events. Returning officers were required to identify a local ballot printing supplier in advance of the writ period so that the ballot specifications and security-encoded paper used in election ballot printing could be shipped in advance. Following the close of nominations, approximately 70 local printing houses across the province worked with returning officers and Elections Ontario to produce and ship 10,529,950 election ballots for use in advance polls and on Election Day.

Candidates	2003	2007
Communist Party of Canada (Ontario)	6	8
Family Coalition Party of Ontario	51	83
Freedom Party of Ontario	24	15
New Democratic Party of Ontario	103	107
Ontario Liberal Party	103	107
Ontario Libertarian Party	5	25
Ontario Provincial Confederation of Regions	1	2
Party for People with Special Needs *	n/a	2
Progressive Conservative Party of Ontario	103	107
Reform Party of Ontario *	n/a	2
Republican Party of Ontario *	n/a	2
The Green Party of Ontario	102	107
Independent Candidates	24	32
Total Number of Candidates	**522**	**599**
Total Number of Parties	**9**	**12**

* Registered in 2007

Sample Election Ballot: Ottawa-Orléans 2007

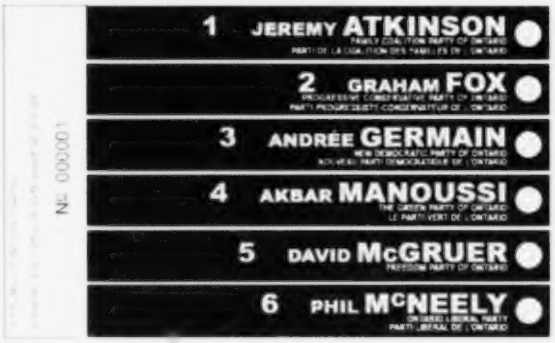

Unlike the election ballot, the referendum ballot was not dependant upon an electoral district specific candidate list and thus could be produced centrally by a single printer in advance of Nomination Day. In total, 9,020,000 referendum ballots were produced and shipped for use in advance polls and on Election Day.

Sample Referendum Ballot

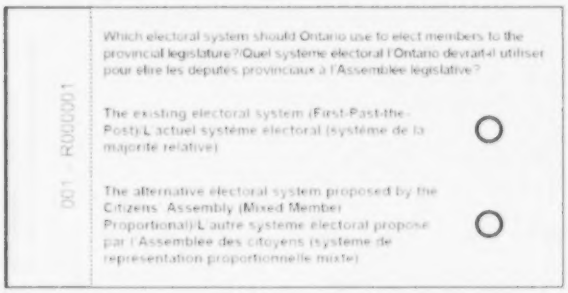

Advance Polls

In 2003, advance polls in returning offices were open for six days and "area advance polls" throughout each electoral district were open for three of those days. Following an amendment to the *Election Act*, passed on June 4, 2007, the advance poll period was extended to 13 days in returning offices and ten days for "area advance polls."

Preparing for and administering the extended advance poll period presented some logistical and recruiting challenges. Returning officers noted that it was difficult to recruit and retain poll officials for the entire 13-day period. This proved to be particularly true in rural electoral districts.

Keeping the advance polls secure and separate from politically affiliated advertising and other events booked into the same facilities was also a concern. The increased duration of the area advance poll period in turn increased the likelihood that other events, politically affiliated or otherwise, were booked in the same community centres, shopping plazas or churches. Elections Ontario took care to ensure that all area advance polls were kept separate and, in some cases, provided security to enforce the separation.

The advance poll period commenced in returning offices on Saturday, September 22. Additional "area advance polls," located in communities throughout the province, opened three days later on Tuesday, September 25. All advance polls concluded on October 4, six days prior to Election Day.

Overall, the 13-day advance poll period progressed smoothly and the few incidents that occurred, such as power outages in the Electoral Districts of Algoma-Manitoulin and Thunder Bay-Atikokan, were addressed appropriately by returning officers and advance poll officials. In one case, advance poll officials were unable to enter the arranged voting location in order to open their poll. Recognizing their responsibility to accommodate electors, the poll officials simply set up the poll in the parking lot and processed voters until the landlord was contacted and the location was unlocked.

During the 13-days that advance polls were open, 452,919 electors chose to cast a ballot, representing an increase of 27.4% over advance poll turnout in 2003 and comprising roughly 10.1% of the overall 2007 election turnout. Ballots were held securely and not counted until the close of polls on Election Night.

Number of Advance Poll Days	Area Advance 3 Returning Office Advance 6	Area Advance 10 Returning Office Advance 13
Number of Locations	594	648
Turnout	355,396	452,919
% Changed	—	+27.4
% of Overall Turnout	7.8	10.1

Polls Open – October 10, 2007

All event efforts and preparations culminated on October 10, 2007 with a successful Election and Referendum Day that took place almost without incident. With extended voting hours (9 a.m. to 9 p.m. and 8 a.m. to 8 p.m. in the Central time zone) electors had even more time to exercise their right to vote.

Few disruptions occurred and those that did, such as a fire at a school in the Electoral District of Dufferin-Caledon, were handled admirably by poll officials and resulted in no interruption to voting. Throughout the day, Elections Ontario maintained contact with the public, political parties and media through the website, contact centre and through dedicated telephone lines.

Of the 27,596 polls operating on Election Day, Elections Ontario was informed that 19 did not open at 9 a.m. as prescribed by the *Election Act*. The majority of these polls were open and serving electors within one hour of the appointed time. The Chief Electoral Officer directed three of these polls, located in the Electoral Districts of Etobicoke North and Ottawa West-Nepean, to extend voting hours until 10 p.m. No results from any of the other polls in those two electoral districts were released until after 10 p.m., when all polls had closed.

A total of 204,081 electors registered at the polls to be added to the List of Electors on Election Day and 78,006 electors had changes made to their entry on the List. The following chart details the additions, deletions and changes to elector records that took place throughout the event

Results from the 2003 general event are provided for comparison. Over all, Election Day transactions decreased from 2003 to 2007 as a result of the high number of confirmations and additions from the targeted registration and target revision programs completed before Election Day and a continuous maintenance program for the Register.

Total List Activity Through-out Event Period

Register Extract	n/a	8,384,958
Targeted Registration and Revision Additions	265,659	222,419
Preliminary List of Electors	7,331,161	8,377,734
Elections Canada Update	388,045	n/a
Polling Day Additions	324,031	204,081
Total Deletes*	175,364	180,539
Other Transactions	65,805	n/a
Duplicates Removed Post-Event	236,730	73,266
Final Elector Count	7,962,607	8,557,653
Polling Day Changes	185,651	78,006
Total Certificates	175,702	56,947

* Includes moved and deceased electors.

Advance Polls

In 2003, advance polls in returning offices were open for six days and "area advance polls" throughout each electoral district were open for three of those days. Following an amendment to the *Election Act*, passed on June 4, 2007, the advance poll period was extended to 13 days in returning offices and ten days for "area advance polls."

Preparing for and administering the extended advance poll period presented some logistical and recruiting challenges. Returning officers noted that it was difficult to recruit and retain poll officials for the entire 13-day period. This proved to be particularly true in rural electoral districts.

Keeping the advance polls secure and separate from politically affiliated advertising and other events booked into the same facilities was also a concern. The increased duration of the area advance poll period in turn increased the likelihood that other events, politically affiliated or otherwise, were booked in the same community centres, shopping plazas or churches. Elections Ontario took care to ensure that all area advance polls were kept separate and, in some cases, provided security to enforce the separation.

The advance poll period commenced in returning offices on Saturday, September 22. Additional "area advance polls," located in communities throughout the province, opened three days later on Tuesday, September 25. All advance polls concluded on October 4, six days prior to Election Day.

Overall, the 13-day advance poll period progressed smoothly and the few incidents that occurred, such as power outages in the Electoral Districts of Algoma-Manitoulin and Thunder Bay-Atikokan, were addressed appropriately by returning officers and advance poll officials. In one case, advance poll officials were unable to enter the arranged voting location in order to open their poll. Recognizing their responsibility to accommodate electors, the poll officials simply set up the poll in the parking lot and processed voters until the landlord was contacted and the location was unlocked.

During the 13-days that advance polls were open, 452,919 electors chose to cast a ballot, representing an increase of 27.4% over advance poll turnout in 2003 and comprising roughly 10.1% of the overall 2007 election turnout. Ballots were held securely and not counted until the close of polls on Election Night.

	2003	2007
Number of Advance Poll Days	Area Advance 3 Returning Office Advance 6	Area Advance 10 Returning Office Advance 13
Number of Locations	594	648
Turnout	355 396	452 919
% Changed	---	+27.4
% of Overall Turnout	7.8	10.1

Polls Open – October 10, 2007

All event efforts and preparations culminated on October 10, 2007 with a successful Election and Referendum Day that took place almost without incident. With extended voting hours (9 a.m. to 9 p.m. and 8 a.m. to 8 p.m. in the Central time zone) electors had even more time to exercise their right to vote.

Few disruptions occurred and those that did, such as a fire at a school in the Electoral District of Dufferin-Caledon, were handled admirably by poll officials and resulted in no interruption to voting. Throughout the day, Elections Ontario maintained contact with the public, political parties and media through the website, contact centre and through dedicated telephone lines.

Of the 27,596 polls operating on Election Day, Elections Ontario was informed that 19 did not open at 9 a.m. as prescribed by the *Election Act*. The majority of these polls were open and serving electors within one hour of the appointed time. The Chief Electoral Officer directed three of these polls, located in the Electoral Districts of Etobicoke North and Ottawa West-Nepean, to extend voting hours until 10 p.m. No results from any of the other polls in those two electoral districts were released until after 10 p.m., when all polls had closed.

A total of 204,081 electors registered at the polls to be added to the List of Electors on Election Day and 78,006 electors had changes made to their entry on the List. The following chart details the additions, deletions and changes to elector records that took place throughout the event.

Results from the 2003 general event are provided for comparison. Over all, Election Day transactions decreased from 2003 to 2007 as a result of the high number of confirmations and additions from the targeted registration and target revision programs completed before Election Day and a continuous maintenance program for the Register.

Total List Activity Through-out Event Period

	2003	2007
Register Extract	n/a	8,384,958
Targeted Registration and Revision Additions	265,659	222,419
Preliminary List of Electors	7,331,161	8,377,734
Elections Canada Update	388,045	n/a
Polling Day Additions	324,031	204,081
Total Deletes*	175,364	180,539
Other Transactions	65,805	n/a
Duplicates Removed Post-Event	236,730	73,266
Final Elector Count	7,962,607	8,557,653
Polling Day Changes	185,651	78,006
Total Certificates	175,702	56,947

* Includes moved and deceased electors

Results Reporting

At 9 p.m. (8 p.m. Central time zone) the polls closed, with the exception of the three polls remaining open until 10 p.m. on the direction of the Chief Electoral Officer, and Elections Ontario poll officials began the ballot count process for election and referendum ballots. In accordance with legislation, election results were tabulated in advance of referendum results.

Elections Ontario launched its redesigned live election and referendum results web pages shortly after 9 p.m. Interest in election and referendum results proved to be substantial, greatly exceeding that seen in 2003, and by 9:30 p.m. the high volume of traffic on the website slowed the system.

Ipsos Reid research confirmed that Internet access for the general public had increased from 80% to 85% over the previous four years; a 5% increase in usage which was factored into Elections Ontario's pre-event planning. In anticipation of the election, Elections Ontario prepared for double the web traffic experienced when reporting results in the previous general event. Web usage throughout Election Day up until the time that polls closed was consistent with this hypothesis.

The close of polls, however, brought an increase of eight times more website traffic than experienced in 2003 which, in turn, overloaded the security infrastructure and caused slowdowns to the website, returning offices and results feeds to the media. Elections Ontario immediately posted a "busy site" notification barring any new users, continued updating results for those already accessing the site and established an alternate means for reporting to the media, which performed well. Around midnight, normal service was resumed.

The significant use of our web-enabled results reporting system has clearly demonstrated that Ontario electors are now much more comfortable using the Internet to obtain information during an event.

The expansion of the Elections Ontario web environment is a key part of the strategic direction of the next four years; the election night experience has reinforced the importance of pursuing this crucial objective.

Voter Turnout

Elections Ontario establishes voter turnout by calculating the ratio between the number of ballots and the final number of electors on the List of Electors.

In 2007, the number of people who voted during the 13-day advance poll period as well as on Election Day was 4,457,829. The final elector count, totaling 8,557,653, increased between 2003 and 2007 by 595,046 electors, resulting in a general election voter turnout rate of 52.1%.

The first provincial referendum since 1924 resulted in 63% of participating electors selecting First-Past-The-Post and 37% of participating electors selecting Mixed Member Proportional. A total of 2,714,020 ballots were cast in favour of First-Past-The-Post while 1,581,741 ballots were cast in favour of Mixed Member Proportional.

To help understand the changing future, we have presented a chart in Appendix B that shows preliminary numbers for voter turnout by age in the 2003 and 2007 elections.

Polls	Advance Polls	594	648
	Election Day Polls	22,782	27,596
	Polling Locations	7,017	9,090
Ballots	Total Ballots	4,528,167	4,457,829
	Valid Ballots	4,497,244	4,423,898
	Rejected Ballots	20,679	19,654
	Unmarked Ballots	7,613	10,865
	Declined Ballots	2,631	3,412
Electors who voted at Advance Polls		355,396	452,919
Turnout	Percentage of names on the Voters List	56.8%	52.1%

Ballots	Total Ballots	4,457,829
	Valid Ballots for First-Past-The-Post	2,714,020
	Percentage of Valid Votes	63%
	Valid Ballots for Mixed Member Proportional	1,581,741
	Percentage of Valid Votes	37%
	Rejected Ballots	28,512
	Unmarked Ballots	111,766
	Declined Ballots	21,790

Voter Turnout

Elections Ontario establishes voter turnout by calculating the ratio between the number of ballots and the final number of electors on the List of Electors.

In 2007, the number of people who voted during the 13-day advance poll period as well as on Election Day was 4,457,829. The final elector count, totaling 8,557,653, increased between 2003 and 2007 by 595,046 electors, resulting in a general election voter turnout rate of 52.1%.

The first provincial referendum since 1924 resulted in 63% of participating electors selecting First-Past-The-Post and 37% of participating electors selecting Mixed Member Proportional. A total of 2,714,020 ballots were cast in favour of First-Past-The-Post while 1,581,741 ballots were cast in favour of Mixed Member Proportional.

To help understand the changing future, we have presented a chart in Appendix B that shows preliminary numbers for voter turnout by age in the 2003 and 2007 elections.

Provincial General Elections		2003	2007
Polls	Advance Polls	594	648
	Election Day Polls	22,782	27,596
	Polling Locations	7,017	9,090
Ballots	Total Ballots	4,528,167	4,457,829
	Valid Ballots	4,497,244	4,423,898
	Rejected Ballots	20,679	19,654
	Unmarked Ballots	7,613	10,865
	Declined Ballots	2,631	3,412
Electors who voted at Advance Polls		355,396	452,919
Turnout	Percentage of names on the Voters List	56.8%	52.1%

The Referendum in Brief		
Ballots	Total Ballots	4,457,829
	Valid Ballots for First-Past-The-Post	2,714,020
	Percentage of Valid Votes	63%
	Valid Ballots for Mixed Member Proportional	1,581,741
	Percentage of Valid Votes	37%
	Rejected Ballots	28,512
	Unmarked Ballots	111,766
	Declined Ballots	21,790

Post-Event

Recount in Thunder Bay-Atikokan

There was one judicial recount following the 2007 general election. A recount for the Electoral District of Thunder Bay-Atikokan was requested under Section 71 of the *Election Act* by the NDP candidate, John Rafferty, who received the second-highest number of votes. After the official tabulation on October 12, 2007, the margin between Mr. Rafferty and the Liberal candidate, Bill Mauro, who received the most votes, was 41 votes.

The judicial recount took place on October 26, 2007 under the supervision of Mr. Justice DiGiuseppe of the Ontario Court of Justice. Following the recount, the Difference between the two candidates was adjusted to 50 votes.

Comprehensive Contingency and Disaster Recovery Planning

The successful delivery of an electoral event is as dependant upon supplies, technology and utilities as it is upon each returning officer and poll official. Consequently, Elections Ontario developed strategies to address unexpected events or disruptions that could threaten the ability to administer an election.

Building on the Business Continuity and Disaster Recovery plans in place in 2003, Elections Ontario developed critical event resumption plans for head office and all 107 returning offices. Arrangements were made for a short-term emergency business resumption facility, an IT recovery centre, an alternate contact centre site, back-up skids of supplies and emergency generators. Elections Ontario also requested credible evidence of contingency preparations from all major suppliers and strategic partners. None of the plans or preparations had to be put into action during the event.

Closing Down The Event

Long after voting has concluded and the results have been tabulated, the general election remains a focal point at Elections Ontario.

In advance of closing down 107 returning offices and 29 satellite offices, returning officers and their staff must reconcile the election and referendum results, take part in any required judicial recounts, arrange for all telephony services and utilities to be disconnected and return furniture to suppliers. They must capture the payment information for more than 70,000 poll officials and record the polling day voter registration data for incorporation into the Register. Finally, returning officers must repack all of the materials and equipment originally shipped from Elections Ontario. All 136 returning and satellite offices completed these tasks and closed on or before October 20, 2007.

Immediately following the election, Elections Ontario commenced issuing payments to poll officials; a significant undertaking considering that more than 80,000 people, most of whom only work on Election Day, are hired during an event. Those poll officials with questions were directed to contact a payment inquiry telephone and e-mail assistance service, staffed by more than 25 agents.

In the weeks following the event, Elections Ontario hosted returning officer and CEO liaison officer debrief sessions, collected online surveys completed by poll officials and met with outreach stakeholder organizations and representatives from political parties to gather their reflections of the event. The comments and suggestions amassed during these post-event sessions will be analyzed in the months to come and used to strengthen the processes and training employed in future elections.

Ipsos Reid Post-Event Survey

In accordance with section 67.1 of the *Election Act* which requires the Chief Electoral Officer to conduct a survey of electors, Elections Ontario commissioned Ipsos Reid Public Affairs to conduct stakeholder and public opinion and behaviour research following the October 10, 2007, provincial election and referendum.

The primary objective of the research project was to measure general elector (voter/non-voter) and stakeholder opinions on and experiences with the procedures, processes and related communications associated with the general election. In particular, the survey was commissioned to determine whether electors experienced any barriers in adding their names to the Register or Voters List, in attending polling places or in casting their votes.

While the findings of the post-event survey are noted throughout this report, a comprehensive summary of the Ipsos Reid survey results can be found in Appendix A of this report. Results pertaining to the referendum are presented in a separate report entitled "Provincial Referendum on Electoral System Reform, October 10, 2007, Report of the Chief Electoral Officer."

Election Costs

On July 10, 2007, for the first time, Elections Ontario published a set of projected cost estimates for a general election. In order to establish a consistent basis of comparison, the publication restated 2003 event expenditures and presented the anticipated costs for the October 2007 election and referendum using the same groups and categories.

Some of the cost estimates reflected the preliminary plans for the Referendum Education Program that was being developed at that time. In the final analysis, expenditures in some areas vary from the initial estimates because of altered products and processes and delivery systems for the referendum.

In a similar context, the wide range of integration of operational delivery activities for the election and the referendum means that it is not possible to separate referendum costs from election costs in electoral districts. Expenditures specifically associated with the design and delivery of the referendum education program, included under the heading Headquarters Expenditures below, are discussed in detail in the separate referendum project report.

The table on page 38 sets out the 2003 expenditures, the July 10, 2007 cost estimates and the total cost for all aspects of the 39th Provincial General Election and the October 2007 Referendum on electoral system reform.

The 2007 Projected Final Costs reflect information available as of April 30, 2008, together with estimates for all other outstanding costs. The Actual Final costs will be confirmed in the 2007 Annual Report of the Chief Electoral Officer to be tabled later in 2008.

	2003 Actual (Election Only)	2007 Cost Estimates July 10, 2007 (Election and Referendum)	2007 Projected Final Costs (Election and Referendum)
Headquarters Expenditures			
Communications		13,829,000	13,675,000
Human Resources		3,677,000	5,336,000
Hardware and Equipment		603,000	191,000
Services		4,167,000	2,745,000
Supplies		2,251,000	
Distribution, Transportation & Postage		1,074,000	2,840,000
		$25,601,000	**$29,773,000**
Election Finances		**$6,169,000**	**$5,103,000**
Electoral District Expenditures			
Administration of Returning Office		14,645,000	16,536,000
Advance Polls		3,371,000	4,361,000
Hardware and Equipment		1,748,000	2,196,000
Notice Of Registration Cards		5,225,000	7,614,000
Polling Day		18,064,000	17,064,000
Printing		1,414,000	1,131,000
Revision Personnel		11,891,000	7,914,000
Supplies, Distribution & Services		359,000	350,000
Training		2,068,000	1,656,000
Preliminary Duties		2,389,000	805,000
		$61,174,000	**$59,627,000**
TOTAL		**$92,944,000**	**$94,503,000**

The following chart demonstrates the impact of these costs for an eligible elector.

Total Cost of 39th Provincial General Election, Referendum and Referendum Education Program By Eligible Elector

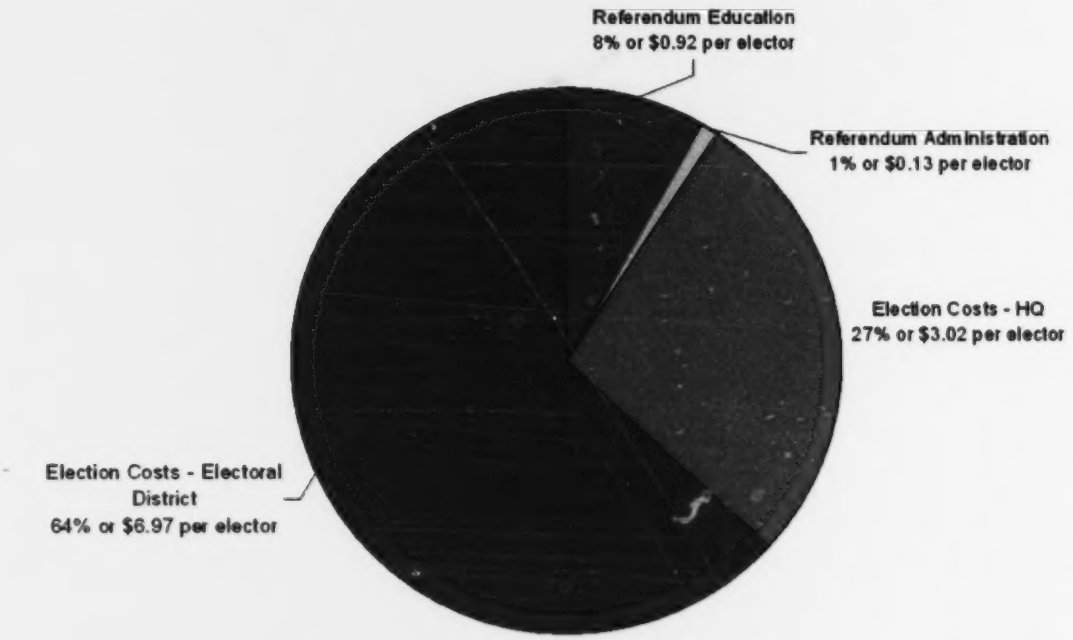

From Election to Reflection

The focal point of all of the preparations and processes undertaken during the pre-writ and writ period, Election Day, provides Elections Ontario with the opportunity to fulfill its mandate and to connect with and support electors across the province. But efforts relating to the election do not end there. Following the event, Elections Ontario is heavily involved in processing all payments to poll officials, collecting all supplies and capturing all elector data and reflections of the event. Then, with the successes and lessons of the recent event in mind, focus shifts to preparation for the next general election.

Observations and Future Directions

Looking at the experience of the 2007 general election, it is clear that the opportunities identified in 2003 have provided increased integrity and greater access for electors. According to the measures of success and satisfaction surveyed by Ipsos Reid immediately after the election, Ontario's electors rated their experiences very positively. In fact, satisfaction levels in all major areas improved over 2003. It is also clear, however, that there is still room for improvement.

There is a need to revisit the legislative framework for elections in Ontario in the very near future. It is also clear that the principles of access, integrity and modern electoral management that were identified in 2003 are equally valid in 2008, and provide fundamental guidelines for the process of change.

The following observations describe a number of initiatives currently planned or underway at Elections Ontario. These observations also serve to illustrate the challenges to the electoral process created by the current legislation.

Immediately after the election, Elections Ontario invested in the completion of a strategic plan and organizational review for 2008 and forward. This process not only built on the previous strategic plan and recent changes in the legislative framework, but also allowed staff to consider in some depth, the lessons learned leading up to and following October 10, 2007.

Over the coming four years, Elections Ontario will pursue a range of activities that will help meet strategic challenges such as geographic diversity, the changing demographic characteristics of electors, the management of technology, the technology demands of electors and the infrastructure of election delivery. Specifically, the 2008 Strategic Plan identifies priorities for maintaining and developing the Permanent Register of Electors for Ontario (PREO), expanding public education and outreach activities, managing the business of Elections Ontario and protecting the integrity of the electoral process.

Effective election processes demand a solid operational environment at the local level. Achieving this will become easier as a direct result of the creation of a new regionally focused advisory committee of returning officers. Local intelligence leads to better service to electors and the other essential participants in the electoral process, including candidates and political parties, and this new advisory committee will identify opportunities for a continuing electoral presence in communities throughout the province.

If the Chief Electoral Officer is able to ensure a continuing relationship with returning officers over the 18-months preceding an election, there will be enough time to build the community outreach initiatives, find facilities and staff, and conduct the training activities that will ensure well-managed elections.

There is a continuing challenge to ensuring effective electoral administration and public confidence in the integrity of the electoral process when returning officers are appointed by the Lieutenant Governor in Council under the current provisions of the *Election Act*. Unlike other public offices, the legislation governing these appointments does not require the use of open competitions and a merit-based selection process. Federally, and in a majority of Canada's provinces and territories, including British Columbia, Manitoba, Quebec and Saskatchewan, the law entrusts the Chief Electoral Officer with the ability to hire returning officers using open competitions and a merit-based selection process so the public has confidence that selection is independent of partisan considerations. Electoral delivery in Ontario, and public faith in the electoral process, would benefit from legislative changes that would give the Chief Electoral Officer responsibility for selecting and appointing returning officers.

The integrity issues that underlie this suggestion are equally applicable to staffing of the polls. The legislation currently requires the deputy returning officer and the poll clerk to be "*appointed so as to represent two different*

political interests" and, *"if possible,"* for the appointment to be made from lists provided by candidates representing political parties. The hands of the returning officer are effectively tied by another provision of the Act that allows the candidates to wait until ten days before Election Day (midway through the extended advance poll period) to provide their list, and does not allow the returning officer to appoint anybody before that point, unless the candidate advises them that they will not be providing a list. This rarely happens.

Consequently, the lists provided by candidates arrive too late in the process, if at all. There is not sufficient time to permit adequate training of the thousands of people needed to do the job. The associated uncertainty about the number of capable people who will be identified on the candidates' lists leaves little room to find enough alternative workers. Freeing the appointment of poll workers from political constraints will allow returning officers to conduct better staffing and result in better-trained workers. Legislation is needed to make this happen.

In a related matter, electors sometimes look, with a great sense of frustration, at the long line-up in front of them at their ballot box while another ballot box near them in the same school cafeteria, has only a few people waiting. This frustration is shared equally by poll officials. However, the public needs to understand that it is outdated and overly prescriptive legislative requirements, which poll officials are required to follow, that often prevents smooth passage through the voting process. In many instances, the voting process could be improved if there was greater flexibility to assign and divide tasks among various poll officials rather than being bound by an unnecessarily restrictive staffing model and work flow that is defined by statute, The Chief Electoral Officer has no authority to override these impediments and implement basic process and staffing improvements in general elections. In contrast, the *Municipal Elections Act, 1996* affords municipal election officials greater discretion and flexibility to design and implement improvements in the voting process.

To allow modern electoral management processes and staffing models that better serve electors to be adopted, a review and overhaul of the *Election Act* is required.

Currently, poll officials must perform their duties according to a tightly constrained set of authorities. This does not give electors the convenient access to the voting process that they should have and do have, for example, at municipal elections. It also does not allow Elections Ontario to offer the modern electoral management that would be possible if generic "poll officers" could be trained and deployed to perform any necessary function. Legislative changes are needed.

Within the coming months, Elections Ontario will be bringing the full Election Management System (EMS) on line. This suite of technologically enabled applications will position the organization to continue to deliver increasingly automated processes to electors and to increase the quality of service to all clients.

One critical component of effective electoral delivery is reflected in the information that goes to make up the Permanent Register of Electors for Ontario. Increasingly electoral agencies across Canada are appreciating the value that 'good' addresses add to the process. PREO is updated from a wide range of sources, facilitated to a considerable extent by the close working relationship with MPAC, Elections Canada and their data feeds.

However, electors may, unwittingly, contribute to inconsistencies in the Register and lists. If, for example, members of a household describe their address differently from each other by using '9-1-1' addresses in one case and Lot and Concession in another, they may not be assigned to the same polling place. Similarly, if a person describes their residence with a Rural Route number in a particular community when they file their Income Tax return, but their partner, living in the same house, uses "Old Highway 8" on their driver's licence, they may not appear on the same List of Electors.

Through the course of the 2007 general election the impact of this problem became clear as some electors were not assigned to the correct

polling place or did not receive their Notice of Registration card in the mail because their "address" within the Register was not adequate or precise enough.

Recent changes in the legislative framework for the Register have provided the Chief Electoral Officer with an expanded tool-kit to reach electors and enlist their help in improving register quality and avoiding these problems in future. Registration agents appointed under the Act can now assist with mailings, telephone calls, e-mails and personal visits to the homes of persons who may be electors. These new authorities will be used to operate an out-bound call centre that is currently being developed to contact electors; targeted mail-outs are also being planned, and initiatives are being developed to engage returning officers in local register improvement activities.

Beyond these process activities, there is a long-term solution to the basic issue. Elections Ontario has dedicated significant effort to building a solid base of addresses within PREO so that, no matter how electors describe their residence, we are able to identify it as, or link it to a specific place on the face of the earth – the single physical address.

The technical capacity however, is only one aspect of this critical endeavour. There is currently no authoritative source of addresses in Ontario. Municipalities carry the responsibility for addresses within their own boundaries, and, while 'best practices' exist, there are no standards to ensure compatibility between jurisdictions. Canada Post has an interest in delivering mail, but has a lesser interest in the physical location of addresses with the expansion of 'super mail boxes' and other consolidated delivery points. While mailing addresses are critical to ensure communications with electors, they are of no use in setting polling division boundaries.

Ontario needs an address authority, and not just for electoral efficiency. In Quebec, a single entity, the Chief Electoral Officer, has the absolute authority to manage addresses throughout the province. A similar authority in Ontario would not only reduce PREO addressing issues, but would provide significant value to all other agencies in the province that use physical addresses as a part of their business. Elections Ontario is positioned to fulfill this role if the appropriate legislative authority is developed.

The link from an address to a polling division to voting location is clear and precise: without a good address, the elector may not be allocated to the correct polling place. On polling day, the elector is tied to one specific voting location. Placing the elector at the centre of this situation and looking elsewhere in the *Election Act* discloses an obvious disconnect. Electors at advance polls can vote anywhere in their electoral district.

Electors who have restricted mobility may request reassignment to another, more convenient location, yet an elector who attends an incorrect polling place will not be allowed to vote on polling day. With the enhanced security that comes from the new identification requirements, there are solutions available that will remove barriers to electors.

Many jurisdictions provide returning officers with the authority to establish mobile polls that could significantly improve access to the election for people who, for medical reasons or as a result of physical challenges, live in smaller long-term care facilities. Mobile polls also offer a solution to the very real problem of disruption to the routine and the residents of the larger care facilities caused by the requirement to host a polling place for a prolonged number of hours on Election Day. If electors are to be placed at the centre of these processes, legislative reform is required.

Current legislation permits a process of "vouching" for electors who are not on the list in "rural" polls. In today's world, it is much less likely to find poll workers who are so firmly rooted in the community that they know all of the electors in their poll. In addition, this provision of the *Election Act* predates the changes that opened up the voting process so that any elector could be added to the List of Electors at the poll.

From an elector perspective, since anybody can apply to be added to the Voters List with appropriate identification, why is there a need to preserve the anachronism of a vouching

process in the legislation? Retaining this process compromises the integrity of the voting and does not treat all electors equally. This situation merits legislative change.

Improving data and list quality can only go so far toward making elections problem-free. Recent legislative changes have provided Elections Ontario with the responsibility to increase outreach and elector education and this offers many opportunities to engage electors in processes that will encourage their participation, not only in the voting process, but also in the management of accurate information about them in the Register. Shared responsibilities with electors should be a part of the future in Ontario, but only if they can anticipate predictable results from support systems such as an authoritative address register and friction-free access channels.

Work is currently underway at Elections Ontario to enhance the on-line opportunities for electors. A significant provision of the June 4, 2007, package of legislative changes resulted in the on-line register verification initiative. Elections Ontario's technical staff has been investigating the security aspects of this service that will carry this forward to a wide-ranging on-line registration opportunity.

While examples of similar functionality can be found in Alberta and British Columbia, Ontario has not yet adopted appropriate "shared secrets" that could guard elector privacy and register security. Access to driver's licence records is one avenue currently being pursued, but other identification numbers exist within the control of the Ontario Government that could be used in whole or in part as "shared secrets." The Health Card number is one example of a piece of information, some part of which could be shared between the card-holder and Elections Ontario as a form of secure identity confirmation or "shared secret." Legislative changes are needed to permit such a use.

In a related environment, the new identification requirements of the legislation were met by electors with forms of identification that they traditionally carry and use – their driver's licence and their health card. While poll officials could ask for the driver's licence, they could not ask for the health card. A legislative change would allow this to be requested as a form of acceptable identification and would thereby provide a higher level of service to electors, placing them at the centre of the process.

When electors arrived at their voting locations in October of 2007, approximately 30% of them found themselves in school gymnasiums and cafeterias. Schools have been a feature of the traditional election landscape for many years, but increasing concerns about disruptions to school activities and increasing concerns about physical security are making schools less attractive as voting locations under current conditions. Also, the timing of the expanded advance polls sometimes made it difficult to find facilities that could be guaranteed to be available for a ten day period. Again, there are solutions available.

As we recommended in 2003, moving elections to Saturdays or Sundays could still permit use of school premises, but without any disruption to the academic environment. In the alternative, weekday elections could use school premises if Election Day were to be designated as a Professional Development day for all school boards. This might also present further opportunities to integrate electoral issues with school curriculum. Again, this will require specific legislative change.

Some electors in 2007 voted without going to a voting location; they made use of the proxy system. Each of these electors had the privacy of his or her vote violated as a result of using this statutory process. Changes made in the 2007 package of legislation improved access for 'traditional' electors but did nothing to improve the situation for those whose access to the poll was constrained in some way. This includes members of the Armed Forces on active duty, foreign-service workers, 'shut-ins', incarcerated electors, some students, electors abroad, and other electors who cannot attend the regular or advance polls. Ontario should consider changing its legislation to adopt a different model including special ballots used in other jurisdictions and the mobile polls discussed previously.

Ontario places its post-secondary students at a disadvantage in comparison with other electoral jurisdictions. By presuming that students retain

a close connection with their previous place of residence, usually the family home, when they go away to school, we are ignoring the reality that many students forge strong links with their university or college locations. Federally, they have a clear choice to designate their place of residence for the purposes of voting. Why should Ontario not offer the same choice? Current legislation presents this as a challenge for this key group of electors.

High school students who are not yet electors, are usually ignored in traditional electoral processes. These citizens are our future but not very much is done to engage them. Elections Ontario has a new mandate to educate youth. Specifically, the Chief Electoral Officer is charged with the responsibility to *"prepare information packages for new electors and ... make them available, annually, to school boards for distribution to students who have reached voting age or will soon do so."* Being an Ontario elector in the future should become a habit, and habits are often formed in the years of youth.

We know now that citizens born before October 1993 will reach voting age in time to participate in Ontario's next general election in 2011. Elections Ontario cannot reach these soon-to-be electors directly without access to their names and addresses. At present, this information rests with school boards and their administrations, and is not available to the Chief Electoral Officer. By allowing Ontario school boards to provide this information, these new electors could not only be informed and aware of electoral process and their places in them, but their entry into the system will be all the more smooth and effortless if they are registered for participation in their first election.

Throughout the preceding paragraphs, we have identified proposals for legislative change. In the recent past, most statutory amendments have been piecemeal, with the inevitable result that the legislative fabric contains inconsistencies. The code that governs provincial elections in Ontario was born from the deliberations of a Select Committee of the Legislative Assembly in the late 1960s. If further statutory patching is to be avoided, now is the time to consider a complete review of our electoral framework and the drafting of a new *Election Act*.

There is now a fixed-date anticipated for the 40th Provincial General Election in October 2011. If the recommendation to re-write the *Election Act* is accepted, it is critical to recognize that there is a significant risk of adverse impacts on electors if the changes in process, forms, staffing, systems or any other fundamentals of the electoral process contained in the legislation are not passed before June of 2010.

Elections Ontario and all other electoral agencies exist for the sole purpose of serving the elector. Elections are the process through which citizens exercise their constitutional right *"...to vote in an election of members of the House of Commons or of a legislative assembly and to be qualified for membership therein."* During and after the 2007 election, many electors shared their concerns with Elections Ontario. The following is a selection of these questions and concerns:

- Why must I stand at the end of a line-up of 20 people waiting to vote when there are only two people waiting in line at the next desk?
- Why can I vote by mail in a municipal election, but I have to show up at a polling place to vote provincially?
- Why do I have to vote by proxy and share my choices with someone for Ontario elections when I can vote by mail in a federal election?
- Why can I vote by mail when I am out of the country during a federal election but not for a provincial one?
- Why are there three agencies (federal, provincial and municipal) registering voters in Ontario?
- As an elector with a disability, why must I put up with having my privacy violated by having someone mark my provincial ballot for me? In my municipality, I can vote by using a headset and speaking my choice.
- Why do I have to go to three different places to vote federally, provincially or municipally?

- Why can I vote on the Internet for the mayor and councillors but I have to go to a polling place to vote for my MPP?
- Why are there three different sets of officials administering elections in the province?

As we noted at the outset of this report, the hallmarks of effective electoral administration include preserving the integrity of the electoral process and ensuring that electors' access to that process is guaranteed. At the beginning of this section we identified three principles that must be respected in the process of change:

- *Access to the Electoral Process* means that the administration of elections must be accessible, open, and impartial. Barriers must be removed and the process must be made more accessible to electors.

- *Integrity of the Electoral Process* means that the electorate needs to be confident that the electoral process is managed and operates in a transparent and impartial manner.

- *Modern Electoral Management* means that the *Election Act* needs to be updated to ensure that electors are served, and that polling locations are staffed and operated, in an efficient and effective manner.

The *Election Act* is the primary piece of legislation which defines how voting is administered in provincial elections and by-elections. The existing statutory framework, which has been amended in an incremental manner over the last 30-years, challenges the principles of electoral integrity, impedes access to electors poses challenges for the management of future elections.

For the better administration of the electoral process in the future, the Chief Electoral Officer recommends that the entire statute be reviewed and amended to ensure that it best upholds the principles of access, integrity, and modern electoral management.

APPENDIX A
Elections Ontario's 2007 Post-Event Research Project

The general survey of eligible electors was conducted between October 12 and November 29, 2007. A total of 1,500 electors were interviewed by telephone and the results are considered accurate within +/- 2.5%, 95 times out of 100. The sample was stratified by voters and non-voters (1,000 and 500 respectively) and weighted by sex, age and geography. The statistical reliability of the voter sample is +/- 3.1 and the non-voter sample is +/- 4.5%.

In addition to the general elector survey, surveys were completed with candidates (+/- 10%) and chief financial officers of registered constituency associations (CFOs) (+/- 10%). In addition, party officials and special elector groups were included in the research program, but the responses were not sufficient to generate statistically reliable results and are directional only.

A similar survey was undertaken following the 2003 Provincial General Election which provides a point of reference for comparative purposes.

General Electors

The following is a summary of the survey results for the general elector population:

- The vast majority of Ontarians who voted reported problem-free experiences:
  - 92% reported having no problems at their polling place (85% in 2003)
  - 93% had no problem with the Voters List (83% in 2003)
  - 98% had no problem producing identification when asked (new in 2007)
  - 87% reported receiving their Notice of Registration card (NRC) with the proper information (78% in 2003).

- Even among non-voters, their contact with the election process was generally positive:
  - 91% had no problems with the Voters List, and
  - 70% reported they received their NRC with the proper information (56% in 2003).

- 99% said they experienced no problems casting their ballots.

- Ratings for being put on the Voters List remain generally positive. Only about one-in-twenty eligible electors reported any problems with the list.

- Three-quarters of voters said poll officials were clear in explaining the new identification requirements. Leaving just one-quarter who said poll officials were unclear, mainly because they did not receive an explanation as to why the new requirements were in place. Very few voters reported having problems producing identification when asked.

- When electors attended at a polling place their experiences were decidedly positive with excellent or good ratings of:
  - 92% for accessibility
  - 92% for casting the ballot
  - 89% competence of workers, and
  - 89% for the set up of the polling place

  These ratings are consistent with 2003 levels. The lowest level of satisfaction was with signage outside the polls (78%).

- The vast majority of eligible electors, both voters and non-voters alike, were exposed to at least one of the six main components of Elections Ontario's advertising/communications campaign:
  - 97% of voters and 90% of non-voters said they specifically recalled seeing, reading or hearing non-political election advertising/information through at least one of the six main vehicles used by Elections Ontario (TV, radio, Internet, print, AdMail, NRC);
  - 75% of voters recalled at least three of the six sources versus 58% of non-voters

- Consequently, a full 85% of voters and 72% of non-voters gave positive ratings (good or excellent) to the information that was available prior to Election Day about things like reminding people that there was an election and where/how to vote.

- While Elections Ontario was successful in "pushing" its advertising /communications out to eligible electors, it was less successful in "pulling" eligible electors toward it as a contact source for information (assuming of course that eligible electors were in fact seeking information):
  - Only 6% of eligible electors (10% of voters, 3% of non-voters) reported they contacted Elections Ontario for information or about a problem during the course of the campaign, and
  - Only 4% of eligible electors (no difference between voters and non-voters) said they called Elections Ontario's toll-free number during the course of the campaign; over twice as many (10% overall, comprised of 12% voters, 6% non-voters) said they visited Elections Ontario's website.

- The vast majority of voters (99%) and non-voters (91%) alike continue to share a fundamental belief that it is important that people vote (although the "intensity" of this belief among non-voters is down 5% since 2003).
  - Furthermore, almost nine-in-ten voters and seven-in-ten non-voters think that their vote matters. This has, however declined by 5% among voters and 8% among non-voters since 2003.
  - There remains a more diverse list of reasons that drove the lack of participation among non-voters:
  - A perceived lack of time,
  - Followed by several different "reasons" including:
    - Lack of availability (out of town, sick, injured),
    - Did not like the choices (candidates/parties)
    - A sense of disaffection (election does not matter, not make a difference), and
    - Lack of knowledge, information.

Electors with Special Needs

Highlights from surveys of electors with special needs revealed the following:

- *Overall Sentiment*
  - Electors with special needs tended to be less "decidedly" positive ("excellent") in their assessments of the process of voting and pre-election information available. Nevertheless, none of the special elector groups were particularly critical of these areas.
  - With the exception of shelters, homeless, electors with special needs were generally similar to general electors in saying that poll officials were clear in explaining the new identification requirements. Few electors with special needs reported having problems producing identification when asked.

- *Electors with Physical Disabilities*
  - Electors with physical disabilities reported a higher level of problems at voting locations than the general elector population. 82% reported no problems with casting their ballot.

- *Voter Turnout*
  - Electors with special needs overwhelmingly believe that it is important that people vote. Aboriginal electors and electors in shelters/homeless are a bit more skeptical than others that their vote actually matters. While not that much different overall, students are less convinced ("strongly disagree") than others that their vote matters.

Candidates & CFOs

The fact that fewer candidates and CFOs reported problems in 2007 than 2003 suggests that Elections Ontario made progress in improving on delivery of specific procedure/process and service/product areas in the recent election.

For **candidates**, the survey showed the following:

- The general opinion of those surveyed in assessing how the recent election was run was generally favourable.
  - 75% of surveyed party officials and 54% of candidates had a favourable impression of how the election was run.
  - For candidates who said they had a problem, their three main problem areas were associated with the returning officer (lack of knowledge), lack of information generally, and Voters List.

Strengths/Areas for Improvement

- Candidates gave a positive rating to the support and information provided by Elections Ontario on and before Election Day; however party officials were again split 50-50.
  - The overall rating of support and information provided after Election Day was fair to poor.
  - Candidates' highest ratings were on items associated with forms and rules.

- Candidates and CFOs alike gave Elections Ontario positive ratings with respect to the following products and services:
  - The speed with which Elections Ontario responded to their inquiries
  - The accuracy of Elections Ontario's responses to questions
  - Elections Ontario anticipating needs and giving relevant information in advance
  - The toll free line provided by Elections Ontario.

- Candidates' rating of voting issues was high. They were most positive of:
  - Interaction with returning officers
  - Candidate meetings
  - Voting at advance polls.

For **CFOs** the following were the key findings:

- The general opinion of those surveyed in assessing how the recent election was run was moderately favourable overall.
  - 67% of CFOs had a good to excellent impression of how the election was run.
  - CFOs cited similar problems as candidates, but also confusing, contradictory information and accounting issues.
  - CFOs surveyed cited most of their contact was with Election Finances (EF) and ratings of EF were generally positive (82% good to excellent).

Strengths/Areas for Improvement

- CFOs also gave a positive rating to the support and information provided by Elections Ontario on and before Election Day.
  - The overall rating of support and information provided after Election Day was fair to poor.
- A large majority of CFOs (79%) stated they would prefer more communications with Elections Ontario via electronic means in the future; and would use a web-enabled electronic system for filing financial returns (83%).

- CFOs highest rating with respect to Elections Ontario products and services was for items associated with timelines/accuracy of Elections Ontario's support/info and finance.

APPENDIX B

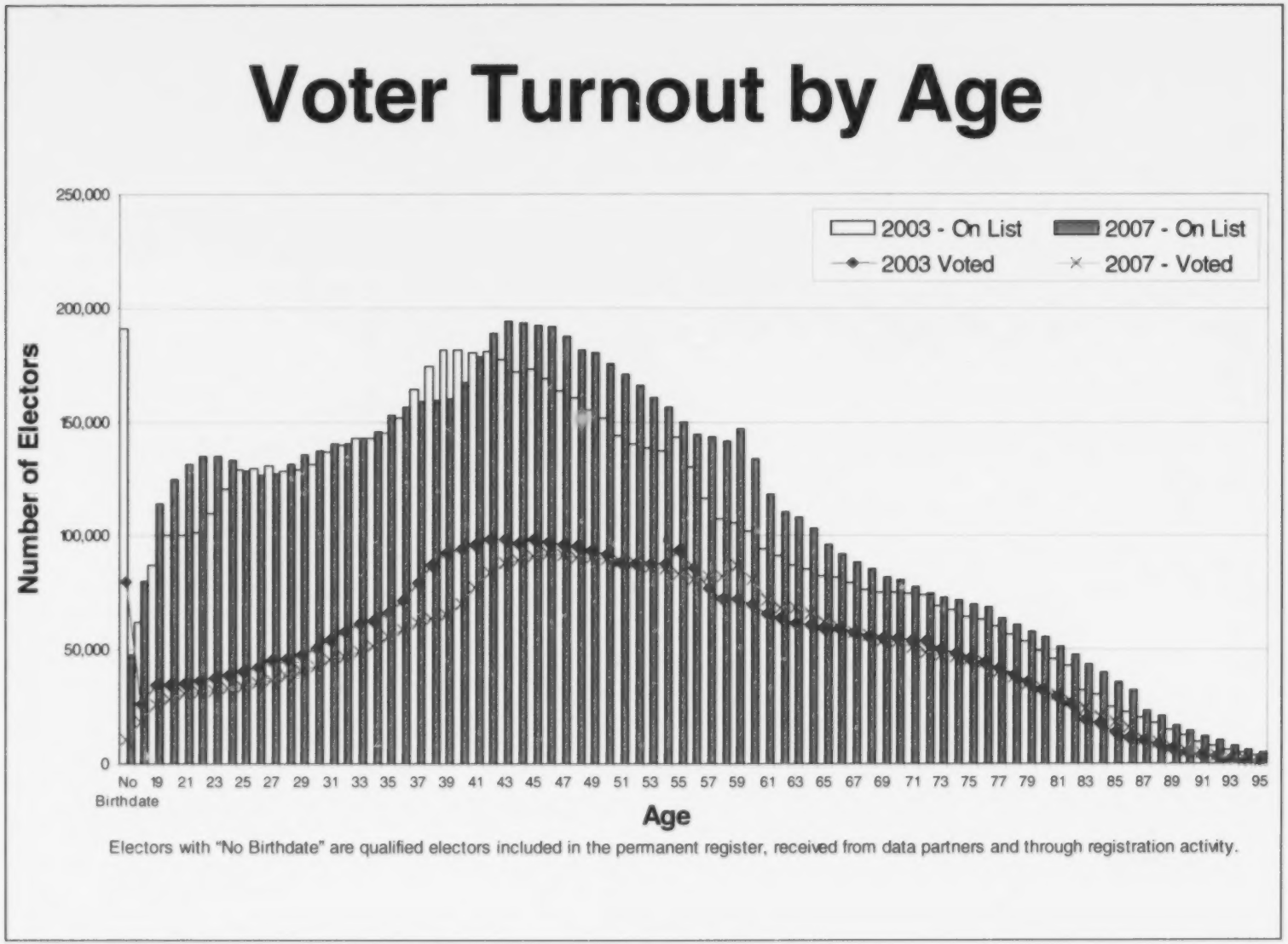
Voter Turnout by Age
2003 - On List
2007 - On List
2003 Voted
2007 - Voted
Number of Electors
250,000
200,000
150,000
100,000
50,000
0
No Birthdate
19 21 23 25 27 29 31 33 35 37 39 41 43 45 47 49 51 53 55 57 59 61 63 65 67 69 71 73 75 77 79 81 83 85 87 89 91 93 95
Age
Electors with "No Birthdate" are qualified electors included in the permanent register, received from data partners and through registration activity.

PLACER LES ÉLECTEURS AU CŒUR DU PROCESSUS :

RAPPORT D'ÉLECTIONS ONTARIO SUR LA 39E ÉLECTION GÉNÉRALE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO

JUIN 2008

Élections Ontario

51, promenade Rolark
Toronto (Ontario)
M1R 3B1

Téléphone : 416-326-6300
Sans frais : 1-888-668-8683
Télécopieur : 416-326-6200

www.elections.on.ca
info@elections.on.ca
ISBN 978-1-4249-6889-3

Office of the
Chief Electoral Officer
of Ontario

Bureau du directeur
général des élections
de l'Ontario

L'honorable Steve Peters
Président de l'Assemblée législative
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur le Président,

J'ai l'immense plaisir de soumettre mon rapport sur la préparation et la conduite de la 39e élection générale de la province, **Placer les électeurs au cœur du processus.**

Nous devons le succès de l'administration des élections et du référendum de 2007 au dévouement et à l'engagement des 107 directeurs du scrutin, des 7 910 employés œuvrant dans les bureaux des directeurs du scrutin et des 73 775 personnes qui ont travaillé dans les bureaux de vote le jour des élections. De plus, les douze partis politiques inscrits et les 599 citoyens de l'Ontario qui se sont présentés comme candidats aux élections ont contribué à perpétuer le dynamisme de nos processus électoraux. Je tiens à remercier toutes ces personnes de leur participation.

Tous mes remerciements au personnel d'Élections Ontario qui a terminé ce rapport quatre mois à l'avance en vue de ma retraite.

Tout en donnant une vue d'ensemble des activités menées par le Bureau du directeur général des élections au cours des quatre dernières années, ce rapport vise à attirer l'attention des membres de l'Assemblée législative sur les questions cruciales touchant l'administration électorale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général des élections,

John L. Hollins

Table des matières

Sommaire 4

Introduction 7

Préparation et tenue des scrutins 8
- Le Registre permanent des électeurs de l'Ontario 8
- Limites des circonscriptions électorales – 107 circonscriptions après le redécoupage 8
- Système de gestion des élections 9
- Agents de liaison et agents de liaison adjoints du DGE 10
- Directeurs du scrutin 10
- Processus d'évaluation des directeurs du scrutin 11
- Sections de vote et lieux de vote 11
- Formation initiale et exercice pratique du printemps 12
- Activités et travaux durant la période préélectorale 12
- Formation régionale 13
- RPEO : innovation, évolution et mises à jour 14
- Organisation tripartite 15
- Confirmation électronique 15
- Inscription ciblée 16

Des décrets de convocation au scrutin 16
- Des élections à date fixe 17
- Émission des décrets de convocation des électeurs 17
- Déploiement et installation de la technologie 18
- Exigences en matière d'identification 18
- Occasion de partenariat municipal 20
- Programme de révision ciblée 20
- Programme de vérification sur le terrain 21
- Recrutement 21
- Formation du personnel électoral 22
- Programme de formation complémentaire en ligne 23
- Formation dans les collectivités à accès aérien 23
- Cartes d'Avis d'enregistrement 23
- Lieux de vote 24
- Campagne de publicité 26
- Activité d'approche 27
- Vote Étudiant 29
- Centre de contact avec le public 29
- Site Web 31
- Déclarations de candidature et impression des bulletins de vote 33
- Échantillon de bulletin de vote électoral : Ottawa-Orléans 2007 34
- Échantillon de bulletin de vote référendaire 34
- Les bureaux de vote par anticipation 34
- Bureaux de vote ouverts – Le 10 octobre 2007 35
- Total des modifications apportées à la Liste des électeurs tout au long de la période électorale 36
- Communication des résultats 37
- Le taux de participation des électeurs 37

Période post-électorale 39
- Dépouillement judiciaire dans la circonscription électorale de Thunder Bay-Atikokan 39

Plans intégrés d'urgence et de reprise après sinistre 39
La clôture des élections 39
Sondage réalisé par Ipsos Reid après les élections 40
Coûts des élections 40
Des élections à la réflexion 42

Remarques et orientations futures 43

ANNEXE A – Projet de recherche consécutif au scrutin de 2007 d'Élections Ontario ... 50
Électeurs généraux 50
Électeurs ayant des besoins particuliers 52
Candidats et directeurs des finances 52

ANNEXE B Participation électorale par groupe d'âge 54

PLACER LES ÉLECTEURS AU CŒUR DU PROCESSUS : Rapport d'Élections Ontario sur la 39e élection générale de la province de l'Ontario

Sommaire

Servir les électeurs, voilà la raison d'être d'Élections Ontario.

On peut dire que l'efficacité d'une administration électorale se manifeste par sa capacité de protéger le droit de vote constitutionnel des électeurs, de préserver l'intégrité du processus et de garantir l'accès des électeurs à ce processus.

Au cours des jours qui ont suivi le 10 octobre 2007, des électeurs de partout dans la province ont répondu à une série de questions posées par des enquêteurs de la firme de sondage Ipsos Reid pour le compte d'Élections Ontario. Dans l'ensemble, ces électeurs se sont dit très satisfaits de leurs expériences lors de la 39e élection générale provinciale et du référendum sur la réforme du système électoral tenu simultanément. Ils se sont aussi déclarés persuadés de l'importance des élections et convaincus que chaque vote est important.

En tout, 92 % des électeurs ont déclaré n'avoir éprouvé aucun problème lorsqu'ils visitaient leur bureau de vote. Ce taux de satisfaction est supérieur au taux de 85 % enregistré lors des dernières élections générales, en 2003. De plus, 93 % des électeurs (par rapport à 83 % en 2003) ont dit qu'ils n'avaient éprouvé aucun problème en ce qui a trait à la Liste des électeurs et 87 % d'entre eux ont indiqué avoir reçu une carte d'Avis d'enregistrement avec des renseignements exacts. Il s'agit d'une amélioration de 9 % par rapport à 2003.
Les nouvelles exigences d'identification au bureau de vote ont aussi été bien accueillies et 98 % des électeurs n'ont eu aucune difficulté à fournir des pièces d'identité.

En définitive, la statistique la plus révélatrice est peut-être le fait que 99 % des répondants au sondage d'Ipsos Reid ont déclaré n'avoir éprouvé aucune difficulté au moment de voter.

Le taux de satisfaction exprimé par les électeurs au sujet des procédures utilisées lors des toutes premières élections à date fixe et du premier référendum provincial depuis 1924 en dit long sur l'efficacité de la gamme d'activités déployées par Élections Ontario en prévision du scrutin.

Une des principales difficultés à l'étape préparatoire des élections était le redécoupage des circonscriptions électorales. Suite aux modifications législatives adoptées en 2005, Élections Ontario devait retoucher les limites des 107 circonscriptions électorales et y introduire de nouvelles structures d'appui pour les élections générales de 2007.

Des agents réviseurs ont parcouru la province à la fin août et au début du mois de septembre. Ils ont frappé à la porte de plus d'un million de ménages pour recenser les personnes en âge de voter et mettre à jour la Liste des électeurs. Pendant tout ce temps, une série d'activités et d'initiatives ont été mises sur pied pour sensibiliser les électeurs au référendum et aux élections et répondre à leurs besoins en matière d'information. Les activités de communication traditionnelles ont été renforcées par des activités d'approche au niveau local et une vaste campagne de communication multilingue. Des documents imprimés ont été distribués en 33 langues, des publicités radio ont été diffusées en 48 langues et les électeurs ont eu accès à des renseignements en une centaine de langues par l'entremise du centre de contact avec le public d'Élections Ontario.

Élections Ontario a employé des méthodes novatrices de communication avec les électeurs et, dans cette optique, a eu une présence beaucoup plus grande sur Internet. En plus de diffuser des annonces publicitaires sur le Web, l'organisme a eu recours à des sites de médias sociaux pour rejoindre les jeunes électeurs. Élections Ontario a aussi lancé un site Web remanié et grandement amélioré pour rejoindre le groupe démographique qui puise de plus en plus l'information dont il a besoin sur Internet. Le nouveau site respecte les exigences de la

Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario.

L'introduction de la « confirmation électronique » prescrite récemment par la loi a offert aux électeurs une nouvelle méthode permettant de vérifier, au moyen d'Internet, leur inscription au Registre permanent des électeurs de l'Ontario. Cette initiative, entreprise conjointement avec la création d'un nouvel environnement axé sur de nouvelles technologies à Élections Ontario, a préparé la voie pour les futures améliorations technologiques axées sur les électeurs, comme l'inscription électronique.

Depuis les dernières élections générales, Élections Ontario a entrepris une série d'initiatives pilotes visant à améliorer ses processus et procédures internes. Le succès de ces initiatives a donné lieu à une amélioration du niveau de service et d'appui accordé aux électeurs, tant au bureau principal que dans les bureaux de directeurs du scrutin locaux.

Mais par-dessus tout, les électeurs ont eu droit à des possibilités bien plus nombreuses de participer aux élections générales et au référendum. Pour rendre le scrutin plus pratique et accessible, d'importants changements ont été apportés à l'emplacement et à la distribution des bureaux de vote. Pour la première fois, nous avons ciblé particulièrement les centres communautaires comme bureaux de vote et avons installé des lieux de vote spéciaux dans des immeubles en copropriété et des immeubles d'habitation ayant plus de 100 unités. En tout, 9 090 lieux de vote ont été utilisés en 2007, soit une hausse de 30 % par rapport à 2003.

Compte tenu des répercussions possibles que l'inclusion d'un référendum dans les élections générales pourrait avoir sur les électeurs, nous devions examiner de fond en comble les limites des sections de vote. Le risque que le temps supplémentaire requis pour administrer à la fois un bulletin de vote pour les élections et un autre pour le référendum cause des obstructions et des retards pour les électeurs figurait parmi nos préoccupations. Pour éviter une telle situation, les plans en vigueur visant à améliorer le service aux électeurs en augmentant le nombre de sections de vote ont été élargis de manière à réduire à 350 le nombre moyen d'électeurs par bureau de vote. En conséquence, le jour du scrutin, les 107 circonscriptions électorales de l'Ontario ont été divisées en 27 596 bureaux de vote.

Le coût total de la 39e élection générale et du référendum provinciaux, ainsi que du programme d'éducation sur le référendum s'est élevé à 94 503 000 $.

Comme les électeurs ne forment pas un groupe statique, Élections Ontario doit continuer d'innover et de s'adapter aux changements. Les analyses et examens réalisés après les élections ont appuyé l'élaboration de plans opérationnels et stratégiques autour desquels s'articulaient les activités, et garantiront le succès et l'efficacité des prochaines élections générales de l'Ontario, prévues pour octobre 2011.

L'application complète de processus axés sur les nouvelles technologies rendra pleinement efficaces les systèmes utilisés pour la gestion et l'amélioration du Registre permanent des électeurs et simplifiera les applications déployées pour appuyer la préparation et l'organisation des prochaines élections. Toutefois, l'environnement technique n'est qu'un outil nous aidant à rendre plus efficaces nos travaux avec les électeurs et d'autres clients.

Nous avons tiré de nombreuses leçons des élections générales de 2003, de la gamme de modifications législatives adoptées au cours des quatre dernières années et de nos expériences du 10 octobre 2007, mais nous sommes toujours incapables de placer les électeurs véritablement au cœur du processus.

Les modifications apportées à la *Loi électorale* ont eu pour effet d'améliorer de nombreux aspects du processus électoral, mais ont aussi créé des écarts et un manque général d'uniformité dans le cadre législatif. Les électeurs ontariens n'en tireront une valeur réelle que lorsque l'on pourra consacrer l'énergie nécessaire à un examen en profondeur du processus électoral dans la province.

Dans la conclusion du présent rapport, nous relevons un certain manque d'uniformité et des

domaines de préoccupation. Par exemple, tant et aussi longtemps que les directeurs du scrutin seront nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, et dans certains cas, à peine quelques semaines avant la tenue d'élections, l'efficacité de la gestion et de la tenue des élections en sera affectée; le personnel ne peut être recruté et formé et les préparations requises ne peuvent être mises en place dans ces circonscriptions. La prestation de services locaux aux électeurs locaux est essentielle au succès du processus. On aurait plus de chances de remplir cette condition si le directeur général des élections de l'Ontario avait le pouvoir de nommer les directeurs du scrutin à l'instar de la plupart de ses homologues au Canada.

Plus de 73 000 personnes ont travaillé le jour des élections en Ontario et il n'est plus possible de nommer un scrutateur et un secrétaire du bureau de vote pour chaque bureau de vote à partir d'une liste soumise par les candidats locaux des partis politiques, surtout lorsque la loi autorise les candidats à attendre jusqu'à dix jours avant les élections pour remettre leur liste. Les modifications récentes à la loi qui ont eu pour effet d'accroître le nombre de jours du vote par anticipation ont aggravé le problème, étant donné que la date limite tombe en plein milieu de la période de vote par anticipation.

Nous avons des occasions d'améliorer la gestion des données du Registre et une bonne partie des travaux effectués au cours des trois dernières années sont presque terminés. L'obtention d'une adresse définitive est d'une importance capitale pour garantir l'efficacité d'un registre. Bien que nous y soyons parvenus pour la plupart des électeurs, nous ne pouvons garantir que chaque électeur sera affecté au lieu de vote pertinent dans tous les cas. Sans un organisme provincial chargé d'établir des règlements sur les adresses, il nous est impossible de mener cette tâche à bien.

Élections Ontario ne peut pas exécuter ses tâches sans placer les électeurs au cœur du processus électoral. De nouveaux mandats de sensibilisation nous aideront à maintenir le contact avec les électeurs et à les amener à tenir à jour les renseignements à leur sujet dans le Registre. De nouveaux systèmes techniques offriront des moyens supplémentaires de fournir des renseignements, mais sans l'introduction de systèmes de sécurité autorisés à l'aide de l'information connue sous le nom de « secret partagé », les circuits resteront incomplets. Les lois doivent être modifiées de façon à permettre à Élections Ontario de partager des parties d'identificateurs communs, comme les permis de conduire et les numéros de carte santé, avec les électeurs afin de créer l'environnement de sécurité requis pour améliorer l'intégrité du Registre des électeurs.

Les jeunes représentent notre avenir, et pourtant nous ne faisons pas grand-chose pour préparer leur entrée harmonieuse dans le processus électoral et leur fournir des mesures de soutien pour qu'ils s'inscrivent au Registre au moment où ils approchent de l'âge de voter. Le mandat d'Élections Ontario a été modifié et comprend maintenant l'exigence d'éduquer les jeunes qui se rapprochent de l'âge de voter. L'exécution de ce mandat et le développement d'un sentiment de devoir ou d'habitude à l'égard des élections dans l'esprit de ces jeunes citoyens seraient plus simples si nous pouvions repérer ces « nouveaux électeurs » et si nous savions où les joindre.

Les élections ont généralement lieu un jeudi. En 2007, elles ont eu lieu un mercredi. Pourquoi ne pourrions-nous pas voter un samedi ou un dimanche ? Pourquoi les écoles ne seraient-elles pas mises à la disposition des élections lors d'une journée pédagogique qui s'étendrait à l'ensemble de la province ? Certes, l'utilisation des écoles pour des événements comme les élections pose des problèmes réels à ces établissements en ce qui a trait à la sécurité et aux interruptions, mais ces problèmes ne sont pas impossibles à régler.

Pourquoi y a-t-il trois organismes distincts en Ontario qui préparent trois listes différentes d'électeurs et qui gèrent les élections, chacun avec son propre personnel et ses propres méthodes et processus ? L'heure est propice pour se pencher à nouveau sur ces questions. Il faut remonter à la fin des années 1960 pour trouver un examen approfondi de la structure du cadre législatif des élections en Ontario.

Le temps est venu de mener cet exercice.

Introduction

La 39e élection générale provinciale a été un événement historique dans la province de l'Ontario. Le 10 octobre 2007, les électeurs sont allés aux urnes pour exercer leur droit démocratique de voter lors des premières élections générales à être tenues à une date fixe et, en même temps, de se prononcer lors du premier référendum provincial depuis 1924.

Ces élections se sont aussi déroulées sous le signe de l'innovation et du changement. Un remaniement de la carte électorale a abouti à l'établissement de 107 circonscriptions électorales et, pour la première fois, les électeurs ont été tenus de présenter une pièce d'identité pour recevoir leur bulletin de vote. Au moyen d'un nouvel outil électronique disponible sur un site Web complètement modifié, les électeurs ont pu confirmer qu'ils étaient inscrits sur la Liste des électeurs. De plus, les électeurs avaient un meilleur accès au processus électoral grâce à des heures de scrutin plus longues le jour des élections et une période prolongée de vote par anticipation de 13 jours.

La tenue d'un référendum en même temps que des élections générales s'est avérée être une expérience positive, surtout du point de vue de la gestion des scrutins. Les modifications aux procédures du scrutin et à la formation connexe, la production de bulletins de vote supplémentaires et les ajustements en matière de dotation et de soutien ont été facilement mises en œuvre durant les élections et les activités préparatoires. En conséquence, à leur arrivée aux urnes, les électeurs ont eu droit à un processus efficace et efficient. Les électeurs ont reçu deux bulletins de vote, soit un pour élire un membre de l'Assemblée législative et l'autre pour déterminer les résultats du référendum sur la réforme électorale. Ils ont pu exercer leur droit de vote dans un environnement favorable.

Étant donné que les différences entre les calendriers électoral et référendaire et celles entre les procédures administratives du scrutin n'étaient pas très prononcées, nous avons réalisé des économies budgétaires et partagé certaines initiatives, ce qui n'aurait pas été possible si le référendum avait eu lieu séparément. Par exemple, en envoyant les renseignements aux électeurs, les cartes d'Avis d'enregistrement et les documents d'information sur le référendum en un seul envoi postal, Élections Ontario a pu renseigner les électeurs sur les deux scrutins à un coût beaucoup moins élevé qu'il ne l'aurait été si les deux scrutins avaient été tenus séparément.[1]

Le bon déroulement du scrutin du 10 octobre 2007 reposait sur la planification intégrée et la prestation de nombreuses activités distinctes quoique liées les unes aux autres, dont la dotation, la formation, les communications, l'approvisionnement, la technologie, la production de fournitures et le soutien logistique. Dans les pages qui suivent, nous décrirons comment la mise en commun de ces activités a entraîné une hausse du taux de satisfaction des électeurs dans la plupart des domaines par rapport aux élections générales de 2003.

[1] Pour en savoir plus sur la campagne d'éducation sur le référendum, veuillez consulter le rapport du directeur général des élections intitulé : Référendum provincial sur la réforme du système électoral, le 10 octobre 2007 – Rapport du directeur général des élections.

Préparation et tenue des scrutins

Il ne faut que quelques minutes pour voter, mais la préparation au vote peut prendre des années. Durant les quatre années séparant les élections générales, Élections Ontario entreprend une série complexe d'exercices d'élaboration et de mises à l'essai de nouveaux processus, ainsi que le renforcement et le perfectionnement de processus existants, en plus de mettre en œuvre diverses innovations et nouveaux systèmes. Les préparations au scrutin garantissent qu'Élections Ontario est prête et suffisamment équipée, bien avant l'émission des décrets de convocation, pour administrer toutes les étapes des élections. La mise en place d'un cycle électoral de quatre ans à date fixe a introduit un élément de certitude aux activités préparatoires.

Le Registre permanent des électeurs de l'Ontario

Le développement continu du Registre permanent des électeurs de l'Ontario (RPEO), est devenu une des pierres angulaires de la préparation aux scrutins. Ce Registre est en fait une base de données contenant le nom, l'adresse, la date de naissance et le sexe de plus de 8,5 millions d'électeurs résidant dans la province de l'Ontario. Environ 20 % des renseignements sur les électeurs changent tous les ans à la suite de décès, de déménagements, de l'acquisition de la citoyenneté et de l'atteinte de la majorité électorale. Il est donc essentiel non seulement d'utiliser les sources d'information de nos partenariats de partage de données fédéraux, provinciaux et municipaux mais aussi de continuer de souligner l'importance de l'inscription au Registre parmi tous les électeurs et les intervenants.

Une fois que les décrets de convocation sont émis, le Registre est utilisé pour produire une liste préliminaire des électeurs. Chaque électeur qui figure sur la liste préliminaire – c'est-à-dire chaque électeur dont le nom est inscrit au Registre, qui est âgé d'au moins 18 ans, qui a la citoyenneté canadienne et qui réside dans la province de l'Ontario le jour du scrutin – reçoit une carte d'Avis d'enregistrement qui lui procure des renseignements utiles sur l'heure et le lieu du vote. Cette liste préliminaire sert aussi de base pour la Liste des électeurs utilisée le jour du scrutin et qui fait état des ajouts, des suppressions et des changements enregistrés durant la période d'inscription et de révision ciblées avant et durant la période électorale.

Toutes les cartes et listes, et tous les dossiers de base de données fournis aux directeurs du scrutin, aux greffiers municipaux, ainsi qu'aux partis politiques et candidats inscrits sont tirés du Registre permanent des électeurs. C'est aussi sur ce Registre que sont fondées bon nombre de bases de données utilisées lors d'élections pour renseigner le public et appuyer le site Web d'Élections Ontario et les systèmes de technologie de l'information utilisés sur le terrain. C'est pourquoi Élections Ontario accorde une grande importance à la mise à jour constante du Registre pour qu'il demeure à jour et qu'il soit le reflet de l'électorat.

Limites des circonscriptions électorales – 107 circonscriptions après le redécoupage

L'adoption de la *Loi de 2005 sur la représentation électorale*, le 13 décembre 2005, a entraîné le remplacement des 103 circonscriptions électorales existantes par 107 nouvelles circonscriptions à la dissolution de l'Assemblée législative pour les prochaines élections générales. Ainsi, les circonscriptions électorales provinciales de l'Ontario ne sont plus identiques aux circonscriptions électorales fédérales. Les 107 circonscriptions demeureront en place jusqu'à l'adoption d'une nouvelle loi sur le redécoupage.

Ces 107 circonscriptions électorales comprennent 11 circonscriptions du Nord qui sont identiques (hormis un ajustement mineur des limites) à celles qui existaient durant les élections générales provinciales de 2003, ainsi que 96 circonscriptions électorales du Sud de la province qui correspondent aux limites des circonscriptions fédérales en vigueur au 1er septembre 2004. Les changements aux noms

des circonscriptions électorales du Sud apportés au niveau fédéral après le 1er septembre 2004, ont été adoptés au niveau provincial.

Une fois les nouvelles limites des circonscriptions électorales en place, Élections Ontario a créé une nouvelle série de cartes de circonscriptions électorales qui présentaient les principales caractéristiques géographiques de l'endroit et faisant ressortir le lien entre les nouvelles limites et la géographie de la province de l'Ontario. Un atlas des nouvelles circonscriptions électorales a aussi été produit.

Système de gestion des élections

Durant la période suivant les élections générales de 2003, Élections Ontario a commencé à élaborer une nouvelle stratégie novatrice en matière de technologie qui reconnaît qu'à mesure qu'évoluent les besoins et les attentes des électeurs, la technologie utilisée avant et durant le scrutin doit aussi évoluer. Cette stratégie en matière de technologie a inspiré un plan tactique plus vaste d'élaboration de systèmes qui a abouti à la création du Système de gestion des élections (SGE).

Le SGE a été créé pour fournir un moyen de gérer le scrutin dans son ensemble, regroupant une gamme de fonctionnalités accessibles antérieurement à partir de seize applications distinctes en une seule plate-forme centralisée. Conçu pour évoluer et être adapté au fil des divers cycles électoraux et des réformes électorales futures, le SGE combine tous les aspects de l'administration des élections en une architecture axée sur le service. Il offre :

- des produits et services de renseignements sur les élections et la géographie à l'intention des électeurs;
- des processus et logiciels de gestion des élections conçus spécialement pour les équipes des bureaux de directeurs du scrutin et les membres du personnel électoral, appuyés par une formation intégrée et efficace;
- un site Web modifié;
- des produits et services du RPEO conçus spécialement pour les candidats, les greffiers municipaux et les partis politiques;
- des produits et services sur le financement des élections conçus spécialement pour les partis, les candidats et les associations de circonscription;
- une passerelle permettant l'échange de renseignements avec des partenaires stratégiques et d'information;
- un accès fiable et sécuritaire à tous les outils susmentionnés sur le Web.

La conception et l'établissement du SGE ont eu lieu durant l'ensemble de la période quadriennale entre les élections générales. La planification et l'analyse ont commencé dès le début de 2003 et se sont poursuivies jusqu'à l'étape de l'approvisionnement et de l'attribution du contrat, au printemps de 2005. L'élaboration active du système a commencé en juillet 2005 avec une mise à l'essai approfondie des systèmes et une simulation des élections au printemps et à l'été de 2007.

Au printemps de 2007, le SGE était prêt à 95 %. Toutefois, les phases d'élaboration et de mises à l'essai finales ont coïncidé avec l'ajout d'un référendum et l'adoption d'importants changements législatifs en prévision des élections provinciales. Ainsi, Élections Ontario a choisi d'utiliser uniquement certaines composantes du SGE durant les élections. La liste préliminaire des électeurs et tous les produits géographiques ont été créés à même le SGE. D'autres composantes, notamment le site Web public, les applications « Mon nom figure-t-il au registre/sur la Liste des électeurs ? » ainsi que les outils de communication avec le personnel électoral et avec les électeurs, ont aussi été utilisées. Toutes ces applications ont connu un taux élevé de succès durant le scrutin et ont suscité des attentes quant à l'introduction future de toutes les applications du système.

Les progrès réalisés quant au SGE continuent de susciter un vif intérêt auprès des organismes électoraux de toutes les provinces et territoires du Canada, ce qui laisse entrevoir de nouvelles perspectives et possibilités de partenariat. Conçu pour s'adapter aux changements et équipé de la capacité d'intégrer les plus récents

changements en matière de technologies et de sécurité numériques, le SGE n'est clairement qu'au tout début de son cycle de vie.

Agents de liaison et agents de liaison adjoints du directeur général des élections (DGE)

Prenant appui sur le succès de l'initiative entreprise lors des élections générales de 2003, on a embauché 11 agents de liaison du DGE une année avant le scrutin. Chaque agent de liaison a été chargé d'une région géographique regroupant de six à douze circonscriptions électorales, et a travaillé de près avec les directeurs du scrutin de la région.

Les agents de liaison du DGE agissent à titre de lien de communication entre les directeurs du scrutin et Élections Ontario. Ils sont les représentants du directeur général des élections sur le terrain et dispensent formation, conseils, aide à la gestion des problèmes et aide technique aux directeurs du scrutin et à leurs employés. Au printemps et durant l'été 2007, des agents de liaison du DGE ont aussi animé des séances de formation technique et opérationnelle adaptées aux besoins des membres des équipes des directeurs du scrutin. Ces séances ont renforcé les réseaux qui pouvaient être utilisés pour appuyer le scrutin.

En 2003, Élections Ontario a lancé un programme de soutien technique à distance accessible par téléphone. Ce programme a été utile, mais les commentaires recueillis après le scrutin indiquent qu'une aide technique plus personnalisée aurait été bénéfique. Par conséquent, Élections Ontario a choisi d'accroître les options de soutien technique offertes au personnel des bureaux de directeurs du scrutin.

En juillet 2007, 11 agents de liaison adjoints ont été embauchés pour fournir une aide supplémentaire à l'agent de soutien technique des bureaux de directeurs du scrutin. Pendant la période électorale, les agents de liaison adjoints ont régulièrement rendu visite aux bureaux de directeurs du scrutin et ont offert une aide technique personnalisée au besoin.

Directeurs du scrutin

Les directeurs du scrutin, qui sont chargés de la tenue de toutes les activités liées aux élections générales dans leur circonscription électorale, jouent un rôle crucial pour garantir que les processus d'inscription des électeurs et de scrutin soient justes et accessibles pour tous les électeurs et que les candidats aient les produits et les renseignements nécessaires tout au long des élections.

Les directeurs du scrutin sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et sont ensuite formés, approvisionnés et appuyés par Élections Ontario. Ce sont des membres clés de l'équipe qui, sous la direction du directeur général des élections, sont responsables de l'organisation et de la tenue des élections dans chacune des 107 circonscriptions électorales. À ce titre, ils doivent s'adapter rapidement et énergiquement aux nouveaux processus et tâches dans un environnement exigeant et dans des délais très brefs.

En 2003, la majorité des directeurs du scrutin sont restés dans les postes qu'ils avaient occupés lors des élections générales précédentes et, par conséquent, connaissaient bien la portée et les responsabilités du rôle.

Cependant, en 2007, en raison du redécoupage, 80 % des directeurs du scrutin occupaient leurs fonctions pour la première fois. Tout naturellement, il leur a fallu travailler de très près avec les agents de liaison du DGE. Cette situation a aussi donné à Élections Ontario une occasion précieuse d'évaluer et de perfectionner l'efficacité de ses programmes de formation.

L'arrivée d'un grand nombre de nouveaux directeurs du scrutin a aussi apporté de nouveaux points de vue et des solutions uniques aux problèmes communs éprouvés lors de scrutins, comme le recrutement à la dernière minute de membres du personnel électoral. Ces nouvelles pratiques font actuellement l'objet d'examen pour être éventuellement intégrées à nos outils de formation.

Processus d'évaluation des directeurs du scrutin

La technologie et les systèmes utilisés sur le terrain sont de plus en plus intégrés à nos processus. Aussi, il est important de veiller à ce que les directeurs du scrutin et leurs employés aient non seulement une connaissance approfondie de toutes leurs tâches prévues dans la *Loi électorale,* mais qu'ils possèdent aussi les compétences requises pour utiliser tous leurs outils techniques. C'est pour cette raison qu'Élections Ontario a créé et lancé un programme d'évaluation des directeurs du scrutin.

L'évaluation en ligne a été conçue à la fois pour encourager l'observation de la loi par les directeurs du scrutin et pour évaluer les compétences opérationnelles, financières, techniques et de gestion de scrutin de tout postulant au poste de directeur du scrutin. Elle remplace l'ancien processus fondé sur une entrevue initiale.

Le processus d'évaluation des directeurs du scrutin a été couronné de succès. En effet, 127 évaluations ont été réalisées et plus de 96 % de tous les candidats à ce poste ont atteint le seuil requis. La rétroaction des directeurs du scrutin, dont la majorité n'avaient jamais assumé ces fonctions, indique qu'ils ont trouvé que l'évaluation était une bonne manière de se familiariser avec les situations auxquelles ils allaient être confrontés en leur qualité de directeurs du scrutin.

Sections de vote et lieux de vote

Avant la tenue d'élections, les sections de vote de chaque circonscription électorale doivent être examinées attentivement et modifiées au besoin pour tenir compte de tout écart dans la taille de la population. De plus, la planification entourant le redécoupage des circonscriptions électorales a exigé que les sections de vote en place lors des élections de 2003 soient examinées et modifiées au besoin afin qu'elles cadrent avec les nouvelles circonscriptions électorales.

Élections Ontario a créé des tableaux de transposition des votes et des électeurs qui présentent les résultats du scrutin de 2003 dans les circonscriptions électorales de 2007. Environ 135 sections de vote établies pour les élections de 2003 ont été redécoupées par les nouvelles circonscriptions électorales.

Un examen de la taille des sections de vote a ensuite été entamé pour déterminer le nombre idéal d'électeurs par section de vote permettant la tenue efficace et rapide du scrutin du point de vue de l'électeur. La possibilité d'un référendum, dont la tenue n'avait pas encore été confirmée au printemps de 2006, a aussi influencé la taille de chaque section de vote – le besoin de marquer deux bulletins de vote aurait pour effet d'accroître le temps passé par l'électeur au lieu de vote et obligerait le personnel électoral à compter deux fois plus de bulletins à la fin du jour du scrutin, ce qui prolongerait une journée de travail déjà très longue. En tenant compte de ces deux facteurs, Élections Ontario a déterminé que le nombre idéal d'électeurs par section de vote serait d'environ 350 et s'est affairé à créer de nouvelles sections de vote.

Afin de rendre le scrutin le plus accessible possible pour les électeurs, nous avons désigné des immeubles en copropriété et des immeubles d'habitation ayant 100 unités ou plus comme sections de vote distinctes. Conformément à l'article 14 de la *Loi électorale*, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée comptant 20 lits ou plus et les maisons de retraite comptant 50 lits ou plus ont été désignés comme sections de vote. Le jour du scrutin, chacune de ces sections de vote pouvait être désignée comme bureau de vote, au besoin, pour ses résidents.

Élections Ontario a achevé la détermination des sections de vote en mars 2007, créant 25 327 sections de vote.

En conjonction avec l'exercice de détermination des sections de vote, Élections Ontario a aussi préparé une liste correspondante des lieux de vote éventuels. Dans la mesure du possible, nous avons sélectionné des sites accessibles et faciles à reconnaître par le public, comme des écoles et des centres communautaires. Les

emplacements qui ont servi durant les élections générales de 2003 et durant les élections fédérales et municipales ont été utilisés pour permettre de conserver les mêmes lieux de vote d'un scrutin à l'autre. Toutes les maisons de soins infirmiers et maisons de retraite, et tous les établissements de soins de longue durée ainsi que les immeubles d'habitation et immeubles en copropriété pertinents de plus de 100 unités de logement, désignés comme sections de vote distinctes, ont aussi été répertoriés.

Une fois terminée, la liste des lieux de vote a été distribuée aux directeurs du scrutin à des fins d'évaluation dans le cadre des activités préélectorales.

Formation initiale et exercice pratique du printemps

Les directeurs du scrutin et les secrétaires du scrutin ont suivi une séance d'orientation du 10 au 16 avril 2007 sur les principes fondamentaux de l'administration d'élections générales dans leurs circonscriptions électorales. Cette formation offrait des ateliers et des séminaires portant sur la *Loi électorale*, dont tous les processus et programmes prévus pour l'administration des élections. Elle a été organisée de façon à promouvoir le travail d'équipe fondé sur des besoins géographiques semblables. Pour ce faire, les directeurs du scrutin et les secrétaires du scrutin ont été regroupés avec leurs homologues de leur région. En tout, 204 directeurs du scrutin et secrétaires du scrutin ont participé à cet exercice qui a duré une semaine.

Pendant ce temps, les directeurs du scrutin et les secrétaires du scrutin ont aussi eu l'occasion de se familiariser avec les outils qui ont été utilisés durant l'exercice du printemps. Élections Ontario, avec l'aide des équipes des bureaux de directeurs du scrutin, entreprend périodiquement des exercices d'essai ciblés sur le terrain pour améliorer la qualité du RPEO en faisant le contrôle et la mise à jour des renseignements du Registre. Ces exercices aident aussi les directeurs du scrutin à mieux connaître les outils et produits géographiques qui seront utilisés durant les élections générales.

En se servant des nouveaux outils cartographiques du SGE, les directeurs du scrutin devaient confirmer les renseignements sur les sections de vote, principalement pour désigner les établissements de soins de longue durée et pour confirmer le nom des rues, les adresses municipales et les lieux de vote.

En moins de trois semaines – du 16 avril 2007 jusqu'à l'achèvement de l'exercice du printemps le 1er mai 2007, les directeurs du scrutin de toute la province ont confirmé 25 327 sections de vote, en plus d'en ajouter 342 autres et de désigner 1 490 sections de vote spéciales, pour un total de 27 159 sections de vote.

Activités et travaux durant la période préélectorale

Une fois l'exercice du printemps terminé, on a demandé aux directeurs du scrutin d'entreprendre un certain nombre d'exercices de confirmation et de planification durant la période préélectorale. On a d'abord demandé aux directeurs du scrutin d'évaluer le répertoire des lieux de vote possibles pour faire en sorte que les meilleurs emplacements soient sélectionnés. Comme les élections se tenaient à date fixe, les directeurs du scrutin ont pu réserver des lieux de vote longtemps à l'avance et consigner tous les renseignements pertinents, ce qui a considérablement réduit le nombre de changements de lieux de vote effectués à la dernière minute durant la période électorale.

Durant cette période, les directeurs du scrutin devaient aussi commencer à recruter les principaux membres de l'équipe de leur bureau pour les prochaines élections. La dotation des postes essentiels pour la bonne administration du scrutin – notamment les postes d'agent des ressources humaines, de superviseur de la révision, d'agent du soutien technique et d'agent de la formation – bien avant la période des élections n'a pas seulement eu pour effet de constituer des équipes de bureaux du directeur du scrutin plus efficaces, mais a aussi permis à chaque principale équipe du bureau

du directeur du scrutin de prendre part aux exercices de formation régionale avant la période électorale. Ces activités ont été terminées le 18 mai 2007.

Les directeurs du scrutin devaient ensuite trouver les emplacements possibles du bureau du directeur du scrutin et des bureaux satellites avant la convocation des élections. La capacité de louer un emplacement pour le bureau du directeur du scrutin longtemps avant la période électorale représentait un avantage évident dans des élections à date fixe et, à ce titre, Élections Ontario a pu recourir à une nouvelle stratégie de sélection des bureaux.

Cette stratégie avait pour objectif de louer 107 bureaux dans l'ensemble de la province en plus de 800 pieds carrés d'espace additionnel pour répondre aux besoins de formation du personnel supplémentaire sur le terrain, tout en maintenant le coût moyen par pied carré à son niveau de 2003. Élections Ontario a travaillé avec des professionnels de l'immobilier locaux pour dresser une liste d'emplacements possibles, puis a demandé aux directeurs du scrutin d'inspecter ces lieux et d'indiquer leurs préférences. La majeure partie de ces inspections a eu lieu en juin et en juillet 2007.

Une autre tâche que devaient réaliser les directeurs du scrutin pendant la période préélectorale était de déterminer les lieux de vote par anticipation. Une modification à la *Loi électorale*, adoptée le 4 juin 2007, a changé le critère qui déterminait la sélection des lieux de vote. Plus particulièrement, elle stipule que l'on doit porter une attention particulière aux emplacements qui sont commodes et familiers pour les électeurs. Par conséquent, Élections Ontario a déterminé que les lieux de vote par anticipation devaient être situés de manière stratégique dans des secteurs de la collectivité où l'on estime qu'il y a un flux piétonnier élevé. Ainsi, des lieux de vote par anticipation « locaux » ont été installés dans les halls d'entrée de centres communautaires, de bibliothèques, de centres commerciaux, et même d'épiceries.

On a demandé aux directeurs du scrutin de terminer la détermination de l'emplacement de tous les lieux de vote par anticipation au 25 août 2007. Comme la durée de la période de vote par anticipation était passée de 6 à 13 jours et que pendant dix de ces jours, il fallait offrir des lieux de vote par anticipation à l'extérieur du bureau du directeur du scrutin, les directeurs du scrutin ont éprouvé beaucoup de difficulté à louer les emplacements requis pour la période de temps prescrite. Les obstacles typiques comprenaient le fait que les emplacements n'étaient pas disponibles pour la période entière de dix jours ou que leurs heures de fonctionnement, surtout le dimanche, entraient en conflit avec les heures du vote par anticipation décrétées par la loi. Élections Ontario a travaillé avec les directeurs du scrutin pour trouver des solutions à ces problèmes et à d'autres difficultés liées à l'établissement des lieux de vote par anticipation.

Formation régionale

La formation régionale liée aux processus opérationnels des bureaux de directeurs du scrutin a eu lieu durant l'été, lors d'une période de trois semaines avant les élections. Les équipes des bureaux de directeurs du scrutin, réparties en trois groupes régionaux, ont reçu une semaine de formation intensive et exhaustive sur toutes les responsabilités que doivent assumer les bureaux de directeurs du scrutin durant les élections.

En 2007, la formation régionale a été dispensée aussi aux superviseurs de la révision et aux agents du soutien technique, ainsi qu'aux directeurs du scrutin et aux secrétaires du scrutin. Puisque la majorité des directeurs du scrutin en étaient à leur première expérience dans ce rôle en 2007, il était particulièrement important que les équipes de soutien des bureaux soient solides. En assistant à la formation en même temps, les quatre membres de chaque équipe de bureau du directeur du scrutin ont appris à partager leurs connaissances et à planifier et exécuter de manière efficace les opérations au bureau du directeur du scrutin et aux lieux de vote, le jour du scrutin.

En tout, 457 directeurs du scrutin, secrétaires du scrutin, superviseurs de la révision et agents du soutien technique ont participé à la formation régionale.

RPEO : innovation, évolution et mises à jour

Suite au scrutin de 2003, Élections Ontario a adopté une nouvelle vision pour le Registre : un registre composé de bases de données intégrées renfermant les renseignements sur les électeurs, les adresses et les données géographiques. Il s'agirait de bases de données « dynamiques » qui intégreraient et géreraient de nombreuses sources de données plutôt que d'ajouter simplement de nouvelles données extraites du Registre national des électeurs d'Élections Canada. Une des composantes clés de cette vision, était la création du Registre des adresses de l'Ontario, la première composante à être téléchargée dans les bases de données intégrées.

La décision de créer le Registre des adresses de l'Ontario correspond à un changement de paradigme qui s'éloigne des idées traditionnelles sur la gestion des registres. Conçu pour repérer chaque emplacement physique stable où se trouvent les électeurs, le Registre des adresses de l'Ontario repose sur le principe fondamental que, même si les électeurs changent régulièrement de domicile, les adresses sont, elles, généralement immobiles. Les adresses servent de point fixe et offrent un lien visible entre l'électeur d'une part et sa circonscription électorale et sa section de vote d'autre part. Elles offrent donc une fondation stable pour le Registre.

Élections Ontario a commencé à construire le Registre des adresses de l'Ontario en octobre 2004 en puisant et en comparant des données cadastrales de la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) et des données cadastrales et adresses sur les droits de propriété tirées du Partenariat « Parcelles de l'Ontario » sur une période de 18 mois. La SEFM est chargée de produire le relevé cadastral de chaque municipalité de la province. Le Partenariat « Parcelles de l'Ontario », initiative conjointe du ministère des Richesses naturelles, de la SEFM et de la société Teranet Enterprises Inc., est responsable d'une base de données numérique commune renfermant des renseignements sur les parcelles de terrain de l'Ontario. Après avoir terminé la conception et la structure du Registre des adresses de l'Ontario, Élections Ontario a ensuite entrepris d'améliorer la qualité des données dans le but de préciser les données sur les adresses avant d'intégrer la base de données du Registre des adresses de l'Ontario au SGE et de la lier aux données sur les électeurs. Ces travaux ont été achevés à la fin de 2006 et la nouvelle base de données du RPEO a été lancée.

Pendant cette période, Élections Ontario a aussi perfectionné ses cartes afin que les produits correspondent non seulement au redécoupage des circonscriptions électorales, mais aussi à bon nombre des changements proposés par le public, les directeurs du scrutin, les partis politiques et les candidats.

Dans les mois qui ont précédé le scrutin, Élections Ontario a intégré dans le RPEO un certain nombre de données à jour du Registre national des électeurs. La première extraction de données, qui comprenait des mises à jour de l'Agence du revenu du Canada, de Citoyenneté et Immigration Canada, des Dossiers de l'état civil de l'Ontario et du bureau du registrateur des véhicules automobiles de l'Ontario, a été reçue en avril 2007 et comprenait 8 609 574 électeurs actifs et 5 712 717 adresses.

Deux autres mises à jour du Registre national des électeurs ont été intégrées, en juillet et en août, au Registre, ce qui a permis d'y ajouter 534 514 inscriptions. Durant les dernières semaines avant l'ouverture des bureaux de directeurs du scrutin, Élections Ontario a continué de vérifier et de mettre à jour les données en supprimant les inscriptions en double celles des électeurs décédés tout en incorporant au Registre des extractions de données de la SEFM et de la base de données du Programme national sur les changements d'adresse entretenue par la Société canadienne des postes. Les dernières mises à jour au Registre ont été effectuées le 15 août 2007.

Le RPEO continuait d'être un foyer d'activité lorsque Élections Ontario a repéré 1 588 528 adresses qui devaient être visitées pendant l'exercice d'inscription et de révision ciblées. En trois jours, plus de 29 000 cartes de sections de vote ont été créées afin d'être distribuées immédiatement aux directeurs du scrutin, aux partis politiques et aux candidats. Le 23 août 2007, la liste préliminaire des électeurs a été

extraite et remise aux directeurs du scrutin afin qu'elle soit utilisée dans le programme d'inscription ciblée durant la période préélectorale.

Organisation tripartite

Sans les ententes de partage de données signées avec nos homologues fédéraux et municipaux, les efforts qui doivent être déployés constamment pour maintenir et améliorer une liste « évolutive » des électeurs ne seraient pas possibles. L'organisation tripartite, un partenariat coopératif conclu en 2002 entre Élections Ontario, Élections Canada et la SEFM, a été créée pour améliorer le degré d'exactitude des registres et favoriser une meilleure énumération des électeurs pour les trois ordres de gouvernement.

En décembre 2004, l'organisation tripartite a accepté de prendre part à un projet commun de partage et de couplage de données axé sur l'identification et l'inscription des électeurs dans le but de créer une liste virtuelle unique des électeurs ontariens. La création de cette liste, constituée à même les données du Registre permanent des électeurs de l'Ontario, du Registre national des électeurs et de la base de données des électeurs municipaux de la SEFM, s'est fait selon un processus graduel.

Prenant appui sur les succès antérieurs obtenus par le couplage de données d'Élections Canada et de la SEFM en prévision des élections municipales de 2000 et de 2003, l'organisation tripartie a, au début de 2005, dressé une série de règles administratives et de protocoles de couplage, et des normes de données communes sur lesquelles tout exercice futur de couplage de données serait fondé. Cette phase a pris fin au printemps 2006 après l'envoi par la poste d'un formulaire de recensement de la SEFM qui a donné lieu à un taux de couplage avec le Registre national des électeurs plus élevé que prévu, ce qui a permis de réduire les coûts de recensement de la SEFM.

La phase suivante de l'activité tripartite a été amorcée durant l'été 2006. Comme les efforts d'Élections Ontario visant à créer un Registre des adresses de l'Ontario fonctionnel étaient déjà bien en cours, l'accent a été mis sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une relation de partage des données du Registre entre Élections Ontario et Élections Canada. Un certain nombre d'activités clés portant sur la qualité et le partage des données ont été entreprises durant cette étape.

Envisageant d'entreprendre de nouvelles initiatives à court terme, le partenariat tripartite a déjà permis de réaliser d'importants progrès vers l'établissement d'une liste unique des électeurs de l'Ontario. Élections Ontario s'engage à continuer de collaborer avec ses partenaires de l'accord tripartite dans les mois et années à venir.

Confirmation électronique

Les modifications de 2007 à la *Loi électorale* obligent le directeur général des élections à créer un « système électronique permettant aux électeurs de vérifier et de confirmer les renseignements les concernant qui figurent dans le Registre permanent des électeurs ». Activé le 1er août 2007, ainsi qu'il a été stipulé par la loi, l'outil « Mon nom figure-t-il au registre ? » était disponible sur le site Web d'Élections Ontario.

Cette application permet aux électeurs d'inscrire leur prénom, nom de famille, date de naissance et adresse résidentielle à l'écran et de soumettre leur recherche afin d'obtenir la confirmation qu'ils figurent au registre des électeurs. En raison de la nécessité de protéger les renseignements privés et personnels des électeurs, la recherche électronique n'est possible que s'il y a une concordance exacte des renseignements.

Les électeurs qui n'ont pas pu confirmer leur inscription au Registre avaient l'option de communiquer avec Élections Ontario pour obtenir des renseignements supplémentaires ou de remplir une Demande d'addition de noms au Registre permanent des électeurs de l'Ontario et de la Soumettre avec les pièces d'identité pertinentes au plus tard le 9 septembre 2007. Des renseignements étaient aussi fournis sur les moyens de s'inscrire à la

Liste des électeurs au bureau du directeur du scrutin local ou aux lieux de vote par anticipation, et aux lieux de vote le jour du scrutin.

En tout, 85 255 électeurs ont accédé à l'application « Mon nom figure-t-il au registre ? » entre le 1er août et le 9 septembre 2007. Après le déclenchement des élections, le 10 septembre 2007 et la parution de la liste préliminaire des élections, l'outil a été lancé de nouveau sous le nom « Mon nom figure-t-il sur la Liste des électeurs ? » et a compté 44 876 visites d'électeurs.

Inscription ciblée

À la fin août, immédiatement avant l'émission des décrets de convocation des électeurs, Élections Ontario a entrepris une vaste campagne d'inscription ciblée à l'échelle de la province. Contrairement aux programmes antérieurs de recensement de porte à porte, les programmes d'inscription ciblée mettent l'accent sur des cibles bien définies, comme des adresses et des immeubles précis, afin d'améliorer l'inscription des électeurs et la pertinence des renseignements sur les électeurs.

L'article 17.14 de la *Loi électorale* oblige le directeur général des élections à mettre en œuvre un programme d'inscription ciblée dans le but d'améliorer l'exactitude du Registre. Élections Ontario a lancé le programme d'inscription ciblée le 23 août 2007 lorsque 7 977 agents réviseurs ont sillonné la province pour visiter des adresses spécialement sélectionnées.

Le programme d'inscription ciblée a pour objet d'améliorer les renseignements sur les électeurs et les adresses dans les trois secteurs clés suivants :

- Adresses dans les grands ensembles d'habitation – visites aux immeubles qui comptent au moins sept unités afin de rejoindre le plus haut pourcentage possible d'électeurs résidant dans ce type d'habitation;

- Nouveaux ensembles résidentiels – cernés au moyen du Registre des adresses de l'Ontario et des connaissances du directeur du scrutin local;

- Bureaux de vote favorisant le contrôle de la qualité – une nouvelle initiative entreprise en 2007 afin de recueillir de l'information sur la qualité du Registre qui met l'accent sur les régions rurales où les données pourraient être améliorées.

Pendant la phase de l'inscription ciblée, des équipes d'agents réviseurs ont été envoyées pour visiter chaque adresse inscrite sur les « listes de confirmation » et pour laisser, en cas d'absence des occupants, des avis les informant des moyens de communiquer avec Élections Ontario . Les ajouts, suppressions, déménagements et confirmations au Registre ont été repérés et consignés par les équipes des bureaux de directeurs du scrutin afin d'améliorer la pertinence et l'exactitude du RPEO en prévision du scrutin.

Pendant cette période, tous les électeurs ont pu confirmer qu'ils étaient inscrits au Registre en visitant l'outil « Mon nom figure-t-il au registre ? » sur le site Web d'Élections Ontario. Ils pouvaient aussi se renseigner sur les moyens de s'inscrire au Registre en communiquant avec le centre de contact avec le public d'Élections Ontario.

Le programme d'inscription ciblée a pris fin le 9 septembre 2007, en prévision du déclenchement des élections, comme le stipule la *Loi électorale*.

La liste préliminaire des électeurs a été produite le 10 septembre 2007 immédiatement après le déclenchement des élections, servant de point de départ pour les listes d'électeurs utilisées par plus de 28 000 scrutateurs lors de la 39e élection générale provinciale.

Des décrets de convocation au scrutin

Traditionnellement, l'émission des décrets de convocation des électeurs marque le début d'une période d'activité intense. Le fait de connaître la date des élections à l'avance nous a toutefois fourni une certaine souplesse et nous a permis d'amorcer les tâches qui ne sont pas subordonnées à un calendrier précis décrété par la *Loi électorale*. Ainsi, Élections Ontario, les directeurs du scrutin et le personnel sur le terrain ont pu entreprendre certaines des fonctions à un rythme moins effréné.

Des élections à date fixe

En 2003, les élections générales ont eu lieu en septembre. Même si les élections ont été déclenchées durant la dernière année du mandat du gouvernement au pouvoir, la date précise du scrutin était inconnue jusqu'à ce que le premier ministre demande au lieutenant-gouverneur de dissoudre l'Assemblée législative.

En revanche, la date du « premier jeudi en octobre » pour les élections générales de 2007 a été adoptée en décembre 2005 par la mise en œuvre des modifications à la *Loi électorale*. Comme le permettait la *loi*, le lieutenant-gouverneur en conseil a ordonné en février 2007 que le jour du scrutin, qui devait avoir lieu le jeudi 4 octobre 2007, soit reporté au mercredi suivant (10 octobre). Ce changement a été adopté suite à la recommandation du directeur général des élections parce que le 4 octobre était une journée d'importance culturelle ou religieuse qui n'était pas appropriée pour un jour de scrutin.

Avant de recommander ce changement, le directeur général des élections a envoyé des questionnaires à 273 organismes (représentant 56 communautés culturelles des dix principales communautés religieuses) et a affiché les conclusions du sondage sur le site Web d'Élections Ontario pour inviter des réponses du grand public. On a posé deux questions aux répondants, soit : (1) s'ils observaient des journées d'importance religieuse ou culturelle du 4 au 11 octobre, et (2) dans l'affirmative, s'ils iraient aux urnes de 9 h à 20 h un tel jour. Le taux de réponse a été assez bon. Des membres du public, ainsi que 89 organismes représentant 21 communautés distinctes ont répondu au sondage. En tenant compte des renseignements reçus, le directeur général des élections a recommandé le 10 octobre 2007 comme journée plus propice à la tenue d'un scrutin.

La *Loi électorale* a été modifiée une autre fois en mars 2007[2] afin que l'émission des décrets de convocation des électeurs pour les élections générales d'octobre 2007 ait lieu le lundi 10 septembre 2007, ce qui a permis la tenue d'une campagne de 29 jours complets avant le jour du scrutin, le 10 octobre 2007.

Émission des décrets de convocation des électeurs

Contrairement à ce qui se faisait dans le passé où Élections Ontario devait attendre l'émission des décrets de convocation des électeurs pour louer les locaux nécessaires à l'aménagement des lieux de vote et des bureaux de directeurs du scrutin, certaines préparations ont été possibles en 2007. Des équipes plus solides et unifiées ont été constituées dans toutes les circonscriptions électorales et une formation plus exhaustive leur a été dispensée. Élections Ontario a aussi pu tirer parti de la date fixe en réservant de l'espace publicitaire préférentiel bien avant le scrutin et en créant des produits et activités d'approche.

Au début de la période électorale officielle, le 10 septembre 2007, les processus, équipes et systèmes suivants étaient opérationnels :

- Ouverture de 107 bureaux de directeurs du scrutin et de 29 bureaux satellites pleinement approvisionnés pour une période de trois semaines;

[2] Projet de loi 187, *Loi de 2007 sur les mesures budgétaires et l'affection anticipée de crédits*, Annexe 10, section 1 (promulgué le 22 mars 2007).

- Embauche et formation de 7 977 agent réviseurs et réalisation par ces derniers de l'exercice d'inscription ciblée de la période préélectorale;

- Envoi de 824 tonnes de fournitures pour les élections de l'entrepôt central d'Élections Ontario aux 107 bureaux de directeurs du scrutin et à 29 bureaux satellites;

- Création et utilisation de 107 réseaux locaux configurés et sans fil au moyen de plus de 1 800 composantes;

- Installation de 1 862 composantes de télécommunication entièrement fonctionnelles, y compris des lignes téléphoniques analogiques et du système Centrex, des lignes Internet à haute vitesse et des numéros 1 800;

- Création de produits géographiques en formats papier et électronique, dont des cartes murales de nouvelles listes de sections de vote, des indicateurs des sections de vote et des cartes à l'intention des directeurs du scrutin, des candidats, des secrétaires municipaux et des partis politiques;

- Création d'un centre de contact avec le public pleinement doté du personnel offrant des services aux électeurs pendant plus de trois semaines;

- Création de quatre publicités distinctes pour chacune des 107 circonscriptions électorales qui ont coïncidé avec le calendrier du scrutin et qui ont été adaptés aux heures et emplacements locaux. Les publicités étaient prêtes à être imprimées dans 78 quotidiens ou hebdomadaires.

Déploiement et installation de la technologie

Bien que certaines parties du Système de gestion des élections aient été utilisées en 2007 dans le cadre des élections générales, Élections Ontario a mis en place une version à jour de la suite 2003 des applications de gestion sur le terrain à être utilisées pendant le scrutin.

Élections Ontario a intégré des modifications dans le Système pour tenir compte des changements apportés aux limites des circonscriptions et à la loi dans les mois qui ont précédé le scrutin et a ensuite procédé à l'imagerie, à la mise à l'essai, à l'emballage, à l'envoi et à l'installation de 107 systèmes de réseau local dans toute la province. En 2007, les installations des bureaux de directeurs du scrutin se sont entre autres démarquées par une augmentation de la souplesse grâce aux ordinateurs portatifs et par la transition vers des réseaux locaux sans fil protégés dans tous les bureaux.

Des services d'aide, notamment à l'installation, ont été fournis par un service de dépannage spécialisé formé de 25 experts du soutien technique. Les services de télécommunications ont été installés et assurés par des fournisseurs externes.

Service	Matériel	Quantité
Télécommunications	Lignes et téléphones Centrex	1 344
	Lignes de données et Internet à haute vitesse	244
	Services de voix analogique	137
	Services 1 800	137
Ordinateurs	Serveurs	107
	Postes de travail (ordinateurs portatifs)	1 070
	Routeurs	107
	Réseaux locaux	107
	Imprimantes	258
Matériel de secours	Matériel de secours (matériel complet pour six bureaux, configuré et emballé)	220
Total		3 731

- Embauche et formation de 7 977 agent réviseurs et réalisation par ces derniers de l'exercice d'inscription ciblée de la période préélectorale;

- Envoi de 824 tonnes de fournitures pour les élections de l'entrepôt central d'Élections Ontario aux 107 bureaux de directeurs du scrutin et à 29 bureaux satellites;

- Création et utilisation de 107 réseaux locaux configurés et sans fil au moyen de plus de 1 800 composantes;

- Installation de 1 862 composantes de télécommunication entièrement fonctionnelles, y compris des lignes téléphoniques analogiques et du système Centrex, des lignes Internet à haute vitesse et des numéros 1 800;

- Création de produits géographiques en formats papier et électronique, dont des cartes murales de nouvelles listes de sections de vote, des indicateurs des sections de vote et des cartes à l'intention des directeurs du scrutin, des candidats, des secrétaires municipaux et des partis politiques;

- Création d'un centre de contact avec le public pleinement doté du personnel offrant des services aux électeurs pendant plus de trois semaines;

- Création de quatre publicités distinctes pour chacune des 107 circonscriptions électorales qui ont coïncidé avec le calendrier du scrutin et qui ont été adaptés aux heures et emplacements locaux. Les publicités étaient prêtes à être imprimées dans 78 quotidiens ou hebdomadaires.

Déploiement et installation de la technologie

Bien que certaines parties du Système de gestion des élections aient été utilisées en 2007 dans le cadre des élections générales, Élections Ontario a mis en place une version à jour de la suite 2003 des applications de gestion sur le terrain à être utilisées pendant le scrutin.

Élections Ontario a intégré des modifications dans le Système pour tenir compte des changements apportés aux limites des circonscriptions et à la loi dans les mois qui ont précédé le scrutin et a ensuite procédé à l'imagerie, à la mise à l'essai, à l'emballage, à l'envoi et à l'installation de 107 systèmes de réseau local dans toute la province. En 2007, les installations des bureaux de directeurs du scrutin se sont entre autres démarquées par une augmentation de la souplesse grâce aux ordinateurs portatifs et par la transition vers des réseaux locaux sans fil protégés dans tous les bureaux.

Des services d'aide, notamment à l'installation, ont été fournis par un service de dépannage spécialisé formé de 25 experts du soutien technique. Les services de télécommunications ont été installés et assurés par des fournisseurs externes.

Télé-communications	Lignes et téléphones Centrex	1 344
	Lignes de données et Internet à haute vitesse	**244**
	Services de voix analogique	137
	Services 1 800	**137**
Ordinateurs	Serveurs	107
	Postes de travail (ordinateurs portatifs)	**1 070**
	Routeurs	107
	Réseaux locaux	**107**
	Imprimantes	258
Matériel de secours	**Matériel de secours (matériel complet pour six bureaux, configuré et emballé)**	**220**
Total		**3 731**

Exigences en matière d'identification

Élections Ontario a comme mission de protéger l'intégrité du processus électoral. L'obligation pour chaque électeur, en vertu de la loi, de prouver son identité et son lieu de résidence, est un moyen qui contribue à atteindre cet objectif.

En vertu des nouvelles mesures prévues par la *Loi électorale*, chaque électeur souhaitant voter aux élections générales et au référendum de 2007 devait montrer une preuve d'identité pour obtenir un bulletin de vote. Quant aux électeurs qui n'étaient pas en mesure de montrer cette preuve documentaire, la loi leur permettait de faire une déclaration solennelle pour obtenir leur bulletin de vote si leur nom était sur la Liste des électeurs.

En vertu de la *Loi électorale*, le directeur général des élections doit maintenant déterminer quels documents, ou catégorie de documents, constituent des preuves d'identité ou de résidence acceptables. Au moment où cette mesure a été adoptée, Élections Ontario a immédiatement entrepris la création d'une politique globale sur l'identification des électeurs.

Dans un sondage envoyé à environ 400 organismes et groupes communautaires représentant toute une gamme d'intérêts, on demandait aux répondants quelles pièces d'identité les membres de leur collectivité étaient susceptibles de posséder et quelles étaient les difficultés liées à l'obtention de ces documents. Le taux de réponse à ce sondage s'est avéré beaucoup plus élevé qu'on ne l'aurait cru pour un sondage envoyé par la poste (20 %), et les répondants ont fourni une rétroaction constructive.

Avant d'élaborer la politique sur l'identification, Élections Ontario a examiné les exigences en matière d'identification des processus de demande d'accès aux programmes et aux prestations du gouvernement provincial ainsi que les exigences en matière d'identification mises en places par les autres ordres de gouvernement.

En général, le directeur général des élections a établi que :

- lorsque la preuve d'identité et la preuve de résidence sont exigées, une pièce d'identité montrant **le nom, l'adresse et la signature** de l'électeur est acceptable (p. ex. , le permis de conduire); deux pièces d'identité, dont une montrant **le nom et la signature** de l'électeur, et l'autre montrant **son nom et son adresse** sont aussi acceptables;

- lorsque la preuve d'identité est exigée, une pièce d'identité montrant **le nom et la signature** de l'électeur est acceptable;

- lorsque la preuve de résidence est exigée, une pièce d'identité montrant **le nom et l'adresse** de l'électeur est acceptable.

Une liste exhaustive des documents constituant des preuves acceptables, rédigée en 33 langues, dont l'anglais et le français, a été affichée sur le site Web et aux bureaux de vote. Elle était également mentionnée sur les cartes d'Avis d'enregistrement et dans les brochures envoyées aux ménages par la poste.

Des règles ont aussi été établies pour les hôpitaux et les autres établissements où des électeurs devaient voter à leur chevet. Il suffisait à ces derniers de montrer leur bracelet d'identification de l'hôpital.

Élections Ontario a accepté les lettres des administrateurs de résidence universitaire comme preuve de résidence et a fait preuve de compréhension à l'égard des électeurs possédant un certificat de changement de nom ou de mariage en ce qui a trait aux documents exigés.

L'expérience antérieure, appuyée par la consultation du public, a montré que l'exigence de présenter une pièce d'identité pose problème à certains groupes d'électeurs. C'est en particulier le cas des sans-abri, des

résidentes des maisons de refuge pour femmes battues et des Autochtones habitant dans les réserves, qui risquent de ne pas posséder les pièces d'identité nécessaires. C'est pourquoi le directeur général des élections a mis au point un formulaire d'attestation de l'identité et du lieu de résidence pour servir de preuve documentaire. Ce formulaire devait être signé par l'électeur et par l'administrateur de la maison de refuge ou de la halte-accueil ou par un représentant du conseil de bande.

Élections Ontario a ajouté un volet sur les exigences en matière d'identification à la formation des membres du personnel électoral pour veiller à ce que ceux-ci, qu'ils soient affectés au vote par anticipation ou au vote le jour du scrutin, soient au courant de ce changement apporté à la procédure de vote. De plus, tous les lieux de vote avaient reçu des documents de référence qui expliquaient clairement les nouvelles exigences en matière d'identification.

Occasion de partenariat municipal

Un projet pilote en collaboration avec les autorités chargées des élections municipales a été présenté à la fin de 2006 lors de discussions avec la Ville de Toronto. Élections Ontario a ensuite présenté cette occasion au gouvernement lors de la phase de nomination des directeurs du scrutin, au printemps 2007. À la suite de l'approbation du gouvernement, un membre du personnel de la Ville de Toronto a été nommé directeur du scrutin et le partenariat avec la Ville a été scellé.

La Ville de Toronto a convenu d'assurer le fonctionnement d'un des 107 bureaux de directeurs du scrutin dans son bureau d'élections situé dans la circonscription de Beaches-East York. En plus de fournir un immeuble et des locaux, ce partenariat a permis d'évaluer les gains d'efficacité obtenus par l'emploi de personnel responsable des élections municipales, qui possède des connaissances et de l'expertise locales dans tous les aspects du fonctionnement d'un bureau du directeur du scrutin.

Programme de révision ciblée

Une fois la période électorale déclenchée, la première démarche essentielle à entreprendre est le programme de révision ciblée. Cette initiative vise d'abord à améliorer l'exactitude de la Liste des électeurs. Les agents réviseurs ne mettent plus le Registre à jour, mais révisent la liste préliminaire des électeurs. Comme dans le cas du programme d'inscription ciblée, les ajouts, les suppressions et les confirmations effectués pendant cette période ont permis d'améliorer le Registre dans son ensemble, ce qui s'avérera utile encore longtemps après le jour du scrutin.

Une fois le programme d'inscription ciblée terminé, le 9 septembre, les directeurs du scrutin ont de nouveau réparti les agents réviseurs afin de commencer le programme de révision ciblée le 10 septembre 2007.

Comme la visite des sections de vote très fréquentées, des zones où se trouvent de nouveaux lotissements et des sections de vote favorisant le contrôle de la qualité avait été effectuée lors de la période d'inscription ciblée, le programme de révision ciblée a mis l'accent sur cinq domaines clés afin d'inscrire le plus possible d'électeurs habilités à voter sur la Liste des électeurs.
Les domaines visés :

- bureaux de vote spéciaux – Ils sont installés « s'il existe, dans une circonscription électorale, un établissement destiné à l'accueil, au traitement ou à la formation professionnelle de personnes qui sont ou ont été membres des Forces canadiennes ou qui sont handicapées, un hôpital, un établissement psychiatrique, un foyer pour personnes âgées, une maison de soins infirmiers ou un autre établissement comptant vingt lits ou plus et où résident des personnes infirmes ou atteintes de maladie chronique ou une maison de retraite comptant cinquante lits ou plus »[3]. La confirmation des électeurs se

[1] Paragraphe 14 (1), *Loi électorale, L.R.O. 1990, c.E.6.*

fait souvent en collaboration avec le personnel de l'établissement;

- universités et collèges;
- électeurs sans-abri;
- électeurs autochtones;
- lieux choisis par le directeur du scrutin en vertu de son pouvoir discrétionnaire – Ces lieux sont ajoutés si le directeur du scrutin estime que cela améliorerait la Liste des électeurs.

Au total, Élections Ontario a choisi 1 581 839 adresses pour les programmes d'inscription ciblée et de révision ciblée. Les agents réviseurs ont déposé des avis indiquant les coordonnées d'Élections Ontario à 529 852 domiciles. Grâce à une caractéristique nouvelle de cette activité en 2007, Élections Ontario a confirmé 1 152 237 adresses et recensé 12 454 nouvelles adresses dans toute la province.

Le tableau ci-dessous présente en détail plus de 1,09 million d'opérations effectuées dans le cadre des programmes d'inscription ciblée et de révision ciblée.

Confirmations*	668 979
Ajouts	222 419
Suppressions	141 996**
Changements	61 992
Opérations	**1 095 386**

* Initiative nouvelle en 2007
** Comprend les électeurs qui ont déménagé ou qui sont décédés.

Programme de vérification sur le terrain

Élections Ontario a consacré beaucoup de temps à l'élaboration et à la mise à l'essai des outils et processus qui seraient utilisés par les directeurs du scrutin pendant les élections. Par contre, une fois le scrutin commencé, l'ampleur de la tâche à accomplir et la taille considérable de la province ont posé des difficultés relativement à la capacité d'Élections Ontario de connaître les suggestions et réponses utiles formulées au quotidien par les équipes de bureaux de directeurs du scrutin.

C'est pourquoi Élections Ontario a invité quatre membres du personnel électoral d'expérience – deux du Canada, un des États-Unis et un d'Écosse – à effectuer une vérification rigoureuse, indépendante et impartiale en se rendant dans les 107 bureaux de directeurs du scrutin de l'Ontario au cours d'une période de cinq semaines.

Le programme de vérification sur le terrain a permis d'obtenir les recommandations et les commentaires des équipes des bureaux de directeurs du scrutin au moment même où celles-ci travaillaient au scrutin. Pendant la période électorale, les vérificateurs sur le terrain se sont rendus à chacun des 107 bureaux de directeurs du scrutin et ont interviewé le personnel clé. Les vérificateurs se sont aussi déplacés d'un bureau de vote à l'autre le jour des élections.

Les observations issues de ce programme, soit les résultats de plus de 200 questionnaires remplis et les recommandations clés formulées par l'équipe de vérification sur le terrain, ont permis de mieux comprendre les réalités de la gestion d'un scrutin dans l'ensemble de la province. Le Comité consultatif des directeurs du scrutin, une des principales propositions découlant de la vérification sur le terrain, a été formé immédiatement après les élections.

Recrutement

Un des plus grands défis liés à la gestion d'un scrutin découle du besoin d'embaucher un énorme effectif temporaire, dont la plus grande partie ne travaillera que le jour des élections. En moyenne, les directeurs du scrutin embauchent de 700 à 800 personnes par circonscription électorale pour mener les élections. L'embauche et la formation d'un groupe d'employés aussi important au cours d'une période de 28 jours constitue un défi de taille. Bien que la *Loi électorale* contienne des règles précises relativement à la nomination des membres du personnel électoral,

fait souvent en collaboration avec le personnel de l'établissement.

- universités et collèges;
- électeurs sans-abri;
- électeurs autochtones;
- lieux choisis par le directeur du scrutin en vertu de son pouvoir discrétionnaire – Ces lieux sont ajoutés si le directeur du scrutin estime que cela améliorerait la Liste des électeurs.

Au total, Élections Ontario a choisi 1 581 839 adresses pour les programmes d'inscription ciblée et de révision ciblée. Les agents réviseurs ont déposé des avis indiquant les coordonnées d'Élections Ontario à 529 852 domiciles. Grâce à une caractéristique nouvelle de cette activité en 2007, Élections Ontario a confirmé 1 152 237 adresses et recensé 12 454 nouvelles adresses dans toute la province.

Le tableau ci-dessous présente en détail plus de 1,09 million d'opérations effectuées dans le cadre des programmes d'inscription ciblée et de révision ciblée.

Programmes d'inscription ciblée et de révision ciblée	
Confirmations*	668 979
Ajouts	222 419
Suppressions	141 996**
Changements	61 992
Opérations	**1 095 386**

* Initiative nouvelle en 2007.

** Comprend les électeurs qui ont déménagé ou qui sont décédés.

Programme de vérification sur le terrain

Élections Ontario a consacré beaucoup de temps à l'élaboration et à la mise à l'essai des outils et processus qui seraient utilisés par les directeurs du scrutin pendant les élections. Par contre, une fois le scrutin commencé, l'ampleur de la tâche à accomplir et la taille considérable de la province ont posé des difficultés relativement à la capacité d'Élections Ontario de connaître les suggestions et réponses utiles formulées au quotidien par les équipes de bureaux de directeurs du scrutin.

C'est pourquoi Élections Ontario a invité quatre membres du personnel électoral d'expérience – deux du Canada, un des États-Unis et un d'Écosse – à effectuer une vérification rigoureuse, indépendante et impartiale en se rendant dans les 107 bureaux de directeurs du scrutin de l'Ontario au cours d'une période de cinq semaines.

Un programme de vérification sur le terrain a permis d'obtenir les recommandations et les commentaires des équipes des bureaux de directeurs du scrutin au moment même où celles-ci travaillaient au scrutin. Pendant la période électorale, les vérificateurs sur le terrain se sont rendus à chacun des 107 bureaux de directeurs du scrutin et ont interviewé le personnel clé. Les vérificateurs se sont aussi déplacés d'un bureau de vote à l'autre le jour des élections.

Les observations issues de ce programme, soit les résultats de plus de 200 questionnaires remplis et les recommandations clés formulées par l'équipe de vérification sur le terrain, ont permis de mieux comprendre les réalités de la gestion d'un scrutin dans l'ensemble de la province. Le Comité consultatif des directeurs du scrutin, une des principales propositions découlant de la vérification sur le terrain, a été formé immédiatement après les élections.

Recrutement

Un des plus grands défis liés à la gestion d'un scrutin découle du besoin d'embaucher un énorme effectif temporaire, dont la plus grande partie ne travaillera que le jour des élections. En moyenne, les directeurs du scrutin embauchent de 700 à 800 personnes par circonscription électorale pour mener les élections. L'embauche et la formation d'un groupe d'employés aussi important au cours d'une période de 28 jours constitue un défi de taille. Bien que la *Loi électorale* contienne des règles précises relativement à la nomination des membres du personnel électoral,

notamment la consigne de choisir ces personnes à partir des listes fournies par les candidats, il est souvent difficile de pourvoir tous les postes de membres du personnel électoral à l'aide des sources prévues par la loi.

En outre, la prolongation de la période du vote par anticipation et du jour du scrutin ainsi que le double dépouillement des bulletins de vote entraîné par le référendum ont ajouté des difficultés au recrutement pour le scrutin de 2007. Les directeurs du scrutin ont travaillé sans relâche, en recrutant à l'aide de diverses sources comme les recommandations des partis politiques, les demandes d'emploi en ligne et les listes du personnel électoral des élections fédérales, municipales et provinciales antérieures, pour atteindre leurs objectifs en matière de dotation et respecter les délais de formation.

Les efforts de recrutement n'ont toutefois pas cessé avec la dotation des postes dans tous les bureaux de vote. Traditionnellement, environ 15 % de tous les membres du personnel électoral ayant terminé leur formation quittent leur poste le jour des élections ou avant. Pour garantir la présence d'une équipe électorale formée à chaque bureau de vote, Élections Ontario a mis en place une stratégie d'embauche et de formation excédentaires de 30 %. Les recherches menées après le scrutin révèlent que le bassin d'employés d'appoint ainsi obtenu a fourni aux équipes des bureaux de directeurs du scrutin le personnel électoral de remplacement nécessaire.

Postes pourvus*	2003	2007
Agents réviseurs	4 130	7 977
Bureau du directeur du scrutin	3 193	7 910
Jour du scrutin	59 625	73 775
Total	66 948	89 662

* Le nombre de postes en 2007 témoigne d'une hausse du nombre de circonscriptions électorales, d'une hausse du nombre de lieux et de bureaux de vote, de la création de nouveaux postes servant à améliorer le service à la clientèle et à assurer la saisie de données dans les bureaux des directeurs du scrutin ainsi que des gains d'efficacité découlant de l'attribution de différentes responsabilités aux employés pendant les diverses étapes des élections.

Formation du personnel électoral

Une fois le personnel électoral recruté, il faut le former. L'enseignement des procédures et des pratiques adéquates est une tâche de la plus haute importance dans des élections bien gérées. Néanmoins, cette nécessité doit être équilibrée avec les réalités du scrutin, soit le fait que les membres du personnel électoral viennent d'un large éventail de milieux, qu'ils ont vécu diverses expériences et que le temps alloué à la formation est limité. Par conséquent, le programme de formation du personnel électoral doit être accessible et facile à assimiler par le personnel tout en transmettant de manière uniforme les précisions et les obligations liées à la gestion des élections.

Les recherches menées à la suite des élections générales de 2003 ont révélé qu'un programme de formation interactif d'environ une heure basé sur une vidéo et faisant appel à un animateur constituerait la méthode optimale de prestation de la formation au personnel électoral. Élections Ontario a conçu la vidéo et le matériel de formation en fonction de ce modèle et y a ajouté un programme de formation complémentaire en ligne. On a porté une attention particulière aux exigences en matière d'identification et aux consignes relatives au référendum, car il s'agissait d'aspects nouveaux dans le programme de formation dispensé en 2007.

Le programme de formation du personnel électoral et la vidéo ont été très bien accueillis; 95 % des répondants à un sondage mené après le scrutin ont répondu que la vidéo les avait aidés à comprendre la plupart des situations auxquelles ils ont fait face le jour des élections, ou toutes ces situations.

Chaque bureau du directeur du scrutin a fourni entre 190 et 230 heures de formation, soit trois cours par jour pendant 14 jours, du 25 septembre au 9 octobre 2007.

notamment la consigne de choisir ces personnes à partir des listes fournies par les candidats, il est souvent difficile de pourvoir tous les postes de membres du personnel électoral à l'aide des sources prévues par la loi.

En outre, la prolongation de la période du vote par anticipation et du jour du scrutin ainsi que le double dépouillement des bulletins de vote entraîné par le référendum ont ajouté des difficultés au recrutement pour le scrutin de 2007. Les directeurs du scrutin ont travaillé sans relâche, en recrutant à l'aide de diverses sources comme les recommandations des partis politiques, les demandes d'emploi en ligne et les listes du personnel électoral des élections fédérales, municipales et provinciales antérieures, pour atteindre leurs objectifs en matière de dotation et respecter les délais de formation.

Les efforts de recrutement n'ont toutefois pas cessé avec la dotation des postes dans tous les bureaux de vote. Traditionnellement, environ 15 % de tous les membres du personnel électoral ayant terminé leur formation quittent leur poste le jour des élections ou avant. Pour garantir la présence d'une équipe électorale formée à chaque bureau de vote, Élections Ontario a mis en place une stratégie d'embauche et de formation excédentaires de 30 %. Les recherches menées après le scrutin révèlent que le bassin d'employés d'appoint ainsi obtenu a fourni aux équipes des bureaux de directeurs du scrutin le personnel électoral de remplacement nécessaire.

Agents réviseurs	4 130	7 977
Bureau du directeur du scrutin	3 193	7 910
Jour du scrutin	59 625	73 775
Total	66 948	89 662

* Le nombre de postes en 2007 témoigne d'une hausse du nombre de circonscriptions électorales, d'une hausse du nombre de lieux et de bureaux de vote, de la création de nouveaux postes servant à améliorer le service à la clientèle et à assurer la saisie de données dans les bureaux des directeurs du scrutin ainsi que des gains d'efficacité découlant de l'attribution de différentes responsabilités aux employés pendant les diverses étapes des élections.

Formation du personnel électoral

Une fois le personnel électoral recruté, il faut le former. L'enseignement des procédures et des pratiques adéquates est une tâche de la plus haute importance dans des élections bien gérées. Néanmoins, cette nécessité doit être équilibrée avec les réalités du scrutin, soit le fait que les membres du personnel électoral viennent d'un large éventail de milieux, qu'ils ont vécu diverses expériences et que le temps alloué à la formation est limité. Par conséquent, le programme de formation du personnel électoral doit être accessible et facile à assimiler par le personnel tout en transmettant de manière uniforme les précisions et les obligations liées à la gestion des élections.

Les recherches menées à la suite des élections générales de 2003 ont révélé qu'un programme de formation interactif d'environ une heure basé sur une vidéo et faisant appel à un animateur constituerait la méthode optimale de prestation de la formation au personnel électoral. Élections Ontario a conçu la vidéo et le matériel de formation en fonction de ce modèle et y a ajouté un programme de formation complémentaire en ligne. On a porté une attention particulière aux exigences en matière d'identification et aux consignes relatives au référendum, car il s'agissait d'aspects nouveaux dans le programme de formation dispensé en 2007.

Le programme de formation du personnel électoral et la vidéo ont été très bien accueillis; 95 % des répondants à un sondage mené après le scrutin ont répondu que la vidéo les avait aidés à comprendre la plupart des situations auxquelles ils ont fait face le jour des élections, ou toutes ces situations.

Chaque bureau du directeur du scrutin a fourni entre 190 et 230 heures de formation, soit trois cours par jour pendant 14 jours, du 25 septembre au 9 octobre 2007.

Programme de formation complémentaire en ligne

Bien que les membres du personnel électoral soient confiants et se sentent prêts à accomplir leurs fonctions le jour du scrutin après avoir suivi la formation, on comprend qu'ils pourront encore se poser des questions et se faire du souci à l'approche du jour du scrutin.

Par conséquent, Élections Ontario a conçu un programme de formation complémentaire en ligne à l'intention du personnel électoral pour appuyer la formation dispensée dans les bureaux de directeurs du scrutin avant le jour des élections. Ce programme a aussi permis de mettre à l'essai l'apprentissage en ligne comme moyen de dispenser de la formation au personnel électoral en vue des prochaines élections.

Lors des séances en classe, les animateurs ont transmis des consignes sur l'accès à ce programme facultatif et sur son utilisation au personnel électoral. Le taux d'accès quotidien augmentait lentement à mesure que le jour des élections approchait. L'activité la plus intense a été observée le 9 octobre 2007, ce qui indique que le système était en fait utilisé pour renforcer les connaissances acquises pendant la formation immédiatement avant le scrutin.

Les réponses obtenues auprès des membres du personnel électoral qui ont répondu au questionnaire en ligne diffusé après le scrutin indiquent que 76 % de ces personnes encourageraient les autres à utiliser le programme complémentaire de formation en ligne. De plus, la majorité des répondants ont reconnu les avantages de la vitesse du programme et de la navigation axée sur l'utilisateur.

Un centre de contact a été installé pour aider les utilisateurs lors du scrutin. Le petit nombre d'appels reçus laisse entendre que les membres du personnel électoral qui avaient accédé au site du programme étaient en mesure d'y naviguer aisément.

Formation dans les collectivités à accès aérien

La gestion des élections dans les collectivités isolées du Nord pose certaines difficultés. C'est particulièrement le cas des 21 collectivités à accès aérien situées dans la circonscription électorale de Kenora-Rainy River. Bien qu'il soit possible de recruter du personnel électoral dans la population locale et que les fournitures nécessaires aux élections puissent être envoyées par avion, la formation du personnel électoral demeure un problème.

Élections Ontario a tiré profit des avancées technologiques dans les collectivités isolées en lançant un programme de formation en ligne en temps réel grâce auquel l'agent de formation situé dans le bureau du directeur du scrutin peut dispenser une formation interactive numérique en communiquant par Internet avec le personnel électoral des collectivités éloignées. Cette nouvelle initiative a reçu un accueil favorable et s'est avérée rentable. Élections Ontario étudie actuellement la possibilité d'utiliser ce moyen pour dispenser de la formation à un plus vaste auditoire.

Cartes d'Avis d'enregistrement

Pour une grande partie des électeurs, la carte d'Avis d'enregistrement est devenue le point de départ non officiel des élections. Les renseignements obtenus auprès de groupes de travail indiquent que cet objet de correspondance est l'un des articles les plus reconnaissables distribués pendant les élections et que les électeurs s'y fient non seulement pour savoir s'ils sont inscrits, mais aussi pour savoir quand et où ils doivent aller voter, et avec qui communiquer pour obtenir des réponses à leurs questions.

Reconnaissant l'importance de cet outil de communication, Élections Ontario a entièrement revu la conception de la carte d'Avis d'enregistrement pour le scrutin de 2007 afin de la rendre plus facile à lire. Cette carte indique clairement le lieu de vote, les heures d'ouverture du lieu de vote et le numéro du bureau de vote, et appuie les nouvelles exigences en matière d'identification en informant les électeurs qu'ils doivent apporter

cette carte et leurs pièces d'identité lorsqu'ils se présentent au lieu de vote. La carte d'Avis d'enregistrement de 2007 était 33,6 % plus grande que celle qui avait été utilisée lors d'élections précédentes, et était envoyée dans une enveloppe distincte accompagnée d'une brochure d'information sur le référendum. La rétroaction des électeurs porte à croire que cette carte a reçu un accueil favorable.

Outre la refonte de la carte, Élections Ontario a adopté une stratégie de fournisseur unique pour l'impression du matériel. Contrairement au dernier scrutin, où les cartes d'Avis d'enregistrement avaient été imprimées par deux fournisseurs, les cartes ont cette fois-ci été produites de façon centralisée par un imprimeur contractuel. Cette nouvelle initiative s'est avérée une réussite, car elle a fait diminuer le nombre de difficultés logistiques rencontrées par rapport aux scrutins antérieurs et a donné lieu à une distribution uniforme des cartes dans toute la province.

Entre le 18 et le 21 septembre 2007, 8 206 005 cartes ont été envoyées par la poste aux électeurs de la province. On a ensuite produit 940 533 cartes supplémentaires en fonction des mises à jour effectuées lors de l'inscription ciblée et de la révision ciblée ainsi que lors des opérations d'ajout et de changement effectuées aux bureaux de directeurs du scrutin. Ces cartes ont été envoyées aux électeurs par la poste entre le 24 et le 26 septembre 2007. Au besoin, la carte portait la mention « RÉVISÉE » pour diminuer les risques de confusion de l'électeur.

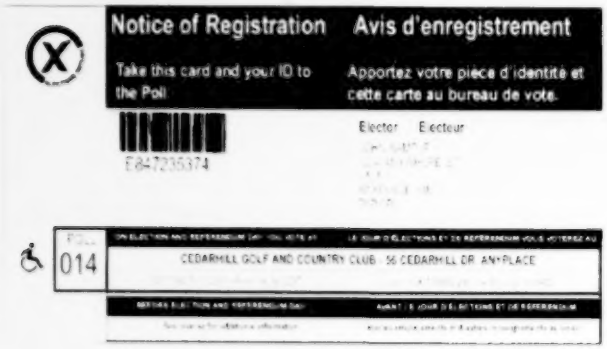

L'information qui figure sur la carte d'Avis d'enregistrement est tirée des renseignements sur l'électeur et sur l'adresse postale figurant sur la liste préliminaire des électeurs extraite du RPEO. Dans la plupart des cas, l'adresse postale de l'électeur est identique à son adresse domiciliaire. Cependant, les régions rurales se démarquent de cette tendance du fait que les électeurs y ont une adresse de route rurale, une case postale et une adresse de poste restante.

Pour augmenter la probabilité que chaque carte se rende à destination, le fichier de données des cartes d'Avis d'enregistrement est traité dans le logiciel de normalisation approuvé par Postes Canada, qui compare toutes les adresses postales d'Élections Ontario avec celles de Postes Canada. Si le taux d'exactitude dépasse 95 %, des incitatifs sous forme de tarifs postaux réduits sont offerts.

Le fichier de données des cartes d'Avis d'enregistrement de 2007 a dépassé cette exigence, ce qui a permis de mesurer objectivement la certitude que chaque carte parviendrait à destination. L'atteinte de ce taux d'exactitude a aussi permis à Élections Ontario de tirer profit d'un tarif postal réduit, ce qui a fait diminuer le coût de la distribution des cartes.

Lieux de vote

Les lieux de vote doivent être confirmés au début de la période électorale afin de pouvoir les inscrire sur les cartes d'Avis d'enregistrement qui sont envoyées aux électeurs.

Après l'évaluation par les directeurs du scrutin des lieux de vote possibles, au cours de la période précédant l'émission des décrets de convocation des électeurs, Élections Ontario a intégré les recommandations dans un dossier contenant la liste des lieux possibles. Dans les semaines qui ont précédé l'émission des décrets de convocation des électeurs, les directeurs du scrutin se sont empressés de visiter et confirmer les lieux de vote, et de s'assurer, avant cette date limite, de l'accessibilité et de la disponibilité de chaque lieu.

Environ 30 % des lieux de vote utilisés durant le scrutin de 2007 étaient situés dans les écoles. Compte tenu de leur emplacement central et de

cette carte et leurs pièces d'identité lorsqu'ils se présentent au lieu de vote. La carte d'Avis d'enregistrement de 2007 était 33,6 % plus grande que celle qui avait été utilisée lors d'élections précédentes, et était envoyée dans une enveloppe distincte accompagnée d'une brochure d'information sur le référendum. La rétroaction des électeurs porte à croire que cette carte a reçu un accueil favorable.

Outre la refonte de la carte, Élections Ontario a adopté une stratégie de fournisseur unique pour l'impression du matériel. Contrairement au dernier scrutin, où les cartes d'Avis d'enregistrement avaient été imprimées par deux fournisseurs, les cartes ont cette fois-ci été produites de façon centralisée par un imprimeur contractuel. Cette nouvelle initiative s'est avérée une réussite, car elle a fait diminuer le nombre de difficultés logistiques rencontrées par rapport aux scrutins antérieurs et a donné lieu à une distribution uniforme des cartes dans toute la province.

Entre le 18 et le 21 septembre 2007, 8 206 005 cartes ont été envoyées par la poste aux électeurs de la province. On a ensuite produit 940 533 cartes supplémentaires en fonction des mises à jour effectuées lors de l'inscription ciblée et de la révision ciblée ainsi que lors des opérations d'ajout et de changement effectuées aux bureaux de directeurs du scrutin. Ces cartes ont été envoyées aux électeurs par la poste entre le 24 et le 26 septembre 2007. Au besoin, la carte portait la mention « RÉVISÉE » pour diminuer les risques de confusion de l'électeur.

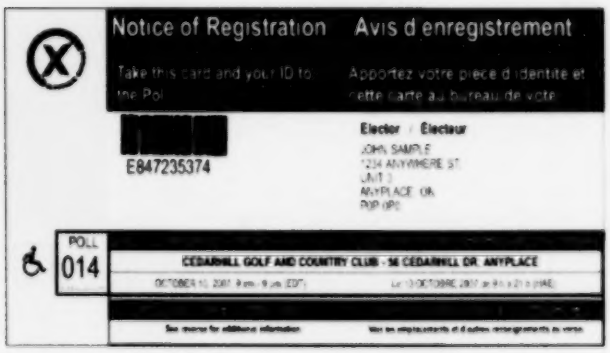

L'information qui figure sur la carte d'Avis d'enregistrement est tirée des renseignements sur l'électeur et sur l'adresse postale figurant sur la liste préliminaire des électeurs extraite du RPEO. Dans la plupart des cas, l'adresse postale de l'électeur est identique à son adresse domiciliaire. Cependant, les régions rurales se démarquent de cette tendance du fait que les électeurs y ont une adresse de route rurale, une case postale et une adresse de poste restante.

Pour augmenter la probabilité que chaque carte se rende à destination, le fichier de données des cartes d'Avis d'enregistrement est traité dans le logiciel de normalisation approuvé par Postes Canada, qui compare toutes les adresses postales d'Élections Ontario avec celles de Postes Canada. Si le taux d'exactitude dépasse 95 %, des incitatifs sous forme de tarifs postaux réduits sont offerts.

Le fichier de données des cartes d'Avis d'enregistrement de 2007 a dépassé cette exigence, ce qui a permis de mesurer objectivement la certitude que chaque carte parviendrait à destination. L'atteinte de ce taux d'exactitude a aussi permis à Élections Ontario de tirer profit d'un tarif postal réduit, ce qui a fait diminuer le coût de la distribution des cartes.

Lieux de vote

Les lieux de vote doivent être confirmés au début de la période électorale afin de pouvoir les inscrire sur les cartes d'Avis d'enregistrement qui sont envoyées aux électeurs.

Après l'évaluation par les directeurs du scrutin des lieux de vote possibles, au cours de la période précédant l'émission des décrets de convocation des électeurs, Élections Ontario a intégré les recommandations dans un dossier contenant la liste des lieux possibles. Dans les semaines qui ont précédé l'émission des décrets de convocation des électeurs, les directeurs du scrutin se sont empressés de visiter et confirmer les lieux de vote, et de s'assurer, avant cette date limite, de l'accessibilité et de la disponibilité de chaque lieu.

Environ 30 % des lieux de vote utilisés durant le scrutin de 2007 étaient situés dans les écoles. Compte tenu de leur emplacement central et de

leur utilisation de longue date pour les scrutins, les écoles sont souvent les seuls lieux publics convenables pour les consultations électorales. Mais ces dernières années, les administrateurs des écoles se sont montrés de plus en plus réticents à donner accès à leurs immeubles, invoquant principalement des inquiétudes du point de vue de la sécurité. Élections Ontario a collaboré avec ces administrateurs afin de calmer leurs inquiétudes en accordant plus d'importance à la sécurité durant la formation du personnel électoral, en augmentant le nombre de membres du personnel électoral dans les lieux de vote situés dans les écoles et, dans certains cas, en retenant les services de gardes de sécurité professionnels le jour des élections.

Les directeurs du scrutin ont aménagé 648 bureaux de vote par anticipation et 27 596 bureaux de vote pour le jour des élections, pour un total de 28 244 bureaux de vote situés dans 9 090 lieux de vote sur tout le territoire de la province.

Ces chiffres représentent une augmentation de 4 868 bureaux de vote et de 2 073 lieux de vote par rapport aux élections précédentes – en fait, une augmentation de 20 % du nombre de bureaux de vote et de 30 % du nombre de lieux de vote en comparaison avec les élections de 2003.

Les lieux de vote étaient plus proches des électeurs et situés à des endroits familiers au sein des collectivités. Souhaitant rendre l'expérience de vote plus commode et plus efficace pour l'électeur, Élections Ontario a augmenté de 261 %, par rapport aux élections de 2003, les lieux de vote situés dans les immeubles d'habitation et d'immeubles en copropriété de plus de 100 unités. De même, l'utilisation des centres communautaires comme lieux de vote a augmenté de 159 % par rapport à la consultation électorale précédente.

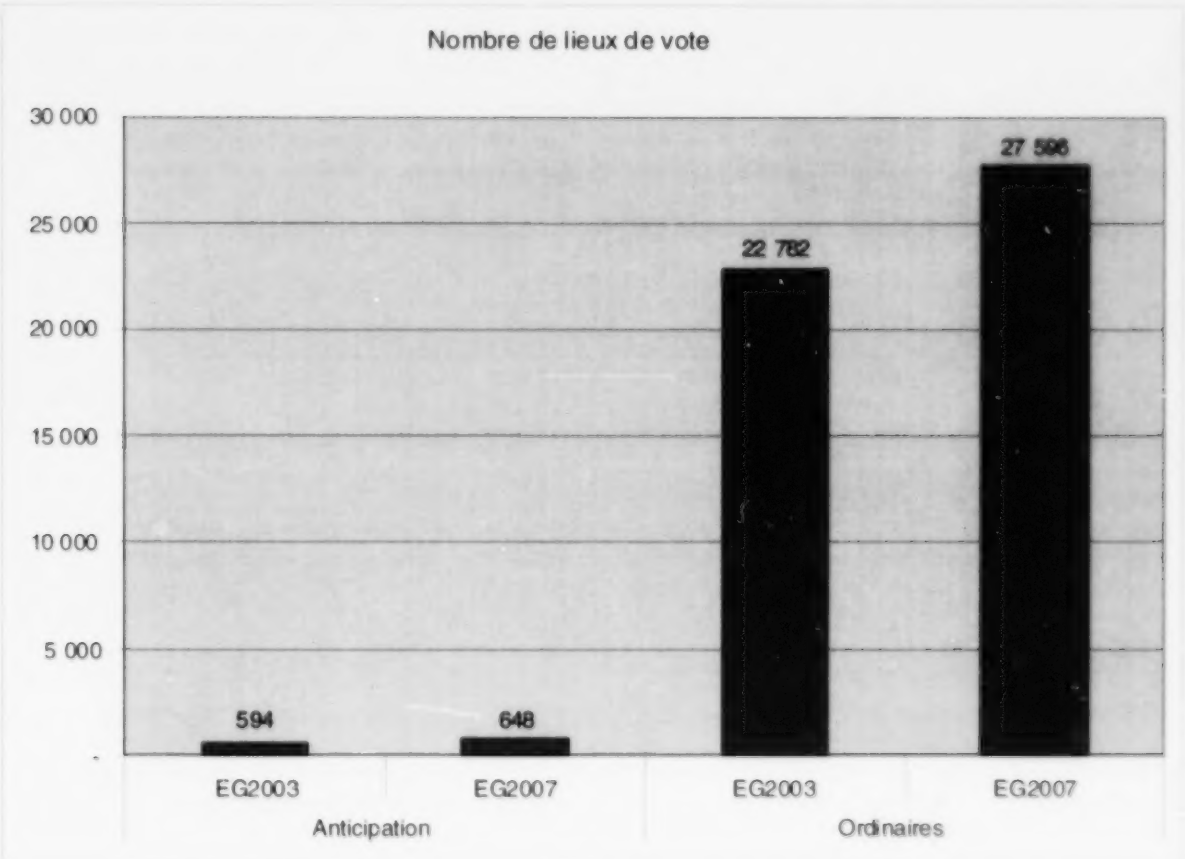

Campagne de publicité

S'appuyant sur le succès de sa campagne de publicité de 2003 (qui avait été primée), Élections Ontario a lancé une campagne en plusieurs étapes et hautement visuelle qui cherchait à atteindre deux objectifs distincts : « informer » les électeurs et « susciter l'intérêt » des électeurs.

Le volet « susciter l'intérêt » était conçu pour encourager les électeurs admissibles à exercer leur droit de vote, tandis que le volet « informer » était conçu pour fournir des renseignements détaillés sur le processus électoral et rendre le scrutin aussi accessible que possible. La campagne de publicité de 2007 comprenait 828 éléments différents produits pour diffusion durant la campagne électorale.

Les objectifs « d'informer » et « de susciter l'intérêt » étaient unifiés sous le thème commun de la campagne : « Ne laissez pas quelqu'un d'autre parler à votre place. Votez ! »

Afin de tester le thème et les concepts des élections de 2007, Élections Ontario a organisé, dans toute la province, des groupes de discussion dont les participants provenaient de différents groupes socio-économiques. L'évaluation a montré que les concepts de la campagne et l'échantillonnage créatif avaient été bien accueillis par les répondants de tous les marchés et segments de la population sélectionnés. Le message était jugé clair, pertinent et motivant.

À l'aide d'un plan d'achat média prévoyant une couverture de 99 % – ce qui signifie que 99 % des électeurs ontariens verraient ou entendraient au moins une fois l'une de ses publicités – Élections Ontario a placé des annonces dans divers médias imprimés, à la radio et à la télévision, dans certains abribus et resto-bars, ainsi que des bannières publicitaires sur les sites Web très fréquentés.

En plus de ses documents imprimés, radiophoniques, télévisés et en ligne, Élections Ontario a produit deux « dépliants d'information », chacun distribué à 4,8 millions de ménages. Livré durant la semaine du 14 au 17 août, le premier dépliant d'information visait à informer les électeurs de tous les éléments nouveaux des élections de 2007. Il contenait des renseignements au sujet des nouvelles exigences en matière de pièces d'identité, du référendum, des services aux électeurs ayant des besoins particuliers, et un avis général sur les formalités de vote et la façon de confirmer son inscription sur la Liste des électeurs ou de demander à faire partie du personnel électoral. Ce dépliant avisait également les électeurs qu'ils devaient s'attendre à recevoir la visite d'agents réviseurs au cours des semaines à venir.

Le deuxième dépliant d'information, livré durant la semaine du 10 au 14 septembre, insistait de nouveau sur le référendum et les nouvelles exigences en matière de pièces d'identité, et contenait des renseignements sur les lieux du vote par anticipation, sur les cartes d'Avis d'enregistrement et sur l'admissibilité des électeurs.

Les réponses des électeurs, après les élections, indiquent que plus de 96 % d'entre eux se souvenaient avoir vu, lu ou entendu un élément de la campagne de publicité d'Élections Ontario. Huit Ontariens sur dix ont coté positivement l'information à laquelle ils avaient eu accès avant les élections et le jour du scrutin au sujet des formalités et du lieu de vote.

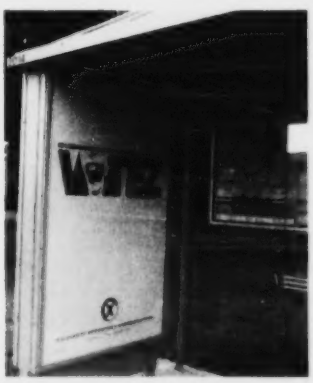

PUBLIPOSTAGE DIRECT	
Dépliants d'information (2)	4 797 000
Nombre de cartes d'Avis d'enregistrement envoyées par le bureau central (y compris les cartes révisées)	9 146 538
PUBLICITE	
Quotidiens (4 étapes)	45
Hebdomadaires communautaires	11
Journaux de langue française	20
Quotidiens ou hebdomadaires allophones et autochtones	31 journaux imprimés et leurs publications correspondantes en ligne
Stations de télévision anglophones et francophones	16 grands marchés de télévision (800 points d'exposition brute pour 3 vagues publicitaires*)
Stations de radio anglophones et francophones	Toutes les stations de radio de l'Ontario (300+)
Stations de radio allophones	4 textes d'information produits et diffusés en 46 langues
Abribus	80 endroits
Resto-Bars	1 525 endroits
En ligne	4 000 000 d'empreintes électroniques sur 9 sites
LANGUES	
Imprimés	33
Télévision	2
Radio	48

* Points d'exposition brute – une mesure de l'intensité d'une campagne et de l'auditoire prévu, utilisée par l'industrie de la publicité

Activité d'approche

Élections Ontario s'est engagé à protéger l'accessibilité du processus électoral. Cette promesse tient implicitement compte du fait que l'Ontario possède un électorat très diversifié dont les membres peuvent avoir besoin d'une aide spécialisée pour exercer leur droit de vote. C'est par le programme d'approche que nous fournissons les outils et le matériel nécessaire pour favoriser cette accessibilité.

Dans le cadre de ses activités de communication, Élections Ontario cherche non seulement à transmettre de l'information sur le processus électoral aux diverses collectivités qui composent la province, mais aussi à promouvoir efficacement les produits, les services et les partenariats accessibles aux électeurs qui peuvent éprouver des difficultés à exercer leur droit de vote.

La campagne d'approche de 2007 tablait sur les relations établies avec plus de 500

organisations intéressées et, par extension, aux électeurs que ces organisations représentent. Voici quelques-unes des principales améliorations apportées aux produits et services disponibles lors des élections de 2007 :

- Nouveau gabarit de bulletin de vote en braille élaboré en consultation avec l'Institut national canadien pour les aveugles;
- Plus grosses polices de caractères sur les bulletins de vote pour les électeurs ayant une déficience visuelle;
- Davantage de services de téléscripteur pour les électeurs ayant une déficience auditive;
- Brochure téléchargeable sur le site Web offerte en gros caractères et en braille;
- Affiche pictographique pour aider les électeurs ayant de faibles capacités de lecture et d'écriture à comprendre les procédures de vote;
- Présence accrue sur le Web, comportant la diffusion de l'information en 35 langues;
- Service de traduction par une tierce partie afin d'aider les appelants en plus de 100 langues;
- Guides linguistiques en 35 langues différentes, pour utilisation dans les bureaux de vote.

Outre la campagne de publicité en plusieurs langues dans les médias écrits et à la radio, Élections Ontario a encouragé la participation au processus électoral et a fait connaître les nouvelles formalités d'identification en fournissant les ressources suivantes partout dans la province :

- 23 agents de liaison autochtones pour travailler avec les chefs et les principaux dirigeants autochtones et pour distribuer les trousses d'information à plus de 200 collectivités sur tout le territoire de la province;

- 61 agents de liaison communautaires pour travailler avec les organisations et collectivités ethnoculturelles;
- Huit agents de liaison avec les sans-abri afin de fournir aux refuges des renseignements relatifs au vote et de distribuer des trousses d'information sur les élections aux électeurs sans-abri;

- 60 agents de liaison avec les étudiants chargés de faciliter les partenariats avec les organisations étudiantes et de participer aux initiatives d'inscription sur les campus.

Afin de diffuser de l'information concernant les élections générales et le référendum sur les campus universitaires et collégiaux de la province, Élections Ontario a conclu des alliances stratégiques avec la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et la *College Student Alliance*. Avec l'aide de plus de 200 représentants sur 50 campus, Élections Ontario a lancé une vaste campagne média qui visait à promouvoir les messages et l'information de la campagne publicitaire dans 29 publications étudiantes, à la radio campus et sur des plateformes populaires telles que Facebook et *Campus Life*. De surcroît, les 17 et 18 septembre 2007, Élections Ontario a organisé des journées d'inscription sur les campus.

De plus, Élections Ontario a distribué des trousses d'information à plus de 1 000 femmes vivant dans les refuges temporaires. Nous avons également retenu les services d'un consultant en alphabétisation afin de créer du matériel pour les électeurs et électrices ayant de faibles capacités de lecture et d'écriture.

Les sondages postélectoraux réalisés par Ipsos Reid montrent que l'expérience vécue par les électeurs ayant des besoins particuliers correspond généralement à celle des autres électeurs lorsqu'il est question de la sensibilisation à la tenue des élections et de l'obtention de renseignements aux différentes étapes du calendrier électoral. Dans l'ensemble, la vaste majorité des répondants ont déclaré n'avoir eu aucun problème à exprimer leurs suffrages et, bien que certains d'entre eux aient reconnu être plus ou moins au courant des nouvelles formalités d'identification, ils ont indiqué n'avoir eu aucune difficulté à présenter une pièce d'identité acceptable, sur demande à cet effet.

La majorité des électeurs handicapés qui ont répondu au sondage ont déclaré n'avoir eu aucun problème à exprimer leurs suffrages. Mais l'une des principales constatations du sondage est que, comparativement aux autres électeurs, les électeurs handicapés disent avoir rencontré davantage de problèmes ou d'obstacles sur les lieux de vote. Élections Ontario s'est engagé à supprimer ces obstacles et continuera d'améliorer les produits, les services et l'aide pour cette catégorie d'électeurs.

Le fait que les Ontariens handicapés figurent parmi les électeurs les plus enclins à s'adresser directement à Élections Ontario pour obtenir des renseignements sur le scrutin et sur l'accessibilité aux bureaux de vote, en utilisant notre site Web ou nos numéros sans frais, confirme de nouveau l'importance de l'engagement pris par Élections Ontario de produire du matériel de communication efficace, de rendre l'information accessible aux électeurs et de l'adapter à leurs besoins.

Vote Étudiant

Tout comme en 2003, Élections Ontario a de nouveau travaillé en partenariat avec Vote Étudiant afin d'encourager les étudiants qui n'ont pas encore l'âge de voter à devenir des citoyens actifs et renseignés, l'objectif étant de créer et renforcer chez les jeunes Ontariens l'habitude de participer aux élections. Lancée pour la première fois durant les élections générales de 2003 en Ontario, l'initiative Vote Étudiant offre aux étudiants la possibilité de prendre part à des élections parallèles durant une période de consultation électorale officielle. En tout, 2 177 écoles situées dans toutes les circonscriptions électorales de la province se sont inscrites à l'initiative.

Afin que l'expérience de vote soit aussi réaliste que possible dans toutes les écoles participantes, Vote Étudiant a distribué les plans d'action suggérés, le matériel de publicité, l'information sur les élections réelles et les trousses de scrutin fournis par Élections Ontario. Les élèves ont étudié le processus électoral et ont été mis au courant du référendum sur la réforme électorale; dans certains cas, ils ont même eu l'occasion d'interagir avec des candidats locaux. Point culminant du processus : la participation de 1 704 écoles et de 269 311 élèves des écoles primaires et secondaires au scrutin du 10 octobre 2007, dans le cadre des élections parallèles de Vote Étudiant. Grâce à la participation de 1 238 écoles au référendum parallèle, 188 656 élèves ont exprimé un suffrage valide.

Centre de contact avec le public

Élargissant le cadre centralisé mis à l'essai lors des élections de 2003, Élections Ontario a mis en activité son centre de contact avec le public de 125 places au début de la période électorale. En tout, 239 agents ont reçu une formation leur permettant d'offrir des services en anglais et en français; les différentes équipes d'agents du centre de contact avec le public se relayaient, par quart de travail, et étaient en mesure de répondre aux appelants 78 heures par semaine.

Le centre était un point de contact unique pour toutes les demandes de renseignements des électeurs, un fait mis en évidence dans tout le matériel de communication et de publicité. En plus des 239 agents affectés au centre de contact, plus de 300 agents en poste dans les bureaux de directeurs du scrutin ont reçu, tout au long de la période de convocation des électeurs, des appels concernant des questions connexes aux élections locales, telles que l'embauche de personnel, la révision ciblée et la conformation des lieux de vote.

Afin de s'assurer que les électeurs reçoivent des réponses précises et professionnelles à leurs demandes de renseignements, Élections Ontario a imposé aux agents du centre de contact avec le public des objectifs de rendement inspirés de la norme de l'industrie ou des meilleures mesures des indicateurs de rendement clés; ces objectifs consistaient à répondre à 85 % de tous les appels en moins de 15 secondes et à résoudre, dans 90 % des cas, le problème décrit par l'électeur lors de l'appel initial.

Durant la consultation électorale, les agents d'Élections Ontario ont répondu à 286 610 appels téléphoniques, ont reçu 177 266 appels au centre de contact centralisé et 109 344 appels supplémentaires dans les bureaux de directeurs du scrutin. Le centre de contact a dépassé les normes qu'il avait adoptées quant aux principaux indicateurs de rendement, atteignant un score de plus de 94 % tant pour les services en anglais que pour les services en français.

Comme pour les élections de 2003, des lignes d'aide téléphonique sans frais ont été mises à la disposition du personnel des bureaux de directeurs du scrutin, des électeurs ayant des besoins particuliers, des candidats et des médias.

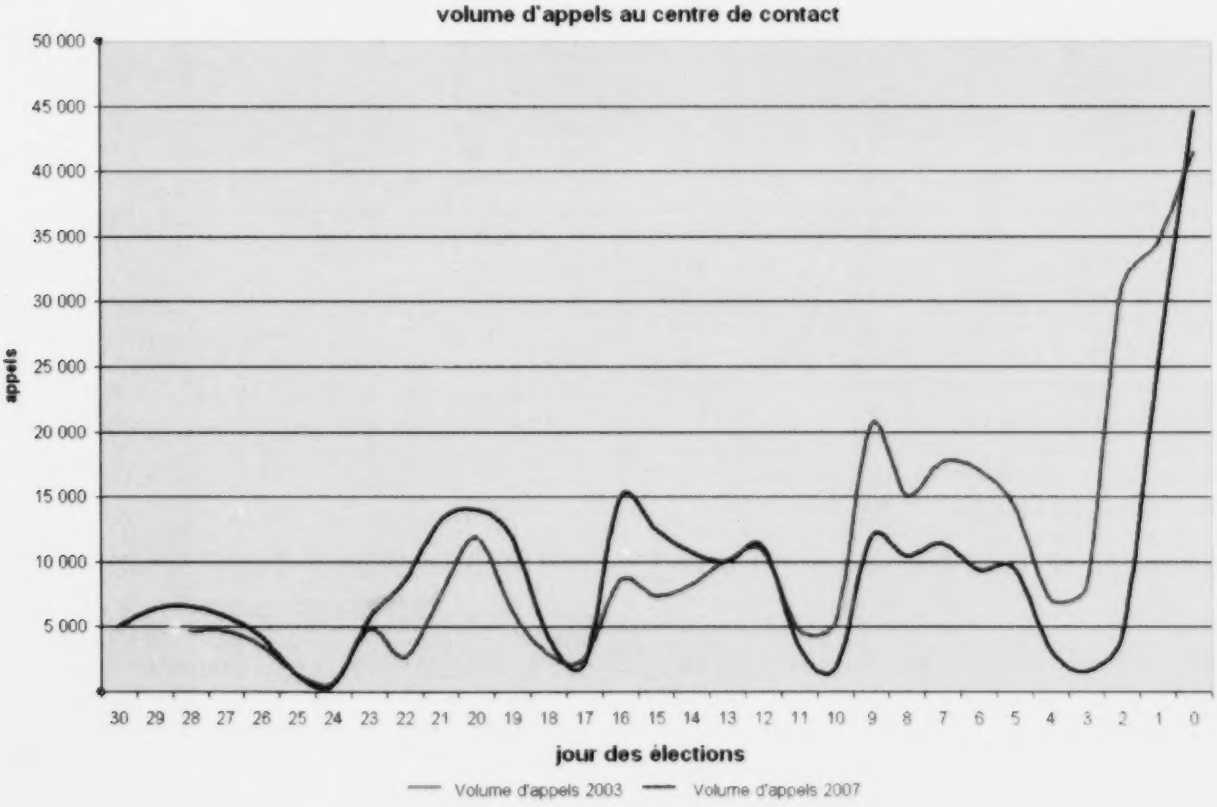

Site Web

Le site Web d'Élections Ontario était pour les électeurs une autre façon d'obtenir des renseignements, de l'aide et de l'assistance durant la consultation électorale.

En 2003, le site Web avait été un point de service bien fréquenté; plus de 200 000 visiteurs uniques avaient accédé au site durant la période électorale de 28 jours. Mais au cours des quatre années subséquentes, les Ontariens ont pris l'habitude de consulter Internet pour obtenir des renseignements, et la technologie a évolué, naturellement. Élections Ontario a lancé un site Web remanié pour les élections générales de 2007 en élargissant la fonctionnalité du site Web précédent et en offrant des outils nouveaux et innovateurs ainsi qu'une navigation améliorée axée sur l'utilisateur.

Afin de faciliter la navigation, un en-tête et un titre de bas de page ont été ajoutés au site Web, rendant ainsi les principaux liens accessibles depuis tous les points du site. Ces liens ont permis aux utilisateurs de visionner les contenus et les applications les plus couramment consultés sur le site Web d'Élections Ontario, de faire une recherche de mots clés sur le site ou d'alterner entre les documents anglais et français disponibles sur la page Web.

La décision de repenser le site était motivée entre autres par le désir de le rendre accessible à tous les utilisateurs. La Direction de l'accessibilité du gouvernement de l'Ontario, un bureau du ministère des Services communautaires et sociaux, a avalisé les Directives pour l'accessibilité aux contenus Web (W3C); ces directives enjoignent les concepteurs de site Web de veiller à ce que les utilisateurs handicapés vivent la même expérience que les autres utilisateurs. Le site Web d'Élections Ontario a été comparé à ces directives afin de vérifier sa conformité aux points de contrôle de la Priorité n° 1. À l'aide d'un outil d'examen de l'accessibilité en ligne, Élections Ontario a pu confirmer que tous les points de contrôle de la Priorité n° 1 avaient été respectés. De même, Élections Ontario vérifie périodiquement l'accessibilité du site en ligne afin de s'assurer que tous les nouveaux contenus sont conformes aux points de contrôle de la Priorité n° 1.

Le site Web s'est également avéré être un outil de recrutement fort utile. Entre le 10 septembre et le 10 octobre 2007, 13 846 personnes ont consulté la page de demande d'emploi en ligne et ont offert leurs services pour travailler dans une circonscription électorale le jour du scrutin.

Durant les élections, 434 000 personnes ont utilisé la section *Foire aux questions* du site pour savoir où elles pouvaient voter ? Les visites du site ont eu lieu pour la plupart au cours de la semaine précédant le scrutin et les principales demandes de renseignements étaient les suivantes :

- Où dois-je aller pour voter ?
- Qui sont les candidats et candidates dans ma circonscription électorale et comment puis-je les joindre ?
- Où sont situés mes bureaux de vote par anticipation ? Quand sont-ils ouverts ?
- Qui sont les candidats et candidates en Ontario ?
- Qui est mon directeur ou ma directrice du scrutin et comment puis-je communiquer avec lui ou elle ?

Activité Web

Jour des élections	**7 155 263**	**105 455**
Total durant la période électorale	**26 914 866**	**401 147**
Moyenne quotidienne	**868 221**	**12 940**

Conformément aux nouvelles prescriptions de la loi, la question posée pour confirmer l'inscription de l'électeur - « Mon nom figure-t-il au registre ? » - a été modifiée le 10 septembre 2007 et se lit maintenant comme suit : « Mon nom est-il sur la Liste des électeurs ? » Consultée par 44 876 électeurs, l'application

Site Web

Le site Web d'Élections Ontario était pour les électeurs une autre façon d'obtenir des renseignements, de l'aide et de l'assistance durant la consultation électorale.

En 2003, le site Web avait été un point de service bien fréquenté; plus de 200 000 visiteurs uniques avaient accédé au site durant la période électorale de 28 jours. Mais au cours des quatre années subséquentes, les Ontariens ont pris l'habitude de consulter Internet pour obtenir des renseignements, et la technologie a évolué, naturellement. Élections Ontario a lancé un site Web remanié pour les élections générales de 2007 en élargissant la fonctionnalité du site Web précédent et en offrant des outils nouveaux et innovateurs ainsi qu'une navigation améliorée axée sur l'utilisateur.

Afin de faciliter la navigation, un en-tête et un titre de bas de page ont été ajoutés au site Web, rendant ainsi les principaux liens accessibles depuis tous les points du site. Ces liens ont permis aux utilisateurs de visionner les contenus et les applications les plus couramment consultés sur le site Web d'Élections Ontario, de faire une recherche de mots clés sur le site ou d'alterner entre les documents anglais et français disponibles sur la page Web.

La décision de repenser le site était motivée entre autres par le désir de le rendre accessible à tous les utilisateurs. La Direction de l'accessibilité du gouvernement de l'Ontario, un bureau du ministère des Services communautaires et sociaux, a avalisé les Directives pour l'accessibilité aux contenus Web (W3C); ces directives enjoignent les concepteurs de site Web de veiller à ce que les utilisateurs handicapés vivent la même expérience que les autres utilisateurs. Le site Web d'Élections Ontario a été comparé à ces directives afin de vérifier sa conformité aux points de contrôle de la Priorité n° 1. À l'aide d'un outil d'examen de l'accessibilité en ligne, Élections Ontario a pu confirmer que tous les points de contrôle de la Priorité n° 1 avaient été respectés. De même, Élections Ontario vérifie périodiquement l'accessibilité du site en ligne afin de s'assurer que tous les nouveaux contenus sont conformes aux points de contrôle de la Priorité n° 1.

Le site Web s'est également avéré être un outil de recrutement fort utile. Entre le 10 septembre et le 10 octobre 2007, 13 846 personnes ont consulté la page de demande d'emploi en ligne et ont offert leurs services pour travailler dans une circonscription électorale le jour du scrutin.

Durant les élections, 434 000 personnes ont utilisé la section *Foire aux questions* du site pour savoir où elles pouvaient voter ? Les visites du site ont eu lieu pour la plupart au cours de la semaine précédant le scrutin et les principales demandes de renseignements étaient les suivantes :

- Où dois-je aller pour voter ?
- Qui sont les candidats et candidates dans ma circonscription électorale et comment puis-je les joindre ?
- Où sont situés mes bureaux de vote par anticipation ? Quand sont-ils ouverts ?
- Qui sont les candidats et candidates en Ontario ?
- Qui est mon directeur ou ma directrice du scrutin et comment puis-je communiquer avec lui ou elle ?

Activité Web

	Total des requêtes	Visiteurs uniques
Jour des élections	7 155 263	105 455
Total durant la période électorale	26 914 866	401 147
Moyenne quotidienne	868 221	12 940

Conformément aux nouvelles prescriptions de la loi, la question posée pour confirmer l'inscription de l'électeur - « Mon nom figure-t-il au registre ? » - a été modifiée le 10 septembre 2007 et se lit maintenant comme suit : « Mon nom est-il sur la Liste des électeurs ? » Consultée par 44 876 électeurs, l'application

leur permettant de vérifier s'ils étaient inscrits a été maintenue sur le site jusqu'au début du mois d'octobre, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle est devenue moins utile en raison du nombre de mises à jour de la liste générées dans les 107 circonscriptions électorales.

Durant la période électorale, le site a reçu 401 147 visiteurs uniques, dont 105 455 le jour du scrutin, qui voulaient obtenir des renseignements de dernière minute sur le scrutin et sur les résultats des élections et du référendum.

Comparativement aux élections provinciales précédentes, le nombre de visiteurs du site Web d'Élections Ontario a plus ou moins doublé.

La recherche réalisée par Ipsos Reid après les élections indique une augmentation inattendue du nombre d'électeurs qui ont utilisé nos services Web, Celui-ci ayant triplé par rapport aux élections de 2003. Devant une telle croissance, il est clair que nous devons absolument continuer d'améliorer nos services Web. Élections Ontario s'est engagé à explorer les innovations et possibilités en ligne afin d'offrir le meilleur soutien possible aux électeurs par l'intermédiaire des services Web.

Visiteurs uniques

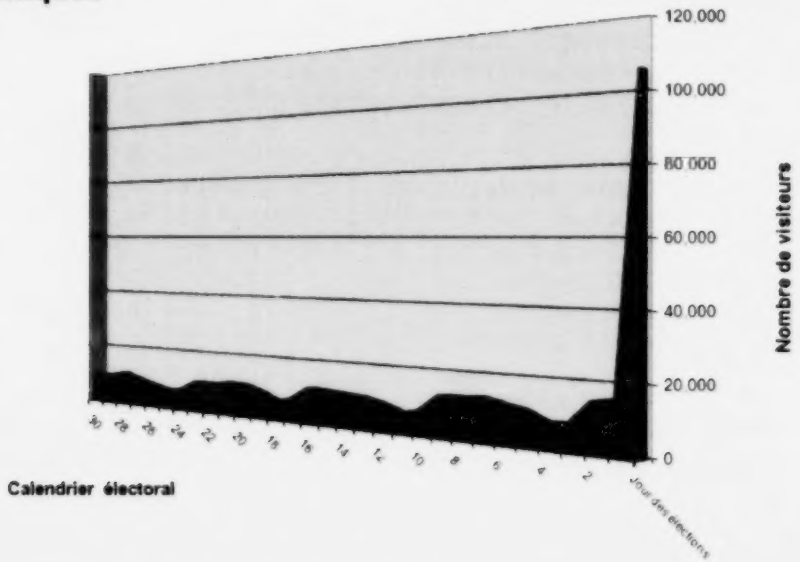

Services Web – Foire aux questions

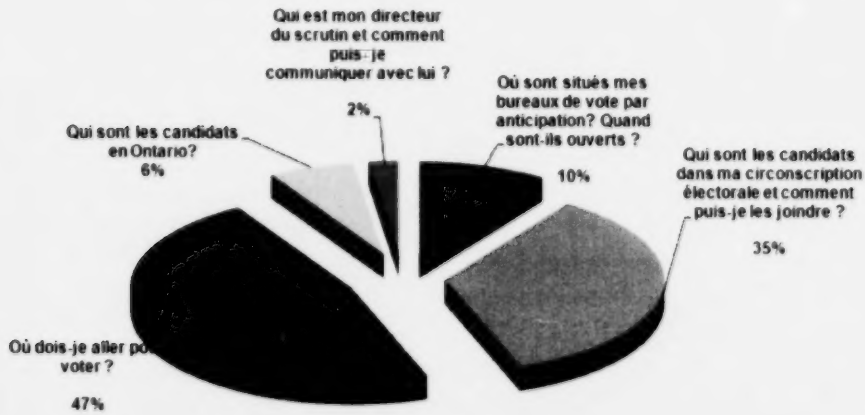

Déclarations de candidature et impression des bulletins de vote

Le jour des déclarations marque le commencement d'une période de grande activité durant une consultation électorale. Moins de quatre jours complets séparent la fin de la période des déclarations de la première journée du vote par anticipation, et il y a beaucoup à faire pour assurer l'impression et l'envoi de plus de 10,5 millions de bulletins de vote électoral.

Les déclarations de candidature se sont terminées à 14 h le 18 septembre 2007. Une modification récente à la *Loi électorale* permet d'inscrire l'appartenance politique sur le bulletin de vote, sous le nom du candidat lorsqu'une déclaration de parrainage a été signée par le chef de ce parti politique et déposée auprès du directeur général des élections, au plus tard à la clôture du dépôt des déclarations de candidature.

Sur les 599 candidats à la 39e élection générale provinciale, 565 ont été parrainés par 12 partis politiques inscrits, ce qui a permis d'ajouter le nom du parti politique sur le bulletin de vote, sous le nom du candidat.

La majorité des candidats non parrainés par un parti ont choisi d'être identifiés comme « indépendant » et ont été désignés ainsi sur le bulletin de vote. Les trois nouveaux partis politiques ont pu obtenir leur inscription en respectant le seuil de deux candidats aux élections, comme le permet une modification apportée à la *Loi sur le financement des élections*, en mars 2007.

Deux types de bulletins de vote ont été produits pour les élections de 2007 – des bulletins de vote électoral et des bulletins de vote référendaire – suivant des méthodes fort différentes.

Les bulletins de vote électoral, entièrement repensés et indiquant le nom du parti politique, ont été produits pour chacune des circonscriptions électorales comme lors des scrutins précédents. Dans ces bulletins de vote, le cercle destiné à recevoir la marque de l'électeur est deux fois plus grand que celui qui figurait sur le bulletin de vote utilisé en 2003 et 33 % plus large afin de pouvoir utiliser des polices de caractères plus grosses et ainsi faciliter le vote des électeurs ayant une déficience visuelle.

Parti communiste du Canada (Ontario)	6	8
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	51	83
Freedom Party of Ontario	24	15
Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	103	107
Parti libéral de l'Ontario	103	107
Parti libertarien de l'Ontario	5	25
Ontario Provincial Confederation of Regions	1	2
Parti pour les gens ayant des besoins spéciaux *	s o	2
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	103	107
Parti réformiste ontarien *	s o	2
Republican Party of Ontario *	s o	2
Le Parti vert de l'Ontario	102	107
Candidats indépendants	24	32
Total des candidats	**522**	**599**
Total des partis	**9**	**12**

* Inscrits en 2007

Déclarations de candidature et impression des bulletins de vote

Le jour des déclarations marque le commencement d'une période de grande activité durant une consultation électorale. Moins de quatre jours complets séparent la fin de la période des déclarations de la première journée du vote par anticipation, et il y a beaucoup à faire pour assurer l'impression et l'envoi de plus de 10,5 millions de bulletins de vote électoral.

Les déclarations de candidature se sont terminées à 14 h le 18 septembre 2007. Une modification récente à la *Loi électorale* permet d'inscrire l'appartenance politique sur le bulletin de vote, sous le nom du candidat lorsqu'une déclaration de parrainage a été signée par le chef de ce parti politique et déposée auprès du directeur général des élections, au plus tard à la clôture du dépôt des déclarations de candidature.

Sur les 599 candidats à la 39e élection générale provinciale, 565 ont été parrainés par 12 partis politiques inscrits, ce qui a permis d'ajouter le nom du parti politique sur le bulletin de vote, sous le nom du candidat.

La majorité des candidats non parrainés par un parti ont choisi d'être identifiés comme « indépendant » et ont été désignés ainsi sur le bulletin de vote. Les trois nouveaux partis politiques ont pu obtenir leur inscription en respectant le seuil de deux candidats aux élections, comme le permet une modification apportée à la *Loi sur le financement des élections*, en mars 2007.

Deux types de bulletins de vote ont été produits pour les élections de 2007 – des bulletins de vote électoral et des bulletins de vote référendaire – suivant des méthodes fort différentes.

Les bulletins de vote électoral, entièrement repensés et indiquant le nom du parti politique, ont été produits pour chacune des circonscriptions électorales comme lors des scrutins précédents. Dans ces bulletins de vote, le cercle destiné à recevoir la marque de l'électeur est deux fois plus grand que celui qui figurait sur le bulletin de vote utilisé en 2003 et 33 % plus large afin de pouvoir utiliser des polices de caractères plus grosses et ainsi faciliter le vote des électeurs ayant une déficience visuelle.

Candidats	2003	2007
Parti communiste du Canada (Ontario)	6	8
Parti de l'alliance des familles de l'Ontario	31	63
Freedom Party of Ontario	24	15
Nouveau Parti démocratique de l'Ontario	103	107
Parti libéral de l'Ontario	103	107
Parti libertarien de l'Ontario	2	25
Ontario Provincial Confederation of Regions	1	2
Parti pour les gens ayant des besoins spéciaux	s.o.	2
Parti progressiste-conservateur de l'Ontario	103	107
Parti réformiste ontarien	s.o.	2
Republican Party of Ontario	s.o.	4
Le Parti vert de l'Ontario	102	107
Candidats indépendants	24	32
Total des candidats	522	599
Total des partis	9	12

Avant la période électorale, les directeurs du scrutin devaient trouver un imprimeur local pour les bulletins de vote afin qu'Élections Ontario puisse lui faire parvenir les spécifications des bulletins et le papier codé qui est utilisé par mesure de sécurité. Après la clôture des déclarations de candidature, environ 70 imprimeries locales, réparties sur tout le territoire de la province, ont travaillé en collaboration avec les directeurs du scrutin et Élections Ontario afin de produire et expédier les 10 529 950 bulletins de vote électoral devant être utilisés pour le vote par anticipation et le jour des élections.

Échantillon de bulletin de vote électoral : Ottawa-Orléans 2007

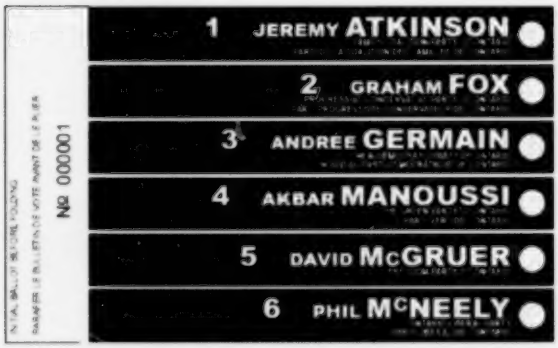

Contrairement au bulletin de vote électoral, le bulletin de vote référendaire ne dépendait pas d'une liste précise de candidats par circonscription électorale, et sa production pouvait être confiée à un seul imprimeur avant le jour de clôture des candidatures. En tout, 9 020 000 bulletins de vote référendaire, devant être utilisés pour le vote par anticipation et le jour des élections, ont été produits et expédiés.

Échantillon de bulletin de vote référendaire

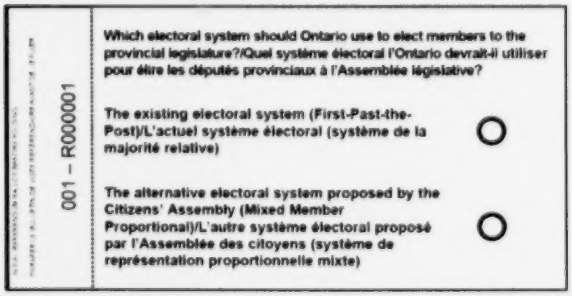

Les bureaux de vote par anticipation

En 2003, les bureaux de vote par anticipation, situés dans les bureaux de directeurs du scrutin, ont été ouverts pendant six jours, et les bureaux régionaux de vote par anticipation, situés dans chacune des circonscriptions électorales, ont été ouverts durant trois de ces six jours. À la suite d'une modification apportée à la *Loi électorale*, adoptée le 4 juin 2007, la durée du vote par anticipation a été prolongée à 13 jours dans les bureaux de directeurs du scrutin et à 10 jours dans les bureaux régionaux de vote par anticipation.

La préparation et l'administration de la période prolongée du vote par anticipation présentaient certains défis de logistique et de recrutement. Les directeurs du scrutin ont indiqué avoir eu de la difficulté à recruter et garder du personnel électoral pour la période complète de 13 jours. Cela s'est révélé particulièrement vrai dans les circonscriptions électorales rurales.

Il s'est également révélé difficile d'assurer la sécurité des bureaux de vote par anticipation et de les garder à distance de la publicité partisane et d'autres événements prévus dans les mêmes installations. La durée accrue de la période de vote par anticipation dans les régions a également augmenté la possibilité que d'autres événements à caractère politique ou autre soient prévus dans les mêmes centres communautaires, centres commerciaux ou églises. Élections Ontario a veillé à séparer les bureaux régionaux de vote par anticipation des autres activités et a même mis en place, dans certains cas, des mesures de sécurité visant à faire respecter cette séparation.

La période de vote par anticipation a commencé le samedi 22 septembre dans les bureaux de directeurs du scrutin. Des bureaux régionaux supplémentaires de vote par anticipation, situés dans les collectivités, sur tout le territoire de la province, ont ouvert leurs portes trois jours plus tard, soit le mardi 25 septembre. Tous les bureaux de vote par anticipation ont mis fin à leurs activités le 4 octobre, soit six jours avant le jour des élections.

En général, la période de 13 jours du vote par anticipation s'est bien déroulée et les quelques incidents qui se sont produits, comme les pannes d'électricité dans les circonscriptions électorales d'Algoma-Manitoulin et de Thunder Bay-Atikokan, ont été correctement réglés par les directeurs du scrutin et le personnel des bureaux de vote par anticipation. Dans un cas, les membres du personnel du bureau de vote par anticipation n'ont pu entrer dans le lieu de vote réservé afin d'ouvrir leur bureau de vote. Conscients de leur responsabilité d'accommoder les électeurs, les membres du personnel électoral ont simplement installé le bureau de vote sur le terrain de stationnement et ont permis aux électeurs de voter en attendant que le propriétaire soit rejoint et l'immeuble déverrouillé.

Durant les 13 jours d'ouverture des bureaux de vote par anticipation, 452 919 électeurs ont choisi de voter, ce qui représente une augmentation de 27,4 % par rapport au taux de participation de 2003 et correspond à quelque 10,1 % du taux de participation globale aux élections de 2007. Les bulletins de vote ont été gardés en lieu sûr et n'ont pas été comptés avant la fermeture des bureaux de vote, le soir des élections.

Bureaux de vote ouverts – Le 10 octobre 2007

Tous les efforts de préparation de la consultation électorale ont atteint leur point culminant le 10 octobre 2007 lorsque les élections et le référendum se sont déroulés presque sans incident. Grâce aux heures de vote prolongées (de 9 h à 21 h, et de 8 h à 20 h dans le fuseau horaire du Centre), les électeurs ont eu plus de temps pour exercer leur droit de vote.

Les perturbations ont été peu nombreuses et celles qui se sont produites, tel qu'un incendie dans une école située dans la circonscription électorale de Dufferin-Caledon, ont été admirablement prises en main par les membres du personnel électoral et n'ont provoqué aucune interruption du vote. Pendant toute la journée, Élections Ontario a maintenu le contact avec le public, les partis politiques et les médias par l'intermédiaire de son site Web, du centre de contact avec le public et de lignes téléphoniques spécialisées.

Nombre de jours du vote par anticipation	Bureaux régionaux 3 Bureaux de directeurs du scrutin 6	Bureaux régionaux 10 Bureaux de directeurs du scrutin 13
Nombre de lieux de vote	594	648
Participation	355 396	452 919
% de changement	---	+27.4
% de la participation globale	7.8	10.1

Avant la période électorale, les directeurs du scrutin devaient trouver un imprimeur local pour les bulletins de vote afin qu'Élections Ontario puisse lui faire parvenir les spécifications des bulletins et le papier codé qui est utilisé par mesure de sécurité. Après la clôture des déclarations de candidature, environ 70 imprimeries locales, réparties sur tout le territoire de la province, ont travaillé en collaboration avec les directeurs du scrutin et Élections Ontario afin de produire et expédier les 10 529 950 bulletins de vote électoral devant être utilisés pour le vote par anticipation et le jour des élections.

Échantillon de bulletin de vote électoral : Ottawa-Orléans 2007

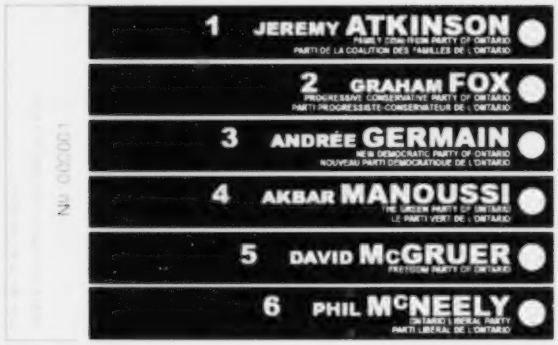

Contrairement au bulletin de vote électoral, le bulletin de vote référendaire ne dépendait pas d'une liste précise de candidats par circonscription électorale, et sa production pouvait être confiée à un seul imprimeur avant le jour de clôture des candidatures. En tout, 9 020 000 bulletins de vote référendaire, devant être utilisés pour le vote par anticipation et le jour des élections, ont été produits et expédiés.

Échantillon de bulletin de vote référendaire

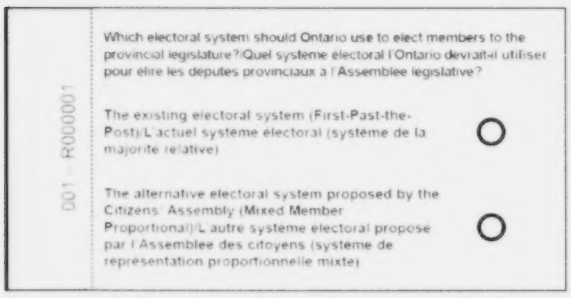

Les bureaux de vote par anticipation

En 2003, les bureaux de vote par anticipation, situés dans les bureaux de directeurs du scrutin, ont été ouverts pendant six jours, et les bureaux régionaux de vote par anticipation, situés dans chacune des circonscriptions électorales, ont été ouverts durant trois de ces six jours. À la suite d'une modification apportée à la *Loi électorale*, adoptée le 4 juin 2007, la durée du vote par anticipation a été prolongée à 13 jours dans les bureaux de directeurs du scrutin et à 10 jours dans les bureaux régionaux de vote par anticipation.

La préparation et l'administration de la période prolongée du vote par anticipation présentaient certains défis de logistique et de recrutement. Les directeurs du scrutin ont indiqué avoir eu de la difficulté à recruter et garder du personnel électoral pour la période complète de 13 jours. Cela s'est révélé particulièrement vrai dans les circonscriptions électorales rurales.

Il s'est également révélé difficile d'assurer la sécurité des bureaux de vote par anticipation et de les garder à distance de la publicité partisane et d'autres événements prévus dans les mêmes installations. La durée accrue de la période de vote par anticipation dans les régions a également augmenté la possibilité que d'autres événements à caractère politique ou autre soient prévus dans les mêmes centres communautaires, centres commerciaux ou églises. Élections Ontario a veillé à séparer les bureaux régionaux de vote par anticipation des autres activités et a même mis en place, dans certains cas, des mesures de sécurité visant à faire respecter cette séparation.

La période de vote par anticipation a commencé le samedi 22 septembre dans les bureaux de directeurs du scrutin. Des bureaux régionaux supplémentaires de vote par anticipation, situés dans les collectivités, sur tout le territoire de la province, ont ouvert leurs portes trois jours plus tard, soit le mardi 25 septembre. Tous les bureaux de vote par anticipation ont mis fin à leurs activités le 4 octobre, soit six jours avant le jour des élections.

En général, la période de 13 jours du vote par anticipation s'est bien déroulée et les quelques incidents qui se sont produits, comme les pannes d'électricité dans les circonscriptions électorales d'Algoma-Manitoulin et de Thunder Bay-Atikokan, ont été correctement réglés par les directeurs du scrutin et le personnel des bureaux de vote par anticipation. Dans un cas, les membres du personnel du bureau de vote par anticipation n'ont pu entrer dans le lieu de vote réservé afin d'ouvrir leur bureau de vote. Conscients de leur responsabilité d'accommoder les électeurs, les membres du personnel électoral ont simplement installé le bureau de vote sur le terrain de stationnement et ont permis aux électeurs de voter en attendant que le propriétaire soit rejoint et l'immeuble déverrouillé.

Durant les 13 jours d'ouverture des bureaux de vote par anticipation, 452 919 électeurs ont choisi de voter, ce qui représente une augmentation de 27,4 % par rapport au taux de participation de 2003 et correspond à quelque 10,1 % du taux de participation globale aux élections de 2007. Les bulletins de vote ont été gardés en lieu sûr et n'ont pas été comptés avant la fermeture des bureaux de vote, le soir des élections.

Bureaux de vote ouverts – Le 10 octobre 2007

Tous les efforts de préparation de la consultation électorale ont atteint leur point culminant le 10 octobre 2007 lorsque les élections et le référendum se sont déroulés presque sans incident. Grâce aux heures de vote prolongées (de 9 h à 21 h, et de 8 h à 20 h dans le fuseau horaire du Centre), les électeurs ont eu plus de temps pour exercer leur droit de vote.

Les perturbations ont été peu nombreuses et celles qui se sont produites, tel qu'un incendie dans une école située dans la circonscription électorale de Dufferin-Caledon, ont été admirablement prises en main par les membres du personnel électoral et n'ont provoqué aucune interruption du vote. Pendant toute la journée, Élections Ontario a maintenu le contact avec le public, les partis politiques et les médias par l'intermédiaire de son site Web, du centre de contact avec le public et de lignes téléphoniques spécialisées.

	2003	2007
Nombre de jours du vote par anticipation	Bureaux régionaux 3 Bureaux de directeurs du scrutin 6	Bureaux régionaux 10 Bureaux de directeurs du scrutin 13
Nombre de lieux de vote	594	648
Participation	355 396	452 919
% de changement	---	+27 4
% de la participation globale	7 8	10 1

Elections Ontario a appris que sur les 27 596 bureaux de vote en opération le jour des élections, 19 n'avaient pas ouvert leurs portes à 9 h comme le prescrit la *Loi électorale*. Ces bureaux avaient pour la plupart ouvert leurs portes aux électeurs moins de 60 minutes après l'heure convenue. Le directeur général des élections a demandé à trois de ces bureaux de vote, situés dans les circonscriptions électorales d'Etobicoke Nord et d'Ottawa-Ouest –Nepean, de prolonger le scrutin jusqu'à 22 h. Les résultats des autres bureaux de vote situés dans ces deux circonscriptions électorales n'ont été rendus publics qu'après 22 h, une fois tous les bureaux de vote fermés.

En tout, 204 081 électeurs se sont inscrits aux bureaux de vote afin que leurs noms soient ajoutés à la Liste des électeurs, et 78 006 électeurs ont apporté des modifications à leur inscription sur la liste. Le tableau qui suit contient des renseignements détaillés sur les additions ou suppressions de noms et autres changements au registre des électeurs, qui ont eu lieu tout au long des élections. Les résultats des élections générales de 2003 sont fournis à titre de comparaison. En général, les modifications demandées le jour des élections ont diminué entre 2003 et 2007, en raison du grand nombre de confirmations et d'additions résultant des programmes cibles d'inscription et de révision réalisés avant le jour du scrutin, et d'un programme continu de maintien à jour du Registre des électeurs.

Total des modifications apportées à la Liste des électeurs tout au long de la période électorale

	2003	2007
Extrait du registre	s.o.	8 384 958
Additions dans le cadre des programmes ciblés d'inscription et de révision	265 659	222 419
Liste préliminaire des électeurs	7 331 161	8 377 734
Mise à jour faite par Elections Canada	388 045	s.o.
Additions le jour des élections	324 031	204 081
Total des suppressions*	175 364	180 539
Autres interventions	65 805	s.o.
Inscriptions en double retirées après les élections	236 730	73 266
Nombre final d'électeurs	7 962 607	8 557 853
Modifications le jour des élections	185 651	78 006
Total des Autorisations de voter	175 702	56 947

*Comprend les électeurs qui ont déménagé ou qui sont décédés

Élections Ontario a appris que sur les 27 596 bureaux de vote en opération le jour des élections, 19 n'avaient pas ouvert leurs portes à 9 h comme le prescrit la *Loi électorale*. Ces bureaux avaient pour la plupart ouvert leurs portes aux électeurs moins de 60 minutes après l'heure convenue. Le directeur général des élections a demandé à trois de ces bureaux de vote, situés dans les circonscriptions électorales d'Etobicoke Nord et d'Ottawa-Ouest –Nepean, de prolonger le scrutin jusqu'à 22 h. Les résultats des autres bureaux de vote situés dans ces deux circonscriptions électorales n'ont été rendus publics qu'après 22 h, une fois tous les bureaux de vote fermés.

En tout, 204 081 électeurs se sont inscrits aux bureaux de vote afin que leurs noms soient ajoutés à la Liste des électeurs, et 78 006 électeurs ont apporté des modifications à leur inscription sur la liste. Le tableau qui suit contient des renseignements détaillés sur les additions ou suppressions de noms et autres changements au registre des électeurs, qui ont eu lieu tout au long des élections. Les résultats des élections générales de 2003 sont fournis à titre de comparaison. En général, les modifications demandées le jour des élections ont diminué entre 2003 et 2007, en raison du grand nombre de confirmations et d'additions résultant des programmes ciblés d'inscription et de révision réalisés avant le jour du scrutin, et d'un programme continu de maintien à jour du Registre des électeurs.

Total des modifications apportées à la Liste des électeurs tout au long de la période électorale

Extrait du registre	s.o.	8 384 958
Additions dans le cadre des programmes ciblés d'inscription et de révision	265 659	222 419
Liste préliminaire des électeurs	7 331 161	8 377 734
Mise à jour faite par Élections Canada	388 045	s.o.
Additions le jour des élections	324 031	204 081
Total des suppressions*	175 364	180 539
Autres interventions	65 805	s.o.
Inscriptions en double retirées après les élections	236 730	73 266
Nombre final d'électeurs	7 962 607	8 557 653
Modifications le jour des élections	185 651	78 006
Total des Autorisations de voter	175 702	56 947

*Comprend les électeurs qui ont déménagé ou qui sont décédés.

Communication des résultats

Les bureaux de vote ont fermé à 21 h (20 h dans le fuseau horaire du Centre), à l'exception des trois bureaux qui sont restés ouverts jusqu'à 22 h sur l'ordre du directeur général des élections, et les membres du personnel électoral d'Élections Ontario ont commencé le dépouillement des bulletins de vote électoral et des bulletins de vote référendaire. Conformément à la loi, les résultats des élections ont été compilés avant les résultats du référendum.

Peu après 21 h, Élections Ontario a présenté en direct les résultats des élections et du référendum sur ses pages Web. L'intérêt pour ces résultats s'est révélé considérable, dépassant de loin celui observé en 2003, et vers 21 h 30, le trafic intense sur le site Web a ralenti le système.

La recherche réalisée par Ipsos Reid a confirmé que l'accès du grand public à Internet a augmenté, passant de 80 % à 85 %, par rapport aux quatre années antérieures; une augmentation de 5 % dans l'utilisation d'Internet dont Élections Ontario a tenu compte dans sa planification préélectorale. En prévision des élections, Élections Ontario s'est préparé à un trafic Web deux fois plus important que lors de la communication des résultats des précédentes élections générales. L'utilisation du Web pendant toute la journée des élections, jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin, concordait avec cette hypothèse.

Mais la fermeture des bureaux de vote a provoqué un trafic huit fois plus grand sur le site Web que celui observé en 2003 et, par ricochet, une surcharge de l'infrastructure de sécurité, ce qui a causé un ralentissement du site Web, dans les bureaux de directeurs du scrutin et de la transmission des résultats aux médias. Élections Ontario a immédiatement affiché un avis de « site très occupé », bloquant ainsi l'accès à tout nouvel utilisateur, a continué de mettre les résultats à jour pour les utilisateurs ayant déjà accédé au site et a établi une nouvelle façon, qui s'est révélée efficace, de communiquer les résultats aux médias. Le service normal a repris autour de minuit.

L'utilisation importante de notre système de transmission des résultats via le Web a clairement montré que les électeurs de l'Ontario utilisent aisément Internet pour obtenir de l'information durant des élections. L'expansion de l'environnement Web d'Élections Ontario est un élément clé de l'orientation stratégique des quatre prochaines années; l'expérience vécue le soir des élections a rappelé l'importance de poursuivre cet objectif crucial.

Le taux de participation des électeurs

Élections Ontario établit le taux de participation des électeurs en calculant le ratio entre le nombre de bulletins de vote et le nombre final d'électeurs inscrits sur la Liste des électeurs.

En 2007, 4 457 829 personnes ont voté durant la période du vote par anticipation, d'une durée de 13 jours, et le jour des élections. Le nombre final d'électeurs en 2007, soit 8 557 653, représente une augmentation de 595 046 par rapport à 2003, ce qui se traduit par un taux de participation de 52,1 % aux élections générales.

Les résultats du premier référendum provincial depuis 1924 sont les suivants : 63 % des électeurs participants ont choisi le système de la majorité relative, et 37 % des électeurs participants ont opté pour le système de représentation proportionnelle mixte. En tout, 2 714 020 personnes ont voté en faveur du système de la majorité relative, tandis que 1 581 741 ont voté en faveur du de représentation proportionnelle mixte.

Afin d'aider à comprendre l'évolution future de la situation, nous avons présenté, à l'annexe B, un tableau qui indique le taux provisoire de participation selon l'âge aux élections de 2003 et de 2007.

Élections générales provinciales		2003	2007
Bureaux de vote	Bureaux de vote par anticipation	648	594
	Bureaux de vote le jour des élections	27 596	22 782
	Lieux de vote	9 090	7 017
Bulletins de vote	Bulletins de vote totaux	4 457 829	4 528 167
	Bulletins de vote valides	4 423 898	4 497 244
	Bulletins de vote rejetés	19 654	20 679
	Bulletins de vote non marqués	10 865	7 613
	Bulletins de vote refusés	3 412	2 631
Électeurs qui ont voté par anticipation		355 396	452 919
Taux de participation	Pourcentage des noms inscrits sur la Liste des électeurs	52,1 %	56,8 %

Le référendum en bref		
Bulletins de vote	Bulletins de vote totaux	4 457 829
	Votes valides en faveur du système de la majorité relative	2 714 020
	Pourcentage de votes valides	63 %
	Votes valides en faveur du système de représentation proportionnelle mixte	1 581 741
	Pourcentage de votes valides	37 %
	Bulletins de vote rejetés	28 512
	Bulletins de vote non marqués	111 766
	Bulletins de vote refusés	21 790

Bureaux de vote	Bureaux de vote par anticipation	648	594
	Bureaux de vote le jour des élections	27 596	22 782
	Lieux de vote	9 090	7 017
Bulletins de vote	Bulletins de vote totaux	4 457 829	4 528 167
	Bulletins de vote valides	4 423 898	4 497 244
	Bulletins de vote rejetés	19 654	20 679
	Bulletins de vote non marqués	10 865	7 613
	Bulletins de vote refusés	3 412	2 631
Électeurs qui ont voté par anticipation		355 396	452 919
Taux de participation	Pourcentage des noms inscrits sur la Liste des électeurs	52,1%	56,8%

Bulletins de vote	Bulletins de vote totaux	4 457 829
	Votes valides en faveur du système de la majorité relative	2 714 020
	Pourcentage de votes valides	63%
	Votes valides en faveur du système de représentation proportionnelle mixte	1 581 741
	Pourcentage de votes valides	37%
	Bulletins de vote rejetés	28 512
	Bulletins de vote non marqués	111 766
	Bulletins de vote refusés	21 790

Période post-électorale

Dépouillement judiciaire dans la circonscription électorale de Thunder Bay-Atikokan

Il y a eu un seul dépouillement judiciaire après les élections générales de 2007. En vertu de l'article 71 de la *Loi électorale*, le candidat du Nouveau Parti démocratique, John Rafferty, qui était arrivé deuxième, a demandé un dépouillement judiciaire dans la circonscription électorale de Thunder Bay-Atikokan. Après la compilation officielle du 12 octobre 2007, la différence entre M. Rafferty et le candidat libéral, Bill Mauro, qui était arrivé premier, était de 41 votes.

Le dépouillement judiciaire a eu lieu le 26 octobre 2007, sous la supervision du juge DiGiuseppe, de la Cour de justice de l'Ontario. À la suite du dépouillement judiciaire, la différence entre les deux candidats a été portée à 50 votes.

Plans intégrés d'urgence et de reprise après sinistre

Le bon déroulement des élections dépend tout autant des fournitures pour le jour du scrutin, de la technologie et des services publics que des directeurs du scrutin et des membres du personnel électoral. C'est pourquoi Élections Ontario a élaboré des stratégies pour faire face aux événements ou perturbations inattendus qui peuvent compromettre la capacité d'administrer des élections.

En s'inspirant des plans de continuité des opérations et de reprise après sinistre qui étaient en place en 2003, Élections Ontario a élaboré des plans de reprise des activités après un événement critique, à l'intention du bureau principal et des 107 bureaux de directeurs du scrutin. Des dispositions ont été prises pour mettre en place un mécanisme de reprise des activités dans le cas d'une urgence de courte durée, un centre de relève informatique, un centre de contact de secours, des châssis mobiles de fournitures pour le scrutin et des génératrices de secours. Élections Ontario a aussi exigé de tous les principaux fournisseurs et partenaires stratégiques qu'ils présentent des preuves crédibles de leurs préparatifs d'urgence. Aucun des plans arrêtés n'a dû être déployé durant les élections.

La clôture des élections

Longtemps après la clôture du vote et la compilation des résultats, les élections générales demeurent un point d'intérêt à Élections Ontario.

Avant de fermer les 107 bureaux de directeurs du scrutin et les 29 bureaux satellites, les directeurs du scrutin et les membres de leur personnel doivent faire concorder les résultats des élections et du référendum, prendre part à tous les dépouillements judiciaires demandés, faire interrompre les services téléphoniques et autres services publics, et retourner les fournitures non utilisées aux fournisseurs. Ils doivent saisir les informations sur les paiements pour plus de 70 000 membres du personnel électoral et consigner les données sur les inscriptions d'électeurs le jour du scrutin afin de les intégrer au Registre permanent. En dernier lieu, les directeurs du scrutin doivent remballer tout le matériel et l'équipement envoyé par Élections Ontario. Les 136 bureaux de directeurs du scrutin et bureaux satellites se sont acquittés de ces tâches et ont fermé leurs portes le 20 octobre 2007 ou avant cette date.

Immédiatement après les élections, Élections Ontario a commencé à effectuer des paiements aux membres du personnel électoral, une tâche considérable étant donné que plus de 80 000 personnes, dont la plupart travaillent seulement le jour des élections, sont embauchées durant des élections. Les membres du personnel électoral qui avaient des questions à poser étaient invités à utiliser le service téléphonique et électronique de renseignements sur les paiements, doté de plus de 25 agents.

Durant les semaines qui ont suivi les élections, Élections Ontario a tenu des séances de compte rendu à l'intention des directeurs du

scrutin et des agents de liaison du DGE, a rassemblé les réponses du personnel électoral aux sondages réalisés et a rencontré des organisations partenaires de la campagne d'approche et des représentants des partis politiques afin de recueillir leurs réflexions sur les élections. Les observations et suggestions réunies durant ces séances postélectorales seront analysées au cours des prochains mois et utilisées pour améliorer les processus électoraux et la formation des employés lors des prochaines élections.

Sondage réalisé par Ipsos Reid après les élections

Conformément à l'article 67.1 de la *Loi électorale*, qui exige que le directeur général des élections effectue un sondage auprès des électeurs, Élections Ontario a confié à la société Ipsos Reid Public Affairs le mandat de réaliser, après les élections provinciales et le référendum du 10 octobre 2007, un sondage d'opinion des parties intéressées et du public ainsi qu'une étude des comportements.

Le principal objectif du projet de recherche était d'évaluer les opinions des électeurs en général (votants et non-votants) et des parties intéressées ainsi que les expériences qu'ils avaient vécues quant aux procédures, processus et communications connexes, liés aux élections générales. En particulier, le sondage devait déterminer si les électeurs avaient éprouvé des difficultés à faire ajouter leur nom au Registre permanent ou la Liste des électeurs, à se présenter sur les lieux du vote ou à exprimer leurs suffrages.

Les résultats du sondage postélectoral réalisé par Ipsos Reid sont évoqués tout au long du présent rapport; de plus, un résumé complet des résultats de ce sondage est présenté à l'annexe A du présent rapport. Les résultats concernant le référendum sont présentés dans un rapport distinct intitulé : Référendum provincial sur la réforme du système électoral, le 10 octobre 2007 – Rapport du directeur général des élections.

Coûts des élections

Le 10 juillet 2007, Élections Ontario a publié pour la première fois une série d'estimations des coûts prévus pour des élections générales. Afin d'établir une base de comparaison compatible, on a alors rajusté les dépenses du scrutin de 2003 et présenté les coûts prévus pour les élections et le référendum de 2007 en se servant des mêmes groupes et catégories.

Certaines des estimations de coûts correspondaient aux plans préliminaires relatifs au programme d'éducation du public sur le référendum, qui était en cours d'élaboration à ce moment-là. En dernière analyse, les dépenses à certains postes diffèrent des estimations initiales en raison de la modification des produits et des processus ainsi que des systèmes d'exécution du référendum.

Dans un contexte semblable, l'intégration considérable des activités d'exécution opérationnelles relatives aux élections et au référendum fait en sorte qu'il n'est pas possible de distinguer les coûts du référendum de ceux des élections dans les circonscriptions électorales. On examine dans le détail, dans le rapport distinct sur le projet de référendum, les dépenses expressément associées à la conception et à l'exécution de la campagne d'éducation sur le référendum, comprises sous la rubrique Dépenses du bureau principal, ci-après.

Le tableau qui suit expose les dépenses de 2003, les estimations de coûts au 10 juillet 2007 et le coût total de tous les aspects de la 39e élection générale provinciale et du référendum d'octobre 2007 sur la réforme du système électoral.

Les coûts finaux prévus pour 2007 correspondent aux renseignements disponibles au 30 avril 2008 ainsi que les estimations de tous les autres coûts impayés. Les coûts finaux réels seront confirmés dans le rapport annuel du directeur général des élections de 2007, qui doit être déposé plus tard en 2008.

	Coûts réels 2003 (Élections seulement)	Estimations des coûts de 2007-10 juillet 2007 (Élections et référendum)	Coûts finaux prévus pour 2007 (Élections et referendum)
Dépenses du bureau principal			
Communications		13 829 000	13 675 000
Ressources humaines		3 677 000	5 336 000
Matériel et équipement		603 000	191 000
Services		4 167 000	2 745 000
Fournitures		2 251 000	
Distribution, transport et frais		1 074 000	2 840 000
		25 601 000 $	**29 773 000 $**
Financement des élections		**6 169 000 $**	**5 103 000 $**
Dépenses des circonscriptions			
Administration du bureau du directeur		14 645 000	16 536 000
Bureaux de vote par anticipation		3 371 000	4 361 000
Matériel et équipement		1 748 000	2 196 000
Cartes d'Avis d'enregistrement		5 225 000	7 614 000
Jour du scrutin		18 064 000	17 064 000
Impression		1 414 000	1 131 000
Personnel de révision		11 891 000	7 914 000
Fournitures, distribution et services		359 000	350 000
Formation		2 068 000	1 656 000
Fonctions préliminaries		2 389 000	805 000
		61 174 000 $	**59 627 000 $**
TOTAUX		**92 944 000 $**	**94 503 000 $**

Le graphique qui suit expose la répartition de ces coûts par électeur habilité à voter.

Coût total de la 39e élection générale provinciale, du référendum et du programme d'éducation sur le référendum par électeur admissible

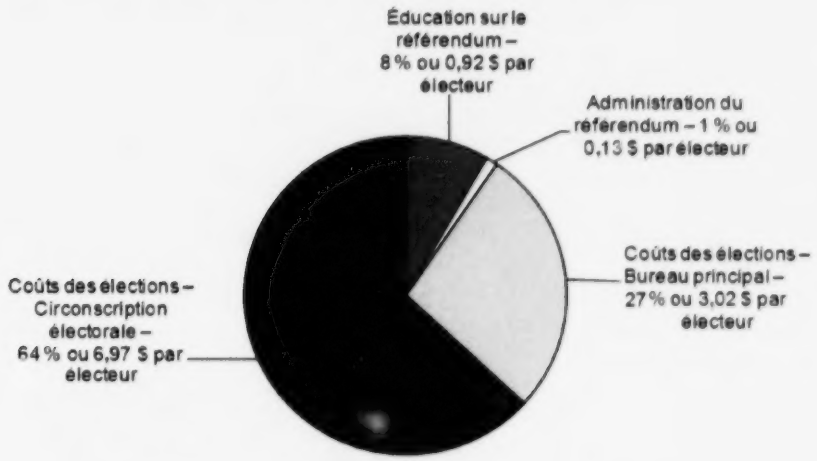

Des élections à la réflexion

La concentration sur tous les préparatifs et processus mis en œuvre au cours de la période préélectorale, jusqu'au jour du scrutin, permet à Élections Ontario de remplir son mandat et de communiquer avec les électeurs dans l'ensemble de la province et de les soutenir. Mais les travaux liés aux élections ne s'arrêtent pas là. À la suite du scrutin, Élections Ontario est mobilisé par le traitement de tous les paiements aux membres du personnel électoral, par la collecte de toutes les fournitures et par la saisie de toutes les données relatives aux électeurs et de leurs réflexions sur le scrutin. On se fonde ensuite sur les réussites et les enseignements tirés de celui-ci pour entamer la préparation des prochaines élections générales.

Remarques et orientations futures

L'expérience des élections générales de 2007 révèle clairement que les possibilités reconnues en 2003 ont permis d'accroître l'intégrité du processus et l'accès des électeurs. D'après les mesures de réussite et de satisfaction effectuées par Ipsos Reid immédiatement après les élections, les électeurs ontariens avaient attribué des cotes très positives à leur expérience. En fait, les niveaux de satisfaction dans tous les grands domaines étaient supérieurs à ceux de 2003. Mais il est également clair qu'il y a encore lieu d'apporter des améliorations.

Il va falloir réexaminer le cadre législatif des élections en Ontario dans un très proche avenir. Par ailleurs, il est clair que les principes d'accès, d'intégrité et de gestion électorale moderne définis en 2003 valent également en 2008 et fournissent des lignes directrices fondamentales pour le changement.

Les remarques suivantes décrivent un certain nombre d'initiatives actuellement projetées ou en cours à Élections Ontario. Elles donnent en outre une idée des difficultés que crée la loi actuelle au processus électoral.

Immédiatement après les élections, Élections Ontario a consacré des ressources à l'élaboration d'un plan stratégique et à un examen organisationnel pour 2008 et au delà. Ce processus a fait fond sur le plan stratégique précédent et sur les modifications récentes du cadre législatif, et il a en même temps permis au personnel d'étudier plus à fond les enseignements tirés de la période qui a précédé les élections du 10 octobre 2007 et depuis lors.

Au cours des quatre prochaines années, Élections Ontario poursuivra une gamme d'activités qui l'aideront à relever des défis stratégiques comme la diversité géographique, l'évolution des caractéristiques démographiques des électeurs, la gestion de la technologie, les demandes des électeurs en matière de technologie, et l'infrastructure de la conduite des élections. En particulier, le plan stratégique de 2008 prévoit des initiatives prioritaires pour ce qui est de tenir à jour et de développer le Registre permanent des électeurs de l'Ontario (RPEO), d'accroître les activités d'éducation du public et d'approche, de gérer les opérations d'Élections Ontario et de protéger l'intégrité du processus électoral.

Pour que les processus électoraux soient efficaces, il faut établir un cadre opérationnel solide au niveau local. Cela sera facilité par la création d'un nouveau comité consultatif de directeurs du scrutin axé sur les régions. Les renseignements locaux permettent de mieux servir les électeurs et les autres participants essentiels au processus électoral, dont les candidats et les partis politiques, et ce nouveau comité cernera les possibilités d'assurer une présence électorale continue dans toutes les collectivités de la province.

Si le directeur général des élections peut entretenir des rapports continus avec les directeurs du scrutin au cours des 18 mois précédant les élections, cela procurera assez de temps pour mettre sur pied les initiatives d'approche, trouver des installations et du personnel et donner la formation qui assurera une bonne gestion électorale.

Assurer l'administration efficace des élections et la confiance du public dans l'intégrité du processus électoral présente un défi continu lorsque les directeurs du scrutin sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu des dispositions actuelles de la *Loi électorale*. À la différence d'autres charges publiques, la loi qui régit ces nominations n'exige pas le recours à des concours ouverts et à un processus de sélection fondé sur le mérite. Au niveau fédéral, et dans la majorité des provinces et territoires du Canada, dont la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec et la Saskatchewan, la loi confère au directeur général des élections le pouvoir de recruter les directeurs du scrutin au moyen de concours ouverts et de processus de sélection fondés sur le mérite, de sorte que le public est sûr que le choix est dénué de considérations partisanes. Des modifications législatives qui confieraient au directeur général des élections la responsabilité de choisir et de nommer les directeurs du scrutin amélioreraient

la conduite des élections en Ontario ainsi que la confiance du public dans le processus électoral.

Les questions d'intégrité qui sous-tendent cette suggestion sont également applicables à la dotation des bureaux de vote. La loi exige actuellement que le scrutateur et le secrétaire du bureau de vote soient *« nommés de façon à représenter deux tendances politiques différentes »* et, *« dans la mesure du possible »*, que ces nominations soient faites à partir de listes fournies par les candidats représentant les partis politiques. Le directeur du scrutin a en fait les mains liées par une autre disposition de la loi qui permet aux candidats d'attendre jusqu'au dixième jour précédant le jour du scrutin (au milieu de la période du vote par anticipation prolongée) pour fournir leur liste et interdit au directeur du scrutin de nommer qui que ce soit avant ce moment-là, à moins que le candidat ne l'informe qu'il n'exercera pas ce droit. Cela se produit rarement.

Par conséquent, les listes fournies par les candidats arrivent trop tard au cours du processus, si tant est qu'elles arrivent. On n'a pas suffisamment de temps pour former convenablement les milliers de personnes nécessaires pour effectuer le travail. Et l'incertitude relative au nombre de personnes compétentes qui seront désignées sur les listes des candidats laisse peu de marge pour trouver suffisamment d'autres travailleurs. Le fait de soustraire la nomination des travailleurs des bureaux de vote aux contraintes politiques permettrait aux directeurs du scrutin de recruter ceux-ci de façon plus efficace et de mieux les former. Une mesure législative est nécessaire à cette fin.

Sur un point connexe, les électeurs considèrent souvent avec beaucoup de frustration la longue file d'attente qui les précède devant l'urne où ils doivent voter, tandis que seulement quelques personnes font la file devant une autre urne située à proximité dans la même cafétéria d'école. Les membres du personnel électoral éprouvent la même frustration. Toutefois, le public doit comprendre que des exigences législatives désuètes et trop normatives, que les membres du personnel électoral sont tenus de respecter, font souvent obstacle à la fluidité du processus de vote. Dans de nombreux cas, celui-ci pourrait être amélioré si l'on disposait de plus de souplesse pour assigner et répartir les tâches entre divers membres du personnel, au lieu d'être astreint à un modèle de dotation inutilement restrictif et à un mode de déroulement du travail défini par la loi. Le directeur général des élections n'a pas le pouvoir d'écarter ces obstacles pour instaurer des améliorations du processus de base et de la dotation lors des élections générales. Par contraste, la *Loi de 1996 sur les élections municipales* confère aux fonctionnaires électoraux municipaux plus de latitude et de souplesse pour concevoir et instaurer des améliorations du processus de vote.

Un examen et un remaniement de la *Loi électorale* s'imposent pour permettre l'adoption de processus de gestion électorale et de modèles de dotation modernes qui serviront mieux les électeurs.

Au cours des prochains mois, Élections Ontario mettra en ligne le système de gestion électorale complet. Cet ensemble d'applications technologiquement performantes permettra à l'organisation de continuer à offrir des processus de plus en plus automatisés aux électeurs et d'accroître la qualité du service qu'elle fournit à tous ses clients.

Un élément important de la conduite efficace d'élections réside dans les renseignements qui servent à la constitution du Registre permanent des électeurs de l'Ontario. Les organismes électoraux de tout le Canada apprécient de plus en plus la valeur que les « bonnes » adresses ajoutent au processus. Le RPEO est mis à jour à partir d'un grand nombre de sources, et cette tâche est facilitée dans une large mesure par les relations de travail étroites entretenues avec la SEFM, Élections Canada et leurs flux de données.

Toutefois, les électeurs peuvent contribuer involontairement à introduire des incompatibilités dans le registre et dans les listes. Si, par exemple, les membres d'un ménage décrivent leur adresse de façon différente en donnant l'un, l'adresse municipale (adresse 911), et l'autre, le numéro de lot et le numéro de concession, ils peuvent ne pas être affectés au même lieu de vote. De même, si une personne décrit son domicile au moyen du numéro de route rurale d'une collectivité

particulière lorsqu'elle produit sa déclaration d'impôt, mais que son conjoint, habitant dans la même maison, utilise « ancienne autoroute 8 » comme adresse sur son permis de conduire, ils pourraient ne pas figurer sur la même liste électorale.

Les répercussions de ce problème sont devenues claires au cours des élections générales de 2007 lorsque certains électeurs n'ont pas été attribués au bon bureau de vote ou n'ont pas reçu leur carte d'Avis d'enregistrement par la poste parce que leur « adresse », telle qu'elle figurait dans le registre, était inadéquate ou manquait de précision.

Les récentes modifications au cadre législatif visant le registre ont fourni au directeur général des élections des outils supplémentaires afin de joindre les électeurs et d'obtenir leur aide pour améliorer la qualité du registre et éviter ces problèmes à l'avenir. Les agents d'inscription nommés en vertu de la loi peuvent désormais apporter leur aide aux envois postaux, aux appels téléphoniques, aux messages électroniques et aux visites personnelles au domicile de personnes qui pourraient être des électeurs. On se servira de ces nouveaux pouvoirs pour exploiter un télécentre en cours de création afin de communiquer avec les électeurs; on projette en outre de faire des envois postaux ciblés, et on élabore des initiatives destinées à faire participer les directeurs du scrutin aux activités d'amélioration des registres locaux.

Au delà de ces activités liées aux processus, il existe une solution à long terme au problème fondamental. Élections Ontario a déployé des efforts importants pour créer une base d'adresses solide dans le RPEO, de telle sorte que, indépendamment de la façon dont les électeurs décrivent leur domicile, nous pouvons le reconnaître comme l'adresse municipale unique, ou le relier à celle-ci.

La capacité technique ne représente toutefois qu'un aspect de cette entreprise capitale. Il n'existe actuellement aucune source d'adresses faisant autorité en Ontario. Les municipalités ont la responsabilité des adresses dans leur propre territoire et, même s'il existe des « pratiques exemplaires », aucune norme n'assure la compatibilité entre les administrations. La Société canadienne des postes s'intéresse à la livraison du courrier, mais moins à la situation actuelle des adresses du fait de l'expansion des boîtes postales communautaires et autres points de livraison groupés. Si les adresses postales sont d'importance capitale pour assurer les communications avec les électeurs, elles ne sont d'aucune utilité pour fixer les limites des sections de vote.

L'Ontario a besoin d'une autorité en matière d'adresses, et non pas seulement pour assurer l'efficacité des opérations électorales. Au Québec, une entité unique, soit le directeur général des élections, gère les adresses dans toute la province. Une autorité semblable en Ontario non seulement réduirait les problèmes inhérents au RPEO, mais apporterait aussi une aide précieuse à tous les autres organismes de la province qui utilisent les adresses municipales dans le cadre de leurs activités. Élections Ontario serait bien placé pour remplir ce rôle si l'autorisation législative nécessaire était établie.

Le lien d'une adresse à une section de vote et, de là, à un lieu de vote, est clair et précis : à défaut d'une bonne adresse, l'électeur peut ne pas être affecté au bon bureau de vote. Le jour du scrutin, il est lié à un lieu de vote particulier. Si on place l'électeur au cœur de cette situation et que l'on examine d'autres dispositions de la *Loi électorale*, on constate un hiatus manifeste. Les électeurs qui votent par anticipation peuvent le faire n'importe où dans leur circonscription.

Beaucoup d'administrations donnent aux directeurs du scrutin le pouvoir d'établir des bureaux de vote mobiles qui pourraient améliorer considérablement l'accès aux élections pour les personnes qui, pour des raisons médicales ou à cause de handicaps physiques, vivent dans de petits établissements de soins de longue durée. Les bureaux de vote mobiles offrent en outre une solution au problème très réel de la perturbation de la routine des résidents des grandes installations de soins occasionnée par la nécessité d'accueillir un bureau de vote pendant de longues heures le jour du scrutin. Si les

électeurs doivent être placés au cœur de ces processus, une réforme de la loi est nécessaire.

La loi actuelle permet à un électeur de « se porter garant » d'un autre électeur dont le nom ne figure pas sur la liste d'un bureau de vote « rural ». Dans le monde d'aujourd'hui, il est beaucoup moins probable que l'on trouve des membres du personnel électoral fermement enracinés dans leur collectivité au point de connaître tous les électeurs de leur section de vote. De plus, cette disposition de la *Loi électorale* date d'avant les modifications qui ont rendu le processus de vote plus ouvert de manière à permettre d'ajouter le nom de tout électeur à la Liste des électeurs au bureau de vote.

Du point de vue de l'électeur, si n'importe qui peut demander à faire ajouter son nom à la Liste des électeurs en présentant des pièces d'identité appropriées, pourquoi faut-il conserver dans la loi le processus anachronique consistant à se porter garant d'un autre électeur ? Le maintien de ce processus compromet l'intégrité du vote et fait que tous les électeurs ne sont pas traités également. Cette situation mérite que l'on modifie la loi.

L'amélioration de la qualité des données et des listes peut seulement contribuer jusqu'à un certain point à prévenir les problèmes lors des élections. Les modifications législatives récentes ont conféré à Élections Ontario la responsabilité d'accroître les activités d'approche et d'éducation des électeurs, et cela offre de nombreuses possibilités de faire participer les électeurs à des processus qui les encourageront à prendre part non seulement au vote, mais encore à la gestion des renseignements à leur sujet dans le registre. Le partage des responsabilités avec les électeurs devrait faire partie de l'avenir en Ontario, mais seulement si ceux-ci peuvent attendre des résultats prévisibles des systèmes de soutien, comme un registre d'adresses faisant autorité et des voies d'accès sans heurts.

Des travaux sont actuellement en cours à Élections Ontario dans le but d'accroître les possibilités offertes aux électeurs sur Internet. Une disposition importante des modifications législatives du 4 juin 2007 s'est traduite par l'initiative de vérification du registre en ligne. Le personnel technique d'Élections Ontario étudie les aspects d'ordre sécuritaire de ce service, qui mènera à une vaste possibilité d'inscription électronique.

Si l'on trouve des exemples de fonctionnalités semblables en Alberta et en Colombie-Britannique, l'Ontario n'a pas encore adopté de « secrets partagés » appropriés qui pourraient protéger les renseignements personnels des électeurs et la sécurité du registre. L'accès aux dossiers des permis de conduire est une possibilité à laquelle on s'intéresse actuellement, mais il existe d'autres numéros d'identification à la portée du gouvernement de l'Ontario qui pourraient être utilisés en totalité ou en partie comme secrets partagés. Le numéro de la carte santé est un exemple d'élément d'information dont une partie pourrait être mise en commun entre le titulaire de la carte et Élections Ontario en tant que forme de confirmation d'identité sûre, ou « secret partagé ». Des modifications législatives seraient nécessaires pour permettre un tel usage de cette carte.

Dans un contexte connexe, des électeurs ont satisfait aux nouvelles exigences d'identification imposées par la loi au moyen de pièces d'identité qu'ils portent et utilisent habituellement, soit leur permis de conduire et leur carte santé. Les membres du personnel électoral pouvaient leur demander de produire leur permis de conduire, mais non leur carte santé. Une modification législative leur permettrait de demander celle-ci en tant que pièce d'identité acceptable, ce qui assurerait un meilleur niveau de service aux électeurs en les plaçant au cœur du processus.

Lorsque les électeurs sont arrivés à leur lieu de vote en octobre 2007, environ 30 % d'entre eux se sont retrouvés dans des gymnases ou des cafétérias d'écoles. Les écoles font partie du cadre électoral habituel depuis nombre d'années, mais des préoccupations croissantes au sujet de la perturbation des activités scolaires et de la sécurité physique de ces lieux font que les écoles sont de moins en moins attrayantes en tant que lieux de vote dans les conditions actuelles. De plus, il a été difficile de trouver des installations dont la disponibilité pouvait être garantie pendant 10 jours consécutifs lorsque la période de vote par

anticipation a été prolongée. Ici encore, il existe des solutions.

Comme nous l'avons recommandé en 2003, si l'on fixait plutôt les élections à un samedi ou à un dimanche, cela permettrait toujours d'utiliser les locaux d'écoles, mais sans déranger les activités scolaires. Comme autre solution, les élections pourraient toujours se tenir en semaine si le jour du scrutin était désigné journée pédagogique pour tous les conseils scolaires. Cela pourrait également offrir d'autres possibilités de coordonner les activités électorales avec les programmes scolaires. Là encore, des modifications législatives particulières seraient requises.

En 2007, certains électeurs ont voté sans aller à un bureau de vote en se servant du système de vote par procuration prévu par la loi. Or, la confidentialité de leur vote a été violée dans chaque cas. Les modifications apportées à la *Loi* en 2007 ont amélioré l'accès des électeurs « traditionnels », mais elles n'ont rien fait pour améliorer la situation de ceux qui, pour une raison quelconque, ne peuvent se rendre au bureau de vote. On compte parmi ceux-ci les militaires en service actif, les agents du service extérieur, les personnes confinées à leur foyer, les électeurs incarcérés, certains étudiants, les électeurs se trouvant à l'étranger, et d'autres électeurs qui ne peuvent se rendre aux bureaux de vote réguliers ni aux bureaux de vote par anticipation. L'Ontario devrait envisager de modifier sa loi pour adopter un modèle différent, dont les bulletins de vote spéciaux utilisés dans d'autres administrations et les bureaux de vote mobiles mentionnés plus haut.

L'Ontario défavorise ses étudiants du postsecondaire comparativement à ceux d'autres administrations électorales. En supposant que les étudiants restent étroitement liés à leur lieu de résidence précédent – habituellement le domicile familial – lorsqu'ils vont poursuivre leurs études loin de chez eux, nous ne tenons pas compte du fait que nombre d'entre eux nouent des liens étroits avec le lieu où se trouve leur université ou leur collège. La loi actuelle fait que cela présente un défi à ce groupe clé d'électeurs.

Les étudiants du secondaire, qui ne sont pas encore des électeurs, ne sont habituellement pas pris en compte dans les processus électoraux traditionnels. Ces citoyens représentent notre avenir, mais on ne fait pas beaucoup d'efforts pour susciter leur participation. Élections Ontario a un nouveau mandat touchant l'éducation des jeunes. Plus précisément, le directeur général des élections est chargé de *« prépare[r] des trousses d'information pour les nouveaux électeurs et, tous les ans, les met [tre] à la disposition des conseils scolaires pour que ceux-ci les remettent aux étudiants qui ont atteint l'âge de voter ou l'atteindront bientôt. »* Le fait d'être un électeur ontarien futur devrait devenir une habitude, et les habitudes se forment souvent pendant la jeunesse.

Nous savons maintenant que les jeunes Ontariens nés avant octobre 1993 auront atteint l'âge de voter à temps pour participer aux prochaines élections générales, en 2011. Élections Ontario ne peut atteindre directement ces prochains électeurs sans avoir accès à leurs noms et adresses. À l'heure actuelle, ces renseignements sont entre les mains des conseils scolaires et de leurs administrations, et le directeur général des élections n'y a pas accès. Si l'on permettait aux conseils scolaires de l'Ontario de fournir ces renseignements, non seulement ces nouveaux électeurs pourraient être mis au courant des processus électoraux et de la place qu'ils y occupent, mais encore leur entrée dans le système se ferait d'autant plus en douceur et sans effort s'ils étaient inscrits pour participer à leurs premières élections.

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons signalé des propositions de modifications législatives. La plupart des récentes modifications apportées à la loi ont été faites petit à petit, de sorte que celle-ci présente inévitablement des incompatibilités. Le code qui régit les élections provinciales en Ontario avait été conçu par un comité spécial de l'Assemblée législative à la fin des années 1960. Le moment est venu d'envisager un examen complet de notre cadre électoral et la rédaction d'une nouvelle *Loi électorale*.

Une date fixe est maintenant prévue pour la 40e élection générale provinciale, en octobre 2011. Si la recommandation de procéder à une nouvelle rédaction de la *Loi électorale* est acceptée, il faut absolument reconnaître que, si

les modifications de procédures, de formulaires, de personnel et d'autres aspects fondamentaux du processus électoral qu'elle contiendra ne sont pas adoptées avant juin 2010, il existe un risque sérieux que cela ait des répercussions négatives sur les électeurs.

Élections Ontario et tous les autres organismes électoraux existent à la seule fin de servir les électeurs. Les élections sont le processus par lequel les citoyens exercent le droit énoncé dans la Constitution selon lequel *« tout citoyen canadien a le droit de vote et est éligible aux élections législatives fédérales ou provinciales. »* Lors des élections de 2007 et par la suite, de nombreux électeurs ont fait part de leurs préoccupations à Élections Ontario. Voici une liste sélective de leurs questions et préoccupations :

- Pourquoi dois-je faire la queue derrière 20 personnes qui attendent pour voter lorsqu'il y a seulement deux personnes dans la file d'attente devant le bureau d'à côté ?
- Pourquoi puis-je voter par la poste aux élections municipales, mais dois-je me rendre à un bureau de vote pour ce faire lors des élections provinciales ?
- Pourquoi dois-je voter par procuration et ainsi communiquer mes choix à un membre du personnel d'Élections Ontario, alors que je peux voter par la poste lors d'élections fédérales ?
- Pourquoi puis-je voter par la poste quand je suis à l'extérieur du pays lors d'élections fédérales, mais non lors d'élections provinciales ?
- Pourquoi y a-t-il trois organismes (fédéral, provincial et municipal) qui inscrivent les électeurs en Ontario ?
- En tant qu'électeur handicapé, pourquoi dois-je supporter la violation de mes renseignements personnels qu'entraîne le fait que quelqu'un marque mon bulletin de vote à ma place lors des élections provinciales ? Dans ma municipalité, je peux voter en utilisant un casque téléphonique et en exprimant mon choix de vive voix.
- Pourquoi dois-je aller à trois différents endroits pour voter aux niveaux fédéral, provincial et municipal ?
- Pourquoi puis-je voter par Internet pour le maire et les conseillers municipaux, mais dois me rendre à un bureau de vote pour élire mon député provincial ?
- Pourquoi y a-t-il trois groupes de fonctionnaires électoraux différents dans la province ?

Comme nous l'avons mentionné au début de ce rapport, une administration électorale efficace suppose la protection de l'intégrité du processus électoral tout en faisant en sorte de garantir l'accès aux électeurs. Au début de la présente section, nous avons défini trois principes qu'il faut respecter au moment d'effectuer des changements :

- L'*accès au processus électoral* signifie que l'administration des élections doit être accessible, ouverte et impartiale. Il faut supprimer les obstacles et rendre le processus plus accessible pour les électeurs.

- L'*intégrité du processus électoral* signifie que les électeurs doivent être assurés que le processus électoral est géré et fonctionne d'une manière transparente et impartiale.

- La *gestion électorale moderne* signifie que la *Loi électorale* doit être actualisée afin que les électeurs soient servis, et les bureaux de vote dotés en personnel et exploités, d'une manière efficace et efficiente.

La *Loi électorale* est la principale mesure législative qui définit la façon d'administrer le scrutin lors des élections générales et partielles au niveau provincial. Le cadre législatif actuel, qui a été modifié petit à petit au cours des 30 dernières années, met en question les principes de l'intégrité électorale, entrave l'accès des électeurs, et pose des défis pour la gestion des élections futures.

En vue d'assurer une meilleure administration du processus électoral à l'avenir, le directeur général des élections recommande d'examiner la loi dans son ensemble et de la modifier de manière à assurer qu'elle soutiendra le mieux les principes de l'accès, de l'intégrité et de la gestion électorale moderne.

ANNEXE A – Projet de recherche consécutif au scrutin de 2007 d'Élections Ontario

Le sondage général auprès d'électeurs habilités à voter entre le 12 octobre et le 29 novembre 2007. Au total, 1 500 électeurs ont été interrogés par téléphone, et les résultats sont considérés exacts dans une marge de ± 2,5 %, 95 fois sur 100. L'échantillon avait été stratifié selon les votants et les non-votants (1 000 et 500 respectivement) et pondéré selon le sexe, l'âge et la géographie. La fiabilité statistique de l'échantillon des votants est de ± 3,1 %, et celle de l'échantillon des non-votants, de ± 4,5 %.

En outre, on a effectué des sondages auprès de candidats (± 10 %) et de directeurs des finances (DF) des associations de circonscription inscrites (± 10 %). On avait par ailleurs inclus des responsables des partis et des groupes d'électeurs ayant des besoins particuliers dans le programme de recherche, mais leurs réponses n'ont pas été suffisantes pour produire des résultats statistiquement fiables; elles n'ont qu'une valeur indicative.

Un sondage semblable effectué à la suite des élections générales provinciales de 2003 fournit un point de référence à des fins de comparaison.

Électeurs généraux

On résume ci-après les résultats du sondage auprès de la population générale des électeurs.

- La très grande majorité des Ontariens qui ont voté ont déclaré n'avoir eu aucun problème :
    - 92 % ont déclaré n'avoir eu aucun problème à leur bureau de vote (85 % en 2003)
    - 93 % n'avaient eu aucun problème touchant la liste électorale (83 % en 2003)
    - 98 % n'avaient eu aucun problème lorsqu'il leur avait été demandé de produire une pièce d'identité (nouveau en 2007)
    - 87 % ont déclaré que la carte d'Avis d'enregistrement (CAE) qu'ils avaient reçue comportait des renseignements corrects (78 % en 2003)
- Même chez les non-votants, le contact avec le processus électoral avait été généralement positif :
    - 91 % n'ont eu aucun problème touchant la Liste des électeurs, et
    - 70 % ont déclaré que la CAE qu'ils avaient reçue comportait des renseignements corrects (56 % en 2003).
- 99 % ont affirmé n'avoir eu aucun problème au moment de voter.
- Les cotes relatives à l'inscription sur la Liste des électeurs restent généralement positives. Seulement environ un vingtième des électeurs ont signalé des problèmes relatifs à la liste.
- Les trois quarts des votants ont affirmé que les membres du personnel électoral avaient expliqué clairement les nouvelles exigences en matière d'identification. Cela laisse seulement le quart qui ont déclaré que les explications n'avaient pas été claires, simplement parce que les membres du personnel électoral ne leur avaient pas expliqué la raison d'être des nouvelles exigences. Très peu de votants ont signalé avoir eu des problèmes lorsqu'il leur avait été demandé de présenter une pièce d'identité.
- L'expérience des électeurs qui s'étaient rendus à un bureau de vote avait été incontestablement positive, comme en font

foi les cotes (excellentes ou bonnes) suivantes :

- 92 % pour l'accessibilité
- 92 % pour le vote lui-même
- 89 % pour la compétence du personnel
- 89 % pour l'organisation du bureau de vote

Ces cotes sont compatibles avec celles de 2003. Le plus bas niveau de satisfaction avait trait à l'affichage à l'extérieur des bureaux de vote (78 %).

- La très grande majorité des électeurs admissibles, votants comme non-votants, avaient eu connaissance d'au moins un des six principaux éléments de la campagne de publicité et de communication d'Élections Ontario :
  - 97 % des votants et 90 % des non-votants ont déclaré se rappeler expressément avoir vu, lu ou entendu de la publicité ou de l'information électorale non politique par le truchement d'au moins l'un des six principaux véhicules utilisés par Élections Ontario (télévision, radio, Internet, imprimés, Médiaposte, CAE).
  - 75 % des votants se rappelaient au moins trois des six sources, par opposition à 58 % chez les non-votants.
  - Par conséquent, 85 % des votants et 72 % des non-votants ont attribué des cotes positives (bonnes ou excellentes) à l'information fournie avant le jour du scrutin sur des points comme rappeler la tenue des élections aux gens et leur indiquer où et comment voter.

- Si Élections Ontario a réussi à « porter » sa publicité et ses communications auprès des électeurs habilités à voter, il a eu moins de succès à les « attirer » vers lui en tant que ressource d'information (en supposant bien entendu que les électeurs admissibles recherchaient de l'information) :
  - Seulement 6 % des électeurs admissibles (10 % des votants, 3 % des non-votants) ont déclaré avoir communiqué avec Élections Ontario pour obtenir de l'information ou pour chercher à résoudre un problème au cours de la campagne électorale, et
  - seulement 4 % des électeurs admissibles (aucune différence entre les votants et les non-votants) ont déclaré avoir appelé le numéro sans frais d'Élections Ontario pendant la campagne; plus du double (10 % dans l'ensemble, soit 12 % des votants et 6 % des non-votants) ont affirmé avoir consulté le site Web d'Élections Ontario.

- La très grande majorité des votants (99 %) comme des non-votants (91 %) sont toujours foncièrement convaincus de l'importance de voter (quoique l'« intensité » de cette conviction chez les non-votants ait diminué de 5 % depuis 2003).
  - De plus, près des neuf dixièmes des votants et les sept dixièmes des non-votants pensent que leur vote compte. Ces chiffres représentent toutefois une diminution de 5 % chez les votants et de 8 % chez les non-votants depuis 2003.
  - La liste des raisons motivant la non-participation chez les non-votants reste diverse :
  - Le sentiment de manquer de temps,
  - suivi de plusieurs « raisons » différentes, dont :
    - la non-disponibilité (en dehors de la ville, malade, blessé)
    - n'aimait pas les choix (candidats/partis)
    - un sentiment de désaffection (les élections ne comptent pas, ne changent rien)
  - le manque de connaissances, d'information.

Électeurs ayant des besoins particuliers

Les points saillants des sondages menés auprès d'électeurs ayant des besoins particuliers ont révélé les faits suivants :

- *Impression générale*
  - Les électeurs ayant des besoins particuliers tendaient à être moins « incontestablement » positifs (cote « excellent ») dans leur évaluation du processus du vote et de l'information disponible avant les élections. Néanmoins, aucun des groupes d'électeurs ayant des besoins particuliers n'a exprimé une opinion particulièrement critique sur ces points.
  - À l'exception de ceux qui vivaient dans des refuges ou étaient sans abri, les électeurs ayant des besoins particuliers ont généralement déclaré, comme les électeurs généraux, que les membres du personnel électoral leur avaient expliqué clairement les nouvelles exigences en matière d'identification. Et peu ont signalé avoir eu des problèmes lorsqu'il leur avait été demandé de présenter une pièce d'identité.

- *Électeurs ayant une déficience physique*
  - Les électeurs ayant une déficience physique ont signalé avoir eu un niveau plus élevé de problèmes que les électeurs en général aux lieux de vote. 82 % ont déclaré n'avoir eu aucun problème au moment de voter.

- *Participation électorale*
  - Une majorité écrasante des électeurs ayant des besoins particuliers sont convaincus de l'importance de voter. Les électeurs autochtones et ceux qui vivent dans des refuges ou sont sans abri sont un peu plus sceptiques que les autres quant à l'utilité de leur vote. Tout en ne différant pas beaucoup des autres électeurs en général, les étudiants sont moins convaincus (« fortement en désaccord ») que les autres que leur vote compte pour quelque chose.

Candidats et directeurs des finances

Le fait que moins de candidats et de directeurs des finances qu'en 2003 ont déclaré avoir eu des problèmes en 2007 semble indiquer qu'Élections Ontario a accompli des progrès dans l'amélioration des procédés et processus particuliers et des domaines de services et des produits lors des récentes élections.

Dans le cas des **candidats,** le sondage a révélé ce qui suit :

- Dans l'ensemble, l'opinion générale des personnes sondées au sujet de la conduite des récentes élections était favorable.
  - 75 % des responsables des partis et 54 % des candidats sondés avaient dégagé une impression favorable de la conduite des élections.
  - Dans le cas où des candidats ont signalé des problèmes, les trois principaux secteurs de problème avaient trait au directeur du scrutin (manque de connaissances), au manque d'information en général et à la Liste des électeurs.

Points forts/domaines à améliorer

- Les candidats ont attribué une cote positive au soutien et à l'information fournis par Élections Ontario le jour du scrutin et avant; toutefois, les responsables des partis étaient, ici encore, partagés à 50-50.
  - La cote d'ensemble attribuée au soutien et à l'information fournis après le jour du scrutin allait de passable à médiocre.

- Les cotes les plus élevées attribuées par les candidats portaient sur des points associés aux formulaires et aux règles.

- Les candidats comme les directeurs des finances ont attribué des cotes positives à Élections Ontario touchant les produits et services suivants :
  - la rapidité avec laquelle Élections Ontario avait répondu à leurs demandes de renseignements
  - l'exactitude des réponses d'Élections Ontario à leurs questions
  - le fait qu'Élections Ontario avait prévu leurs besoins et leur avait fourni des renseignements pertinents à l'avance
  - le service téléphonique sans frais offert par Élections Ontario.

- Les cotes attribuées par les candidats touchant des points relatifs au vote étaient élevées. Les plus positives concernaient :
  - l'interaction avec les directeurs du scrutin
  - les réunions de candidats
  - le vote aux bureaux de vote par anticipation.

Dans le cas des **directeurs des finances,** les principales conclusions ont été les suivantes :

- Dans l'ensemble, leur opinion générale de la conduite des récentes élections était modérément favorable.
  - L'impression dégagée par 67 % des directeurs des finances touchant la conduite des récentes élections allait de bonne à excellente.
  - Les directeurs des finances ont cité des problèmes semblables à ceux des candidats, mais aussi des renseignements déroutants ou contradictoires et des problèmes de comptabilité.
  - Les directeurs des finances sondés ont mentionné avoir été en rapport essentiellement avec la Division du financement des élections, et leurs cotes relatives à celle-ci étaient généralement positives (82 % allant de bonnes à excellentes).

Points forts/domaines à améliorer

- Les directeurs des finances ont également attribué une cote positive à l'égard du soutien et de l'information fournis par Élections Ontario le jour du scrutin et avant.
  - Leur cote d'ensemble touchant le soutien et l'information fournis après le jour du scrutin allait de passable à médiocre.
- Une grande majorité des directeurs des finances (79 %) ont déclaré qu'ils préféreraient communiquer davantage avec Élections Ontario par voie électronique à l'avenir, et qu'ils utiliseraient un système électronique sur le Web pour produire les états financiers (83 %).

- La cote la plus élevée attribuée par les directeurs des finances relativement aux produits et services d'Élections Ontario avait trait aux délais de prestation du soutien et de l'information fournis par l'organisme et à l'exactitude de celle-ci, ainsi qu'aux finances.

ANNEXE B

Taux de participation électorale par groupe d'âge

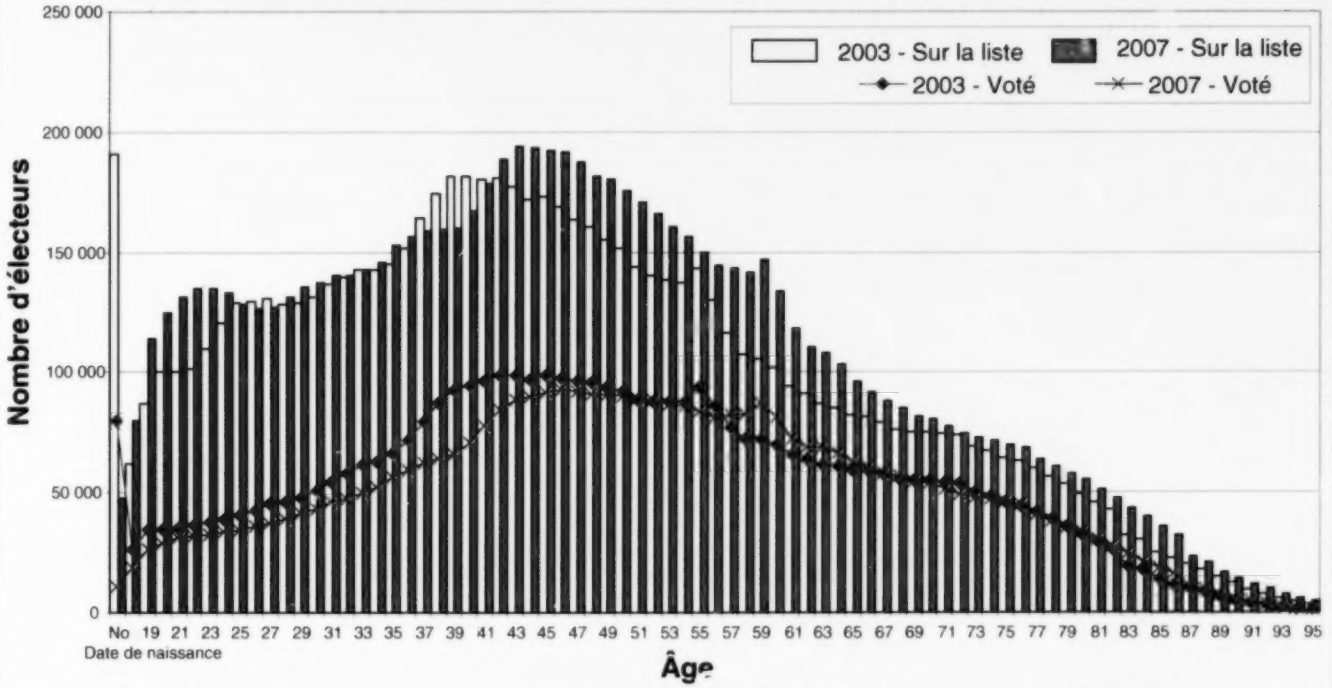

Les électeurs « sans date de naissance » sont des électeurs habilités à voter inclus au Registre permanent dont le nom a été fourni par un des partenaires de données ou obtenue grâce à des activités d'inscription.